Univ. of
Toronto
Library

P97197m

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC., ETC.,

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇAIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et à verbo aspero. (Psal.)

This is a defective copy - pp. 240-304 are missing.

TOME IV.

171368
28/5/22

A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
de la Collection des Mœurs françaises, anglaises, italiennes, etc.,
RUE CHRISTINE, N° 5;

1825.

AVANT-PROPOS.

Lorsque je donnai au public, il y a trois ans, les premiers volumes des Mémoires dont je lui offre aujourd'hui la suite, je crus devoir le prévenir contre une multitude d'écrits obscurs que je savois être tenus soigneusement en réserve par des hommes dont l'intérêt personnel est rarement d'accord avec celui de la vérité.

« Je ne sais, disois-je alors, ce qu'en veulent faire ceux qui les conservent; celui qui écrira l'histoire de la révolution française aura bien assez à faire, sans que l'on jette encore sur son chemin des amas de conjectures et de fables, dictées par l'intérêt, par les mécontentemens particuliers, par l'esprit d'intrigue, par la peur ou par la faim (j'aurois pu ajouter par la malignité et l'envie), qui, retrouvés au bout d'un siècle, pourroient ac-

quérir ce degré de confiance que donne la vétusté.

» Les propriétaires de ces recueils, poursuivois-je, s'ils ne veulent pas se rendre coupables de la propagation de l'erreur, n'ont qu'à choisir entre une précaution et un préservatif : la première, de les publier dès aujourd'hui ; le second, d'écrire au haut de chaque pièce le nom de son auteur. »

Rien, jusqu'à présent, ne m'a prouvé que ceux à qui je donnois ces avis aient jugé à propos de suivre le dernier ; mais depuis quelque temps ils se montrent assez disposés à se conformer à l'autre.

Attribuer cette déférence pour mes conseils au dessein de m'en faire recueillir quelque avantage, ce seroit avancer plus, peut-être, qu'il n'est dans leur intention ; mais quand on profite des résultats, il y auroit de la mauvaise humeur à vouloir chicaner sur les causes.

Ce ne sont plus seulement, aujourd'hui, de ces

paragraphes ou de ces pamphlets dont l'effet n'a de durée que celle du temps nécessaire pour que le papier qui les contient soit converti à d'autres usages : ce sont des corps d'écrits qui, par leur volume et par leur poids, auront sans doute assez de consistance pour attester long-temps la perversité imbécille des hommes que j'accuse à la face de leur siècle, et à qui j'ai déjà fait tant de fois le défi *de nier et de prouver.*

Depuis la publication de la première partie de mes Mémoires, réduits à la dernière ressource de tous les criminels, qui est de chercher à se soustraire, par de nouvelles énormités, à la peine due à leurs méfaits, ils ne s'aperçoivent pas que ces derniers efforts ne sont que les convulsions du mensonge expirant à la lumière de la vérité.

Déjà deux ouvrages de ce genre ont été imprimés en France; le premier, sous le titre de 10^e^, 11^e^, 12^e^ et 13^e^ volumes de *l'Histoire de la Révolution française*, *par M. Bertrand de Moleville;*

le second, en trois tomes, sous ce lui *d'Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, par Alphonse Bauchamp* *.

Il n'est pas un soldat vendéen ou chouan qui ne signale, dans l'un et dans l'autre, presque autant de mensonges que de lignes; et la réfutation la plus complète qu'on en puisse faire, est d'en indiquer les titres, et d'inviter le public à les lire.

La prétendue *Histoire de la Révolution* a été publiquement ** désavouée par M. *Bertrand*. L'auteur est donc un faussaire; et s'il a renoncé au droit d'être entendu devant les cours ordinaires de justice, sans doute il ne prétend pas être traité avec plus de faveur au tribunal de l'opinion publique.

Quant à *Alphonse Bauchamp*, ce nom ignoré paroît n'avoir été choisi qu'à cause de sa conson-

* Publiés par *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, à Paris, rue des Bons-Enfans, n. 34.

** *Courrier d'Angleterre*, n. 51. 22 octobre 1805.

nance avec celui du général royaliste, dont la mémoire est le plus tendrement vénérée dans les pays qui ont été le théâtre de la guerre civile. Ceux qui s'abaissent à de telles mesures pour en imposer à la crédulité, ont prononcé d'avance le jugement qui sera porté d'eux : il n'y a pas plus de rapport entre les noms de *Bonchamp* et de *Bauchamp* qu'il n'en est entre un vil sycophante et un héros.

Le véritable auteur (si ce n'est pas abuser de ce mot) est, dit-on, un journaliste qui a été long-temps soldé par *le Maître*, *Brottier* et leurs successeurs et correspondans de tous les pays. Ces messieurs l'avoient assuré d'une retraite en Angleterre, et lui avoient promis de lui faire confier la rédaction d'un journal ministériel, aux frais du gouvernement.

Il en a été de cette promesse comme de toute celles qu'ils fondent sur un crédit qu'ils n'ont pas. La suite de mon ouvrage fera voir qu'il seroit très-

possible qu'ils m'en eussent imputé la faute. Si cela est, MM. *Michaud*, *Beauchamp* et *Giguet* ont eu un tort de plus; car, depuis ma retraite des affaires, je ne me suis jamais adressé au gouvernement britannique que pour en solliciter des actes de bienfaisance pour les autres.

Ces hommes eussent écrit en Angleterre contre le gouvernement français ; en France, ils écrivent contre le gouvernement anglais : cela est dans l'ordre.

Mêlant aux fables et aux outrages qu'ils étoient chargés de faire circuler, quelques faits notoires que personne ne conteste, ils semblent n'avoir grossi leur libelle d'un recueil de pièces dont les presses officielles et les journaux avoient mis tout le monde en possession que pour manifester leur impuissante malignité à l'égard de tout le reste.

A la suite des troubles civils, il arrive d'ordinaire qu'une estime réciproque entre ceux qui se sont honorés par des actes de courage, sans s'être

souillés par des crimes, prend insensiblement la place des fureurs de parti. Et si le vainqueur est celui qui a combattu contre les lois de son pays, il a peine à se défendre d'un mouvement de respect envers ceux qui se sont armés pour leur défense. Ce sentiment, qui est dans la nature, n'est pas moins d'accord avec la politique qu'avec la justice.

Octave, assis sur un trône élevé sur les cadavres de tout ce que Rome avait eu de vertueux et de grand, prenoit la défense de la mémoire de Caton contre les scurrilités de ses courtisans.

L'espèce humaine est toujours la même.

Il n'est donc pas surprenant que la France soit aujourd'hui couverte d'individus qui, après avoir passé tous les instans de la révolution dans des greniers ou dans des caves, cherchent à cacher leur lâcheté, en se donnant pour avoir combattu dans les armées royalistes.

Ignorant ce qui s'est passé sur cette scène san-

glante, dont ils prétendent avoir été acteurs, ils ne peuvent satisfaire aux interrogations de la curiosité ou de la méfiance, que par le récit des contes populaires qu'ils ont recueillis dans leurs *caches*.

Que des hommes, pressés par le besoin ou par la manie d'écrire, fondent sur de tels témoignages les *histoires* qu'ils vendent au public, il n'y a rien en cela de fort extraordinaire. Aussi, lorsque j'ai parcouru les premières pages de la composition intitulée *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, ces discours empoulés que le prétendu historien met dans la bouche de ses personnages; cette description du costume monacal dont il revêt les braves habitans des campagnes de Poitou; ce vêtement *blanc*, *traversé en avant d'une croix noire*, *au bas duquel pendoient des reliques de saints*, *ou des ossemens de royalistes à venger*, etc., etc.*, toutes ces visions ne

* Tome Ier, page 183, etc.

m'ont paru propres qu'à donner, de ce barbouilleur de papier, l'idée d'un écolier enthousiaste ou d'un fou.

Mais la lecture du troisième volume, qu'il consacre en entier au parti que j'ai eu l'honneur de former et de commander sous le nom de *Chouans*, m'a prouvé qu'à ces qualifications il a acquis le droit d'ajouter celle d'imposteur aussi méchant que stupide.

Si cet homme eût cherché, de bonne foi, la vérité, et qu'il n'eût pas été aussi étranger qu'il se montre à l'honneur et à la justice, l'un et l'autre lui prescrivoient d'attendre la continuation de mes Mémoires.

Il en connoissoit la première partie, puisqu'il en parle avec éloge, sans me nommer*.

Il ne doutoit pas de la vérité des faits qu'elle contient, puisqu'il n'ose pas en nier un, et qu'il

* *Histoire de la guerre de la Vendée et des chouans*, vol. II, page 168.

s'en approprie des pages entières *, semblable à ces assassins de la révolution qui se revêtissoient des dépouilles de leurs victimes, et qui, par ce mélange bigarré de vêtemens décens avec leurs haillons, ne s'en faisoient que plus facilement signaler pour ce qu'ils étoient.

Cet honnête homme nous déclare qu'il a pris la précaution de consigner un exemplaire de son œuvre à la bibliothèque nationale.

Si donc cette pièce vient à échapper aux désastres dont la France est pour long-temps menacée, dans un avenir trop prochain, elle attestera que lorsqu'on y proclamoit la révolution finie dans ses effets, elle étoit même encore loin de l'être dans ses causes; l'immoralité, la corruption et le mépris impuni de tous les principes sociaux.

Quant aux accusations et aux injures qui m'ont personnellement pour objet, je n'ai à opposer à MM. *Michaud*, *Beauchamp*, et à leurs pareils,

* Au nombre de plus de cent.

que *le défi de prouver* : mais j'ai pris avec le public l'engagement de répondre à tout par des faits; et c'est pour remplir en partie cette promesse que les quatrième et cinquième volumes de mes Mémoires lui sont offerts.

L'accueil qu'ont reçu de lui les premiers, et jusqu'aux reproches qui m'ont été faits, par rapport aux délais que je mets à satisfaire son empressement, me sont de sûrs garans de son impartialité.

Je lui dois donc compte de ces délais, et je vais le lui rendre.

Si j'avois cru pouvoir borner mon travail à un mémoire justificatif, à un exposé direct et précis de mes actions, j'ai la confiance que mes détracteurs auroient été, depuis long-temps, livrés à la honte qui, pour être plus lente, ne les atteindra pas moins sûrement.

L'estime uniforme et le constant attachement de mes nombreux compagnons d'armes, qui

n'ont donné à ma retraite des affaires que des regrets, et à ma conduite à leur tête que des éloges; les marques de satisfaction que j'ai reçues de la main de mon roi, et celle de son auguste frère; le témoignage invariable du gouvernement auprès duquel j'ai soutenu leurs intérêts; l'amitié courageuse du ministre vertueux qui a connu plus particulièrement toutes mes démarches, et qui a si souvent lu dans ma pensée; le respect qu'a déclaré emporter, pour moi, au tombeau, le brave et infortuné d'Hervilly; l'opinion manifestée par l'amiral Warren, le digne commandant en chef des forces maritimes qui ont pris une part si active à l'expédition de Quiberon; et (m'est-il permis de le dire!) la fierté d'une bonne conscience ne pouvoient pas me permettre de comparoître, en accusé, sur l'appel d'obscurs intrigans et de calomniateurs trop lâches pour oser se nommer.

En suivant le seul plan que je pusse décem-

ment adopter, je sens que j'ai entrepris un travail au dessus de mes facultés.

J'ai dit, il y a trois ans, que ma santé étoit dans un état d'épuisement. Si j'éprouve de temps à autres quelques intervalles de mieux, ce n'est point en vieillissant que je puis espérer d'acquérir de nouvelles forces. Depuis que j'ai entrepris cet ouvrage, il s'est écoulé plusieurs fois quatre, cinq et six mois sans qu'il me fût possible d'approcher de mon bureau ; et rarement il m'arrive de pouvoir y rester au delà de deux heures. Les deux volumes que je publie aujourd'hui sont l'ouvrage de quelques mois épars dans le cours de deux années ; j'espère qu'ils répondront à l'attente de ceux qui cherchent la vérité. Si ma position, telle que je viens de la décrire, me donne quelques droits à leur indulgence sur la forme, je n'en demande aucune sur le fonds.

Je n'ignore pas que mes détracteurs, ainsi que leurs échos, ont répandu que j'avois discontinué

d'écrire ; ce qu'ils ont affecté d'attribuer à l'impossibilité dans laquelle ils me supposoient être de rendre un compte satisfaisant de l'affaire de Quiberon : les deux volumes que je publie aujourd'hui contiennent ma réponse.

A l'égard des préventions qu'ils se sont efforcés d'exciter et d'entretenir, il m'est inutile de prier ceux qui en auroient reçu quelque impression, de les suspendre pour me lire : cela est le devoir de tout honnête homme, et je n'attends rien des autres.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE QUATORZIÈME.

Quelques efforts et quelques ruses que les hommes emploient pour tenir leurs actions et leurs desseins cachés, il n'est point de secrets pour le temps ; et le laps de quelques années suffit, le plus souvent, pour mettre les mystères, en apparence les plus impénétrables, à découvert, en dépit des petites précautions et des vaines subtilités de la prudence humaine.

Lorsque j'appliquois mes veilles et mes soins à m'efforcer de réunir, dans la main des princes français, tous les moyens épars qui restoient encore de rétablir le roi sur le trône de ses pères, j'étois loin de penser que les seules difficultés sérieuses que j'aurois à rencontrer me seroient sus-

citées par des hommes qui faisoient profession d'attachement à leurs personnes et de dévoûment à leur cause, et que tout ce que je faisois, d'un côté, pour atteindre ce but, ils s'efforçoient, de l'autre, avec acharnement de le détruire.

Cependant rien n'est plus vrai ; et quoique plusieurs des faits que j'ai à rapporter ne m'aient été bien connus que long-temps après, et que je n'aie obtenu la possession des preuves que successivement et à des intervalles souvent éloignés, je crois qu'il sera plus utile, pour l'intérêt de la vérité comme pour la satisfaction des lecteurs, de mettre sous leurs yeux, autant qu'il sera possible, dans le même tableau et dans l'ordre dans lequel elles se sont succédées, les circonstances diverses qui préparoient et qui ont produit les désastres dont il me reste à rendre compte.

Tant que je n'ai eu à traiter que des objets généralement connus, et qu'à exposer des faits devenus trop publics pour pouvoir être révoqués en doute, ou qu'à repousser des inculpations dont l'invraisemblance et le ridicule démontroient suffisamment la fausseté, j'ai cru pouvoir me livrer à un grand nombre de réflexions et de digressions

qui, quoique inutiles pour un lecteur étranger, ne l'étoient cependant pas pour ceux qui ont une connoissance plus particulière et plus détaillée des personnes et des choses. Mais aujourd'hui que j'approche du moment où ont commencé à s'élever contre moi des accusations assez graves pour m'imposer le devoir de défendre mon honneur outragé, je supprimerai tout ce qui pourroit tendre à avoir l'influence, même la plus indirecte, sur le jugement de mes contemporains. Je ne produirai que des faits et des preuves, et je mettrai, sans désir de faveur, comme sans crainte d'injustice, ma réputation et ma mémoire entre les mains des hommes éclairés et impartiaux de mon siècle.

J'ai avancé, dans les volumes précédens, qu'à l'époque de mon arrivée en Angleterre, la cause du roi de France avoit singulièrement perdu de son intérêt auprès des puissances de l'Europe; que l'Angleterre, en particulier, n'en avoit jusqu'alors mis aucun à venir à son secours; que ce n'a été que depuis l'ouverture de mes négociations avec ce gouvernement qu'il *a paru en prendre à la position des princes*, et qu'il s'est déterminé à recevoir à sa solde l'armée de Condé; ce qui, vu la

disproportion considérable de la paie autrichienne à la paie anglaise, ajoutoit à l'espoir de combattre bientôt sur le seul champ de bataille où leur courage pouvoit être utilement et dignement employé, une amélioration considérable dans le sort des braves royalistes qui composoient ce corps, depuis son illustre chef jusqu'au dernier soldat.

J'ai dit que ces bureaux de correspondance ou d'agence, dont j'ai déjà nommé quelques membres, résidant tant à Londres qu'à Paris, étoient dans la plus complète ignorance sur la situation des provinces insurgées ; que tous les rapports qu'ils faisoient parvenir de temps à autre aux conseils des princes ne pouvoient être fondés que sur des bases fictives et mensongères ; et que, depuis près de deux ans que le sang des fidèles sujets du roi couloit pour leur cause, les princes français, et ceux qui avoient l'honneur de les *conseiller*, en étoient réduits à des *présomptions* à cet égard.

Qu'enfin les ministres que M. le régent entretenoit auprès des puissances de l'Europe étoient tenus dans la même obscurité sur les desseins des cabinets vers lesquels ils avoient été envoyés ;

qu'ils étoient *tolérés*, *rarement consultés*, *jamais mis dans le secret*, etc., etc.

Je concluois de tout ceci que, vu cet état déplorable et cette nullité de ressources, dans lesquels j'avois trouvé la cause royaliste au dehors, mes efforts pour lui faire reprendre l'intérêt et la dignité si nécessaires à ses succès, auroient dû me susciter d'autant moins d'inimitiés, que ceux qu'on avoit faits avant moi pour y parvenir paroissoient n'avoir été propres qu'à les faire décroître.

Un malade abandonné des médecins, et livré aux soporifiques et aux poisons lents que lui administrent quelques charlatans avides, ne voit point avec les yeux de la colère ou de la haine l'homme qui lui présente enfin quelques moyens raisonnables et efficaces de le rendre à la vie et à la santé.

Cependant, la preuve que tel étoit, sans exagération, l'état des affaires, se trouve consignée dans la lettre, que j'ai déjà citée, du maréchal *de Castries* au duc *de Harcourt*, 29 novembre 1794, plus de deux mois après mon arrivée à Londres. Cette pièce contenant en outre des choses sur lesquelles il est nécessaire d'arrêter l'attenti[illegible]

lecteurs, je la leur soumettrai en entier. Ils voudront bien remarquer qu'elle est l'ouvrage d'un homme respectable, qui s'y dit lui-même être un des conseillers de M. le régent, et dont les erreurs en politique ne peuvent être attribuées qu'à cette ignorance générale de l'état des choses, qu'elle démontre, à chaque ligne, avoir été telle que je l'ai décrite dans les conseils et parmi les agens des princes.

Je fais imprimer en caractères italiques les passages qui ont le plus de rapport aux objets que j'ai déjà traités ou à ceux que j'aurai à traiter par la suite.

A Hamm, ce 29 novembre 1794.

« J'ai reçu du quartier-général du duc d'York, Monsieur le duc, *toute l'expédition* que M. le comte d'Artois envoie à Vérone, de tout ce qui s'est passé *depuis deux mois* touchant les grands intérêts qui nous occupent. J'ai connu par là des choses très-extraordinaires dont je n'avois eu que des notions inquiétantes. Votre correspondance avec le prince m'a fait connoître combien vos lumières, votre sagesse et la considération dont vous jouis-

sez à juste titre *a déconcerté une marche qui pouvoit avoir de grands dangers* *.

» Il me reste à connoître le parti que vous avez pris, d'après l'envoi qui vous a été fait d'une personne dont le choix a eu le droit de m'étonner **.

» J'ai vu dans les différentes pièces qui sont adressées à Vérone le mémoire que vous avez donné sur l'emploi à faire des émigrés. Je joins ici, et pour vous seul, le résultat d'une conférence que j'ai eue avec un agent principal de la cour de Vienne sur ce même emploi de la noblesse émigrée.

» Depuis l'époque du 28 juin, je n'en ai plus entendu parler; j'en retrouve quelques suites dans les pièces que je viens de lire, mais qui ne se présentent plus sous les mêmes formes. Je vous demande, à ce sujet, une explication; *savoir, ce que vous savez ou présumez* *** *sur la formation de deux Vendées.*

* Voyez le volume III, page 250.

** *Ibid.*

*** Si les principaux conseillers des princes en étoient réduits à chercher des *présomptions* sur un objet qui occupoit

» Si la cour de Vienne, qui laisse l'Angleterre *solder le corps de M. le prince de Condé depuis le* 15 *de ce mois*, n'entend cependant pas en disposer, car *il paroît* que l'empereur a marqué le désir de le garder sur le Rhin, et que les ministres britanniques n'ont rien opposé à cette *réclamation*, *j'ai lieu de penser* que l'Angleterre, en payant, n'en laissera pas moins la cour de Vienne en disposer, *s'il* entre dans le plan de la campagne de 1795 de faire deux efforts à la fois pour faire pénétrer en France deux corps français *.

» *Il est possible* que mylord *Spencer* soit convenu *secrètement* de cette disposition qu'on a dû lui proposer, *et que les deux cours en fissent un secret.* Toutes ces connoissances, Monsieur le duc,

alors toute la France, c'en est assez sans doute pour juger de l'incapacité, de l'ignorance ou de la mauvaise foi des agens de Paris et de leurs correspondants de Londres, qui prétendoient être si bien instruits.

* Ce paragraphe et le suivant ne laissent pas de doute sur le peu de confiance dont jouissoient auprès des cours de Londres, de Vienne et de Madrid les envoyés des princes, puisque les premières leur faisoient un secret d'une détermination qui devoit les intéresser exclusivement, et qu'ils ne connoissoient les dispositions de la dernière que par *l'opinion publique*.

sont nécessaires pour bien conseiller M. le régent ; car, vu l'état de l'Espagne, il n'y a aucune situation utile à y prendre. *La politique y reçoit l'ordre de l'Angleterre ;* la partie militaire n'y présente que des revers ; et le gouvernement y est dans un désordre qui ne laissera aucunes chances à Monsieur (le régent) pour y jouer un rôle décent. Si c'est pour déterminer la reconnoissance de Louis XVII et la sienne, *elle peut avoir lieu de loin comme de près ;* et si la cour d'Espagne *est telle que l'opinion publique la peint*, ce ne sera qu'à son corps défendant qu'elle admettra MONSIEUR à Madrid ; car il ne seroit pas en sûreté sur les frontières.

» Dans la supposition qui vient d'être faite, *à moins qu'on ne veuille ranger publiquement* MONSIEUR *dans la classe de la nullité*, on ne peut insister pour l'envoyer en Espagne, *si, d'après sa correspondance, il n'a pas pris d'engagement avec S. M. C. ;* car, de deux choses l'une, il faut faire la paix ou la guerre d'ici à quelques mois.

» Si c'est la paix, M. le régent doit *rester à portée de discuter les intérêts de la monarchie et de l'émigration ;* si c'est la guerre, il faut qu'il la fasse dès lors qu'on *l'aura dépouillé de l'état de*

proscrit, et qu'il sera revêtu de l'autorité qui lui appartient; à moins que l'Angleterre n'en fît *un centre politique, soit en Angleterre ou en Hollande*, où tous les intérêts viendroient se réunir *.

» J'ai vu d'abord dans vos relations que le ministère britannique *improuvoit l'éloignement de* MONSIEUR, et demandoit son rapprochement en alléguant la nécessité de raccourcir les négociations. J'ai vu depuis que cette cour n'avoit fait que consentir à son passage en Espagne, sans y mettre d'intérêt; *et depuis qu'elle a paru en prendre à la position des princes* **, on voit *par vos dernières dépêches* que mylord Grenville *semble* insister sur le passage de M. le régent en Espagne,

* Ce paragraphe pourroit être le sujet d'une longue discussion dont je m'abstiendrai. Je crois qu'il est peu de monde qui ne convienne du défaut de justesse des idées qu'il contient. Ce n'étoient point les puissances étrangères qui pouvoient revêtir M. le régent de l'autorité qui lui appartenoit: tout ce qu'elles pouvoient faire, étoit de lui fournir les moyens de s'en revêtir lui-même; et c'est ce que j'avois obtenu.

On a aussi la preuve ici que la situation, alors si critique de la Hollande, n'étoit pas plus connue que les intentions des autres puissances.

** C'est-à-dire depuis mon arrivée en Angleterre.

sans alléguer aucun motif politique qui doive y déterminer *.

» Je crains que quelques fausses lumières ne fassent penser au ministère britannique que M. le comte d'Artois ne soit *en titre suffisant* pour résoudre *bien des questions politiques, dont les solutions doivent précéder les opérations militaires : et, en cela, il se tromperoit fort.*

» *La réunion des deux princes, cet hiver,* est une première condition à remplir, que je crois essentielle. Ils concerteront ensemble les moyens les plus propres à remplir les vues des puissances. *Les ministres britanniques présideront les dispo-*

* S'il étoit vrai qu'encore à cette époque la politique en Espagne *reçût ordre de l'Angleterre*, et que celle-ci eût *insisté sur le passage de* MONSIEUR *en Espagne*, ce dont je n'ai pas été bien instruit, il étoit naturel de supposer au gouvernement britannique quelque motif assez puissant pour *y déterminer*. Tout le monde ne sera pas de l'avis que l'on pouvoit décider le ministère espagnol *à la reconnoissance du roi de France, de loin comme de près*. Et quand le séjour de MONSIEUR en Espagne n'eût servi qu'à créer un obstacle à la paix qui a détaché cette puissance de la coalition, ou qu'à la retarder considérablement, ou même à éviter cette violation d'hospitalité dont le sénat de Venise a été forcé de donner un premier exemple, qui n'a été que trop suivi, c'eût été sans doute beaucoup gagner.

sitions politiques qui doivent tant contribuer au mouvement qu'il convient de donner à l'intérieur : et ces bases bien posées, bien entendues et bien concertées, mettront un ensemble dans les dispositions *qu'on a bien négligé jusqu'à présent.*

» Chacun partiroit de là pour sa destination, et n'auroit plus qu'à s'occuper des moyens d'exécution dont il auroit la direction. Si on ne suit pas cette marche, ou si on la trace trop tard, le printemps arrivera sans avoir *concerté* les opérations *politiques* et militaires. Or, il *s'établira une discordance, à plus d'un égard*, qui aura des suites fâcheuses *.

* Ce paragraphe et le précédent donnent une preuve frappante du bon esprit de M. le maréchal *de Castries;* la réunion des deux augustes frères a toujours paru aux hommes sensés le moyen le plus sûr d'éviter cette *discordance* fâcheuse, qui a produit tant de suites funestes. Non pas que j'entende dire qu'elle ait existé entre les deux princes, mais bien trop entre les hommes qui se disputoient leur confiance. Or, je puis affirmer, sans rien hasarder, que j'avois amené les choses au point, que cette réunion pouvoit bientôt s'effectuer là où elle pouvoit produire tous les avantages à la fois; en France, à la tête d'une armée, où le régent et le lieutenant-général du royaume n'auroient été soumis ni aux ordres de S. M. C., ni à ceux de personne; mais on n'a pas voulu que cela fût ainsi!

A ce propos, je dois dire que j'ignore aujourd'hui ce que

» En attendant votre réponse, *je vais écrire à Monsieur, dans l'esprit de la lettre que j'ai l'honneur de vous* adresser; et je demeurerai dans mon opinion jusqu'à ce que vous m'éclairiez sur les avantages qui doivent se rencontrer à envoyer M. le régent dans une région où il ne sauroit ce qui concerne ses plus grands intérêts que lorsqu'il ne seroit plus à même d'y porter remède.

» S'il m'est possible de joindre M. Las Casas, à son passage dans la Westphalie, j'irai causer avec lui sur les ressources que l'Espagne peut fournir aux princes dans les deux suppositions de la paix ou de la guerre, et vous en instruirai pour son arrivée.

» Le prix que je sais mettre à votre judiciaire; les lumières dont vous êtes à portée d'éclairer le jugement que vous portez sur mes observations, me fera attendre avec impatience votre réponse. Recevez, etc. »

le maréchal entend par le *voyage de Toulon*. Ce que je sais parfaitement, c'est que le ministre d'Espagne a toujours cherché à inspirer aux royalistes des soupçons sur les intentions de l'Angleterre, et à les détourner de se lier avec cette puissance.

Et par *post-scriptum :*

« J'ai reçu une grande lettre chiffrée de vous, datée du 7, et je l'ai reçue en même temps que celle du 18, quoique du même lieu. Je n'ai encore pu savoir ce qu'elle contient : j'en ai cependant assez vu pour juger qu'elle explique *ce que j'ai lu dans les comptes rendus par monseigneur à M. le régent*, et dont je vous parle, *à mot couvert*, *au commencement de cette lettre.*

» Je reviens encore sur ce qui concerne M. le régent. *L'Angleterre paroît toujours mettre Monsieur à l'écart. Son nom ne se trouve dans aucun de ses plans :* or, vous sentez que cette singularité est trop peu naturelle pour n'avoir pas une cause que *le voyage de Toulon* a d'autant moins dû produire, que le ministère sait que *M. le régent n'a rien fait que par ordre de Sa Majesté Catholique.* »

Il est difficile de lire cette lettre sans qu'elle ne donne lieu à une multitude de réflexions. Je m'en permettrai peu, outre celles que j'ai jugées nécessaires, en forme de notes, pour rendre plus facile l'application des passages auxquels elles ont rapport. Cependant il est deux objets telle-

ment considérables par la connexion qu'ils ont eue avec les causes immédiates des malheurs du parti royaliste, qu'il m'est impossible de ne pas m'y arrêter un moment.

D'abord, on aura remarqué, en plus d'un endroit, que *M. de Castries* fait marcher, avant tout ce qu'il appelle les dispositions, les questions, et les solutions *politiques;* et qu'il leur attache un degré d'importance que certes, dans la circonstance dont il s'agit, elles n'avoient pas. Si cette erreur n'eût été que celle d'une personne seule, à la loyauté et à la bonne foi de qui je me plais, d'ailleurs, à rendre hommage, il seroit inutile de la relever : mais je n'ai eu que trop souvent lieu de connoître qu'elle a été non-seulement générale parmi les conseillers immédiats des princes, mais qu'elle s'est comme *électriquement* propagée jusqu'aux derniers des derniers subalternes, dont un grand nombre n'a pas plus de prétentions à la même candeur que de droits aux mêmes égards; et à cette occasion, je dois prier le lecteur de se garder de confondre trop généralement ceux à qui l'ancien ordre de choses n'avoit laissé rien désirer pour le rang et pour la fortune, et qu'on

doit raisonnablement supposer avoir le même intérêt que le roi au rétablissement de la monarchie, avec cet assemblage d'agens avides à la petite ambition de qui la révolution avoit ouvert toutes les chances, et qui ne voyoient dans le parti où les circonstances, et peut-être la nécessité, les avoient jetés, que les moyens de rassasier leur orgueil et leur cupidité, même aux dépens de la confiance de son chef et du salut de ses membres.

Dans les premiers, cette opinion peut et doit être attribuée à une longue habitude d'affaires, ou même de jouissances, dans le calme du cours ordinaire des choses; à une confusion d'idées que, vu leur éloignement du lieu de la scène, il ne leur étoit guère possible de rectifier; à une assimilation de circonstances dont ils n'étoient pas à portée de saisir le contraste : et surtout aux fictions et aux mensonges dont ils étoient assaillis par des agens subalternes pour qui le moyen le plus sûr de faire filtrer l'erreur jusqu'à l'esprit des princes, étoit d'en pénétrer ceux qui participoient plus directement à leurs conseils.

Chez les autres, elle étoit le produit de principes entièrement différens.

La politique, si je ne me trompe, est l'art de maintenir la paix sur la terre, par l'application sage et judicieuse des lois adoptées par les nations pour conserver un juste équilibre entre elles. Il n'est pas d'idée plus sublime que celle que ce mot exprime ; mais on doit convenir que, depuis long-temps, il a été tellement prodigué, profané, prostitué, qu'on peut, en vérité, l'appliquer à tout, et qu'il est peu de menteurs, de fripons et de sots dans le monde (trois espèces qui ont plus d'affinité qu'on ne le pense), qui, dans quelques circonstances de leur vie, n'aient pas cru avoir à s'applaudir d'être d'excellens *politiques*. C'est ainsi que le simple abus des mots peut quelquefois conduire à toutes les absurdités, à tous les désastres, à tous les crimes.

Il est fâcheux de pouvoir dire que la révolution française avoit singulièrement multiplié les *politiques* parmi mes compatriotes de tous les partis, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Cette profession, ainsi dégradée, offre tant de séductions à l'incapacité, à l'impuissance, et des dépenses si commodes à l'ignorance et à la lâcheté, qu'on ne doit pas être surpris si tant de gens s'y livrent.

Heureux encore, lorsque les hommes utiles sur qui cet essaim de frêlons s'acharne pour leur ravir le fruit de leurs travaux, en sont quittes à ce prix, sans avoir à souffrir du venin de leurs piqûres!

Aussi, toutes les fois qu'il s'est offert quelques chances pour arrêter le mouvement de la révolution, ou de lui faire prendre une direction favorable, il s'est toujours élevé un cri pour appeler la discussion des *mesures*, des *données* et des *bases politiques*. Cette discussion n'étoit pas entamée, que l'occasion avoit fui; et si elle venoit à se représenter, la lenteur des messages, la multiplicité des correspondances et des confidens, la vanité, les indiscrétions, l'espionage, etc, préparoient d'avance la ruine de tous les plans; et, ce qu'il y a de plus déplorable, la perte, impossible à réparer, d'hommes fidèles et dévoués, qui ont péri par milliers à la suite de chaque complot éventé, ou de chaque entreprise avortée.

Tout cela peut avoir quelquefois son utilité, dans les temps ordinaires où les lenteurs tendent à prévenir les désastres que trop de précipitation pourroit produire; mais, hors de là, ce ne sont que des hochets que les révolutions brisent dans

les mains des grands enfans qui s'obstinent à en agiter les grelots. Si le club des jacobins (ce volcan d'audace et de crimes qui vomissait sur toutes les parties du globe, sa lave pestiférée, et contre lequel on ne pouvoit se promettre de succès qu'en agissant avec la promptitude de la foudre) avoit pu diriger les conseils qui lui étoient opposés, il lui auroit été impossible, sous le rapport matériel, de les disposer plus à son avantage que cette fatale réunion de circonstances ne l'avoit fait.

Dans celle dont il est ici question, se présentoit-il un seul point politique à résoudre; s'agissoit-il de quelques conditions secrètes, ou d'engagemens respectifs qui dussent faire la matière d'une discussion préliminaire; l'Angleterre demandoit-elle des colonies, des provinces, la cession d'une place ou d'un port? Non : elle ne demandoit que le secret. Elle ne cherchoit qu'à se mettre en garde contre les indiscrétions dont elle avoit à se plaindre, et n'étoit-ce pas suffisamment détruire tous motifs de défiance et de soupçon, que de confier ce secret à un gentilhomme français qu'elle n'avoit connu que parce qu'il étoit le chef et l'envoyé de la portion la plus nombreuse des

sujets restés fidèles à leur roi, et qui, tout récemment encore, venoit d'être investi des pouvoirs illimités du lieutenant-général du royaume, au nom de M. le régent? Ne consentoit-elle pas, enfin, à *reconnoître* le roi de France, à réunir, sous la bannière des princes ses oncles, cette foule d'émigrés qui avoient tout sacrifié pour leur cause; à placer M. le prince de Condé sur le seul théâtre digne de sa gloire; à fournir au roi des subsides, une armée et des vaisseaux d'escorte et de transport? Depuis deux ans que la cause royaliste étoit tombée dans l'abandon et dans le discrédit, tous les vœux, tous les efforts pour obtenir cette intervention, avoient été vains. Un abattement général avoit succédé aux premières espérances. Ce n'étoit plus que du temps, ou d'un prodige inespéré, que les émigrés osoient attendre leur salut. Les circonstances s'étoient réunies pour opérer ce miracle. Il étoit dû, sans doute, au courage des insurgés, qui donnoit enfin au roi quelque poids à mettre dans la balance de l'intérêt commun. Que vouloit-on de plus? Mais le hasard m'avoit fait leur organe; et comme chacun voyoit avec chagrin que ce fût un autre que lui-même, tous,

pour agir conséquemment, devoient être d'accord contre moi : voilà tout le mystère.

Quelles étoient, finalement, ces *dispositions politiques* qui devoient *tant contribuer au mouvement qu'il convenoit de donner à l'intérieur?* Cette phrase seule décèle dans quelle obscurité on avoit tenu les conseillers des princes, sur un objet qui étoit d'un si haut intérêt pour eux. Il suffira de dire qu'à cette époque, le sang de plus de trois cent mille hommes avoit déjà coulé en France pour la cause de la monarchie !...

Mais il est bon d'observer que cette persuasion dans laquelle ont été les princes français eux-mêmes, ainsi que les hommes qui étoient de bonne foi parmi ceux qui avoient l'honneur de les approcher de plus près, savoir qu'il étoit en leur pouvoir de donner à *l'intérieur* tel mouvement, de telle manière, et dans tel temps qu'ils le jugeroient à propos, et qu'un ordre du roi suffiroit pour lever tous les royalistes en masse, lorsqu'il voudroit le donner *, provenoit d'un système de déception qui n'a pas cessé d'être pratiqué envers

* M. le comte d'Artois, aujourd'hui MONSIEUR, étoit tel-

eux, par les agens de Londres et de Paris, et par leurs émissaires auprès de leurs altesses royales, auprès du gouvernement anglais, et des royalistes eux-mêmes. Ce système sera exposé plus tard. C'est assez de dire, ici, qu'il étoit moralement impossible qu'ils s'en préservassent, tant il étoit pris de précautions pour fermer toutes les voies par où la vérité aurait pu parvenir jusqu'à eux *.

Le second objet porte sur un point tellement grave, par sa nature et par les effets qu'il devoit inévitablement produire, que, malgré toute la justice que je suis disposé à rendre aux intentions de

lement trompé à cet égard, il y a six ans, que je lis dans une lettre de S. A. R. ce passage remarquable :

« Les vrais Français ne désespéreront jamais du réta-
» blissement de la monarchie; et le roi, mon frère, les
» trouvera toujours prêts à se dévouer lorsqu'il en donnera
» l'ordre. » (12 décembre 1797.)

* J'avois pris le parti, il y a quelques années, d'adresser au roi, alors à Blankenbourg, des notes détaillées sur différens objets sur lesquels j'étois le seul qui eût osé dire la vérité. Je trouve aujourd'hui une lettre d'un des officiers qui s'étoient chargés de ce message (M. Cottin de la Thuillerie), par laquelle il m'apprend, du lieu même où résidoit S. M., qu'on avoit été obligé de supprimer une partie de ces notes avant de lui soumettre mon travail. Je produirai les passages supprimés quand j'en serai là. C'est ainsi qu'on sert les princes!

M. *de Castries*, on ne peut pas ne pas regretter qu'il se soit hâté d'écrire, comme il le dit, à S. A. R., *dans l'esprit de cette lettre*, avant d'avoir reçu, ou d'avoir attendu, du moins, un temps suffisant pour recevoir les *connoissances* qu'il demandoit et qu'il jugeoit, avec raison, si *nécessaires pour conseiller M. le régent*. Je parle de ces soupçons vagues sur les intentions des ministres anglais; de cette prédilection, qui leur est si gratuitement attribuée, pour M. le comte *d'Artois*, à l'égard duquel le maréchal soutient qu'ils se *tromperoient fort*, si (ce qu'il craint) *quelques fausses lumières* leur font *penser* que ce prince soit *en titre suffisant pour résoudre bien des questions politiques*, etc., tandis que l'Angleterre lui *paroît toujours vouloir mettre* MONSIEUR *à l'écart; que son nom ne se trouve dans aucun de ses plans*, ce qu'il considère comme une *singularité trop peu naturelle, pour n'avoir pas une cause*, etc., etc.

Le lecteur a, dans ce peu de mots, l'opinion générale que les conseils de M. le régent s'étoient formée d'abord, ou qui leur avoit été suggérée, à l'égard de l'Angleterre, et dont ils ont cru, par conséquent, qu'il étoit de leur devoir de chercher

à pénétrer l'esprit de ce prince. Il faut aussi qu'il sache, et il l'apprendra successivement, avec quelle profusion, avec quel artifice, avec quel acharnement cette erreur a été répandue, exagérée et dénaturée dans les sens les plus atroces, par des individus qui ont fait, pendant quinze ans, leur métier, comme leur profit, de colporter des insinuations perfides, de s'en ressaisir lorsqu'elles avoient obtenu un premier effet, et de les reproduire sous mille et mille formes, pour en faire les bases de leurs calomnies et de leurs noirceurs, et l'aliment de leurs intrigues :

On lit, dans la première déclaration de *Duverne de Presle*, dit *Dunant*, que j'ai déjà citée, ce passage singulier.

« Le roi et son conseil n'ayant jamais cessé de penser que les services des Anglais sont des services perfides, qui n'ont pour but que l'entière ruine de la France..... »

On ne dira pas que ceci n'est qu'un faux aveu arraché à un homme dans les fers, par la crainte de la mort : car, tel a été constamment le langage de tous ces agens du dedans et du dehors, quoique en pleine liberté, comme la suite le prouvera.

On a ici une preuve de cette ruse grossière, quoique souvent trop efficacement employée, qui étoit d'attacher toujours le nom du *roi* aux opinions et aux actions de ses conseils. Par la même raison, on n'a jamais manqué de profaner ce nom, au point de le lier aux bévues et aux fautes des êtres les plus subalternes. Comment ce *Dunant* qui, depuis trois ans, faisoit le métier d'épicier à Paris*, ce Brothier**, et tant d'autres, pouvoient-ils connoître la façon de penser du roi, que jamais il n'avoit eu l'honneur d'approcher, non plus qu'aucun membre principal de son conseil? Ce ne pouvoit donc être que la répétition d'une opinion particulière, ou plutôt d'un mensonge prémédité de ces petits agioteurs d'intrigues, résidans à Londres, qui ne manquoient jamais de crier à la

* On observera que ce de Presle, *Dunant*, l'un des agens de Paris, envoyé par ses confrères vers les correspondans de Londres et auprès du ministère anglais, venoit, quelques jours avant la date de cette déclaration, de passer un temps considérable en Angleterre, où il ne s'étoit occupé que de soumettre des plans au gouvernement, de surprendre sa confiance, et d'en obtenir de l'argent, le tout conjointement avec ses correspondans.

** Voyez l'exposé de la conduite et des principes d'A. C. Brothier, etc. 1^er^ avril 1797.

trahison, à la perfidie, lorsque les portiers des bureaux, fatigués de leurs importunités et de leurs bassesses, leur avoient refusé l'entrée des antichambres.

Il n'est pas moins heureux, qu'il n'est à la louange des deux autres frères, que la tendre amitié qui les unit, et que la noble confiance de l'un, comme l'inébranlable attachement à ses devoirs qui distingue l'autre, aient prévenu les effets que ce système de déception et de perfidie auroit produits, sans doute, sur des esprits vulgaires. Mais les mêmes motifs n'existant pas à l'égard du gouvernement britannique, ni au mien, il étoit bien difficile que ces attaques réitérées ne parvinssent pas, enfin, à faire naître quelques doutes* : et la

* Le 13 août 1795, au moment même où l'on croyoit à Vérone que S. A. R. Monsieur avoit rejoint la Vendée sous l'escorte d'une flotte et d'une armée anglaise, M. d'Avaray, gentilhomme qui a l'honneur d'être admis à l'intimité du roi, et que ce prince daigne appeler son ami, étoit tellement trompé lui-même, qu'il écrivoit à M. de Charrette :

« Atténuez le mauvais effet que peut produire en France *la confiance apparente* accordée aux Anglais. »

Et plus bas, après avoir dit que le roi compte aller passer quelques jours à son armée du Rhin (l'armée de Condé), il ajoute : « Il est essentiel que l'Angleterre n'en soit pas prévenue; car, voyant le roi avec M. le prince de Condé,

blessure a dû être d'autant plus profonde, que le cœur qui la recevoit avoit plus d'élévation, et un sentiment plus vif de sa dignité.

Je déclare que si j'eusse pu savoir alors une partie de ce que j'ai appris depuis, je n'aurois pas hé-

non-seulement elle ne se presseroit pas de répondre à sa demande (cette demande étoit celle de vaisseaux pour transporter S. M. à la Vendée auprès de MONSIEUR), mais elle pourroit le laisser sur le Rhin, dans la dépendance de l'empereur. »

Quel intérêt l'Angleterre pouvoit-elle trouver à refuser au roi ce qu'elle faisoit pour son frère, et quel avantage l'Autriche devoit-elle s'en promettre? c'est ce qui n'est pas facile à deviner; mais cette habitude de méfiance et de soupçons, dont il paroît que les motifs les plus respectables et les plus sacrés ne mettoient personne à l'abri dans l'esprit de quelques-uns des conseillers du roi, s'explique encore par la confiance illimitée qu'ils donnoient aux agens subalternes, et par le passage, qui suit, d'une lettre de ces derniers. (23 novembre 1795.)

« Maintenant, disent-ils, la scène a changé; nous ne pouvons plus transporter Louis XVIII, ainsi qu'on eût pu faire de MONSIEUR : ce sont, en politique, deux personnages bien différens, que les KAUNITZ-CHATAM épient avec la plus scrupuleuse attention. Il falloit, il y a un an, profiter de la Méditerranée. Ainsi donc il faut rester à Vérone; il n'y a plus de remède, etc. »

Quel ton, grand Dieu! et dans quelles mains le sort du roi, de ses fidèles sujets, et je ne risque pas trop de dire celui du monde entier, étoient-ils donc remis!!!

sité un instant à abandonner une entreprise, au succès de laquelle se formoit secrètement un aussi terrible obstacle : mais comment aurois-je pu le soupçonner ? Muni des pouvoirs de M. le comte d'Artois, au nom de M. le régent, et en vertu de son autorité ; chargé des instructions de ce prince qui exprimoient sa *juste confiance*, *et sa reconnoissance pour les efforts et les sentimens généreux de sa majesté britannique et de ses ministres*, confiance et reconnoissance qu'il m'ordonnoit *d'inspirer et de consolider dans tous les cœurs* *, et qu'il éprouvoit sincèrement lui-même ; s'il arrivoit, quelquefois, que les propos que faisoit déjà circuler avec art dans les cercles des émigrés, pour préparer les esprits à recevoir bientôt le poison de calomnies plus graves, parvinssent jusqu'à moi, je ne pouvois considérer ces petites manœuvres que comme les efforts d'une envie impuissante, et je n'en poursuivois pas moins mon objet, sans distraction comme sans crainte.

Ce que j'ai dit plus haut relativement à ces prétendues questions politiques qu'il paroissoit au

* Voyez volume III, page 423.

maréchal être si nécessaire de résoudre avant tout, s'applique également au défaut supposé de *titre suffisant* en M. le comte d'Artois, pour en donner la solution. Il est inutile de le répéter; j'ajouterai seulement que le titre de lieutenant-général du royaume, vu spécialement les circonstances dans lesquelles et pour lesquelles M. le régent avoit jugé à propos de le conférer à ce prince, n'eût été qu'un titre illusoire, s'il n'eût pas suffi pour autoriser Son Altesse Royale à en exercer les fonctions politiques et militaires. Je dirai de plus que le gouvernement britannique n'a pu voir, et n'a vu, en M. le comte *d'Artois*, que le représentant de M. le régent, par l'ordre de qui ce prince avait rejoint l'armée anglaise sur le continent, afin d'être plus à portée de *discuter les intérêts de la monarchie et de l'émigration;* qu'il étoit investi des pouvoirs les plus amples, relativement du moins à l'Angleterre, puisqu'il s'étoit jugé lui-même *en titre suffisant*, pour m'en transmettre d'illimités, et pour prendre en personne le commandement des armées royalistes, aussitôt que je serois parvenu à obtenir les moyens nécessaires pour satisfaire la

vive et noble impatience qu'il témoignoit de *combattre à notre tête et de partager nos dangers;* que le ministère anglais, n'ayant ni fait ni proposé, jusqu'à cette époque, aucun plan relatif au parti du roi, il ne devoit pas paroître surprenant que le nom de M. le régent ne se trouvât sur aucun ; que quand bien même il en eût été autrement, le nom du représentant ne peut jamais être considéré que comme celui de la personne représentée ; que la preuve que M. le comte *d'Artois* n'agissoit et n'étoit censé agir qu'en cette qualité, résulte de l'exactitude avec laquelle il n'avoit pas cessé de rendre à son auguste frère le compte de toutes ses opérations, dont *l'expédition* venoit d'être si récemment soumise à l'examen de M. *de Castries* lui-même; que conséquemment rien n'étoit plus naturel que la *marche* que le gouvernement anglais avoit adoptée; et que trouver cette *marche trop singulière pour n'avoir pas une cause* inconnue, ne pouvoit être provenu dans l'esprit d'un homme désintéressé et loyal, que du manque absolu de bases nécessaires, pour asseoir un jugement quelconque : ce qui confirme surabondamment ce que j'ai dit de l'impossibilité où étoient

les conseils des princes, de loin comme de près, de leur donner un seul avis utile, dans la position critique où la révolution et les suites les avoient placés.

A défaut de bases fixes et de données précises, il est cependant, s'il m'est permis de parler ainsi, un moyen *supplémentaire* d'éclairer son opinion, ou d'éviter, du moins, de s'égarer. Ce moyen consiste en une connoissance profonde des hommes et des choses, parce qu'il conduit à la vérité, par analogie et par induction. Une telle connoissance s'acquiert bien plus sûrement et plus facilement, en quelques années de révolution, que dans le cours d'une longue vie, dans des circonstances ordinaires; car les révolutions font tomber tous les masques, et c'est alors que les passions s'agitent à découvert. Mais ceux qui, dès les premiers jours, ont quitté le lieu de la scène, d'où ils n'ont emporté que d'anciens souvenirs, de longues habitudes, ou de vains ressentimens, toutes choses dont l'observateur, sur les lieux, doit se dépouiller avant tout, s'il veut tirer quelque fruit de ses observations, sont nécessairement privés de cette

ressource secondaire; et il est vrai de dire qu'il n'étoit pas un seul membre du conseil des princes français qui ne fût dans ce cas.

Je serois souvent obligé de revenir sur cette supposition, si funeste, de perfidie attribuée au gouvernement anglais, par les mêmes personnes qui, jusqu'à ce jour encore, n'ont pas cessé de s'efforcer de le circonvenir, pour l'engager à seconder, du moins de son argent (car ç'a toujours été un accessoire dont ils ont fait souvent le principal), l'exécution de projets aussi chimériques dans leur conception que déplorables dans leurs suites. Je n'hésite pas à attribuer à cette cause presque tous les malheurs dont je dois rendre compte; et les preuves s'en multiplieront à mesure que j'avancerai dans mon récit.

Cependant, pour éviter, désormais, de le couper par des réflexions et par des digressions; comme cette absurdité et ces déclamations qu'on aurait dû s'attendre à voir reléguées à la tribune des jacobins, ou dans les manifestes du comité de salut public et du directoire, ont tendu à me placer dans une alternative où il ne me convient pas

de rester, celle d'avoir été une dupe ou un traître ! . . . le lecteur me pardonnera sans doute le peu de mots que j'ai à dire à ce sujet.

Ils n'étoient sûrement pas de bonne foi, ceux qui s'écrioient que l'Angleterre étant l'ennemie naturelle de la France, on ne devoit pas s'attendre qu'elle prît un intérêt sincère à la cause de son roi détrôné et de ses citoyens fugitifs et proscrits. On auroit pu se borner à répondre à cela : Pourquoi donc, depuis trois ans, sollicitent-ils avec tant d'empressement son intervention et ses secours ? et s'ils ne reçoivent l'asile et le pain de sa générosité que pour la calomnier, ou même en médire, se sont-ils donc réservés de fournir à l'histoire le seul trait neuf, peut-être, de la dépravation humaine que la révolution française ait produit ?

Il n'est personne qui ignore que, depuis la première époque de leur civilisation jusqu'au dernier moment de leur existence politique, la France et l'Angleterre ont été et doivent être rivales. Toutes les puissances du monde le sont, dans la proportion que leurs intérêts respectifs peuvent se heurter d'une manière plus ou moins fréquente et sensible. Cette rivalité est dans la nature, elle est la

base de l'harmonie générale, la source de la gloire et de la prospérité des nations, et le pivot, si j'ose parler ainsi, sur lequel reste suspendue la balance de l'Europe. Et je ne crains pas de dire que c'est principalement à cette inimitié politique dont il n'est pas un siècle qui n'ait donné des preuves multipliées entre la Grande-Bretagne et la France, qu'elles doivent, l'une et l'autre, le rang qu'elles ont occupé parmi les autres nations, et la supériorité qu'elles ont fini par obtenir sur elles en se préservant, respectivement, de cette indolence funeste que traînent après eux le repos, les jouissances et les richesses, et qui a jusqu'à ce jour creusé le tombeau de tous les peuples, ou qui leur a forgé des fers. L'époque à laquelle j'écris est, peut-être, celle qui fournira le plus de preuves de cette observation, quand l'histoire dessinera, pour la postérité, l'attitude imposante de la Grande-Bretagne, seule aux prises avec les vainqueurs de la terre, ne désespérant pas de pouvoir marquer des bornes à leur ambition et une mesure à leur audace.

Lorsque les rapports et les intérêts qui unissent ou qui divisent les peuples ne sont fondés que sur

des circonstances variables, ils doivent changer, sans doute, au gré de cette versatilité; mais lorsqu'ils tiennent spécialement à la position territoriale, ils n'éprouvent de changemens que ceux que subit la nature, et tant qu'un bouleversement général ou partiel n'aura pas submergé l'Angleterre dans les vagues, et que la portion du continent qu'habitent les Français portera sa surface élevée au dessus du niveau des eaux; dût même, un jour, l'un de ces pays devenir, transitoirement, le conquête de l'autre, ils n'en seront pas moins rivaux, et même ennemis, aux intervalles près de repos et de paix nécessaires à leur existence mutuelle *.

On a accusé, j'ignore sur quel fondement, le gouvernement anglais d'avoir secondé, sinon excité, les premiers troubles qui ont amené la révolution française. J'ai lieu de croire que c'est à tort; mais quand cela eût été, ne venoit-il pas d'y

* Je parle ici dans la supposition de la durée de l'unité respective chez les deux nations, durée que je suis loin de prévoir pour la France, qui offre aujourd'hui tous les symptômes qui ont précédé de près le démembrement et le partage des grands empires.

être suffisamment provoqué par la part que la France avoit prise à l'insurrection des Américains? Auroit-il fait autre chose que d'avoir exercé de justes représailles, et seroit-il sage de conclure de tout ceci que cette rivalité, que ce sentiment national, qui n'est que le produit du sentiment de sa propre préservation, de son intérêt et de sa gloire, ait dû, ait pu même s'étendre à des individus? que, dégénéré en une haine aveugle et barbare, il se soit acharné à poursuivre des princes infortunés, et des sujets proscrits pour leur fidélité; que des hommes aussi distingués par la dignité du caractère que par les talens et par le génie, alliant la perfidie à la férocité, et bravant le jugement de la postérité, pour qui rien n'est caché, se soient dégradés au point de se faire les bourreaux de Robespierre et de ses complices, en recueillant à grands frais, sur toutes les parties de l'Europe, les restes déplorables des victimes qui avoient échappé à leur rage, pour les livrer en masse aux assassins de leurs familles et de leur roi?

La plume se refuse à retracer ces infâmes suggestions : et mon respect pour les ministres qui

étoient alors à la tête des affaires me défendroit de les indiquer, si elles n'avoient pas été, plus malicieusement encore, dirigées contre moi. Cependant je ne puis repousser les accusations dont j'ai été l'objet, qu'en les faisant connoître. Or, il n'est pas un Français, émigré ou non, royaliste ou constitutionnel, consulaire ou républicain, qui ne les ait entendus, mille fois, de la bouche des hommes dont je parle, ou de celle de leurs échos. Cette calomnie a été répétée jusqu'à satiété; elle se répète encore tous les jours; les agens de Paris et de Londres la faisoient répandre avec profusion; et j'ai rencontré des gens qui y croyoient, surtout à l'égard du corps d'officiers de la marine royale, que l'Angleterre avoit pris à sa solde.

Une triste expérience oblige l'homme probe à croire au crime; mais pour croire au crime inutile, il faut l'avoir dans le cœur. Et quel intérêt, quel avantage pouvoit offrir cet assemblage d'atrocités? Etoit-ce de s'opposer à la restauration de la monarchie? Mais cette restauration n'étoit-elle pas, dès lors, généralement considérée comme le moyen le plus efficace de préserver l'Europe? et dira-t-on que l'Angleterre avoit plus à appré-

hender du retour de l'ancien ordre de choses en France, que de la prolongation du nouveau ? Etoit-ce de se défaire (comme on l'a dit) d'officiers instruits, dont les talens et le courage auroient pu être à redouter, dans le cas éventuel d'une seconde guerre après le rétablissement de la royauté? Ce seroit, certes, avoir poussé loin la prévoyance! Hélas! c'en eût été bien assez de les laisser livrés à la misère, au désespoir et à la faim, errans et repoussés d'états en états, de ville en ville, et de chaumière en chaumière, sur le continent de l'Europe, au gré de la peur et des transes de ses gouvernemens asservis ou stupéfiés, qui se seroient rendus seuls coupables d'un crime dont on eût recueilli si facilement ce prétendu avantage, sans pouvoir encourir le soupçon de complicité. J'ai déjà trop répété que la seule mesure qui puisse conduire à connoître les desseins des puissances est celle de leur intérêt, et qu'à l'époque de mon arrivée en Angleterre, celui de ce pays étoit de seconder les efforts des royalistes armés dans l'intérieur pour la cause de leur religion, de leurs lois et de leur roi. Tout autre motif est chimérique. Ce n'étoit pas, sans doute, par attachement

pour nos princes, par sentiment pour les émigrés, par admiration pour notre constance et nos longs travaux, qu'on pouvoit espérer que le ministère britannique se décideroit à venir à notre aide. Tout cela est bon dans des lettres officielles, des notes diplomatiques, ou des manifestes; et ce n'est bon que là. Les temps sont loin de nous, lorsque les rois, forcés de se soustraire à la fureur de leurs sujets révoltés, n'avoient qu'à recourir aux princes leurs voisins, pour rentrer en triomphe, à leur aide, dans leurs états soumis; et de Tarquin à Jacques II, de Porsenna à Louis XIV, je ne vois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples de ces restaurations soudaines, encore moins de ces secours désintéressés.

Mais en supposant que la Grande-Bretagne n'eût pas considéré qu'il fût de son intérêt de concourir au rétablissement de la monarchie française, ce que je suis loin d'admettre, on ne niera pas, sans doute, qu'elle n'ait dû voir au moins, dans l'insurrection des royalistes, une diversion utile, qu'il lui importoit de seconder, dans l'objet de diviser les forces de l'ennemi, de dégager les alliés d'une partie de celles que, sans cela, il pourroit lui opposer en

Hollande, en Italie, et sur le Rhin ; et de seconder des desseins au succès desquels elle auroit attaché, dans cette supposition, plus de valeur et plus d'espoir.

N'en étoit-ce donc pas assez? Et qu'importoit à la cause du roi le point de vue sous lequel on envisageoit son parti et l'usage indirect que l'on eût prétendu en faire, si on fournissoit à ce parti des moyens suffisans pour achever, par lui-même, et par la réunion à lui de tous les mécontens dont pullulolent les armées républicaines et l'intérieur de la France, ce qu'il avoit commencé et continué, depuis deux ans, livré à ses propres forces? et n'étoit-il pas, comme je l'ai remarqué ailleurs, d'un égal avantage pour le roi de France, que les alliés fussent mis en mesure de redoubler d'efforts, et de pousser la guerre avec vigueur dans un autre quartier?

Mais si les princes ne veulent pas qu'on les serve ainsi, me disoit, il y a quelques années, à un propos à peu près semblable, un homme qui prétendoit me parler en leur nom; car c'est toujours au nom du roi et des princes que ces messieurs donnent les idées que leur suggère le petit

intérêt de leur ambition et de leur cupidité. Ce mot seul donne la clef de tout ce qui a suivi. Oui, sans doute, ils désiroient le rétablissement de la monarchie, ou plutôt de ce qu'ils appeloient *l'ancien régime*, sans faire grâce même du moindre des abus dont ils avoient joui, ou dont ils se flattoient de jouir : mais l'intérêt de la France et celui de son roi devoient être surbordonnés au leur. Ils avoient dit : Il ne doit pas remonter sur le trône, si nous n'en occupons pas toutes les marches, et nous nous opposerons au succès de toutes les entreprises dont on ne nous confiera pas, exclusivement, l'exécution et les moyens. A les entendre, le gouvernement anglais devoit les laisser maîtres de ses trésors et de ses troupes, et se reposer sur eux seuls du soin du reste. Les exclure, ou refuser de croire à leur capacité, à leur discrétion, à leurs grands talens, étoit autant d'actes de perfidie envers les princes français : et puisque l'Angleterre paroissoit enfin déterminée à une expédition dont elle jugeoit à propos de leur faire un mystère, ils sauroient se l'approprier, et la diriger, en dépit d'elle, ou la faire manquer. Or, comme il n'est pas un être créé à qui la nature

n'ait donné la faculté de nuire, trop ineptes pour accomplir le premier dessein, ils ont complètement réussi au second.

Le moment est venu de conduire mes lecteurs dans ce labyrinthe d'intrigues et de crimes, qu'il étoit réservé au tems de mettre à découvert, et de leur faire connoître le plan qui a été exécuté, en grande partie, et qui a produit les maux que ses auteurs, dans l'espoir qu'ils parviendroient à ensevelir leurs horribles secrets dans ma tombe*, avoient jugé à propos de m'imputer.

L'objet de ce plan étoit de se saisir, exclusivement, du parti royaliste armé dans l'intérieur; d'opérer la contre-révolution par lui, d'abord, sans la concurrence de l'Angleterre et sans l'intervention de M. le comte d'Artois; au moyen de quoi les avantages qu'auroient pu se promettre du succès les personnes qui étoient plus particulièrement attachées à ce prince, seroient tous au profit de ceux qui, ayant conçu ce projet, auroient, par leurs

* On saura plus tard combien de fois la Providence m'a garanti du poignard des assassins, et cela dans le temps que je bravois tous les dangers pour réparer les désastres que ces misérables avoient fait éprouver à la cause du roi.

avis du moins, contribué à sa réussite ; et si les circonstances étoient telles, qu'il ne fût pas possible de se passer du secours de la Grande-Bretagne, de s'emparer, malgré elle et par ruse, de la direction des opérations auxquelles elle pourroit se déterminer, de se servir même des moyens qu'elle entendoit confier à d'autres, pour les enlever de ses mains, et se soustraire à tout contrôle et à toute interférence ultérieure de sa part.

Il étoit plus facile de former un tel plan que de l'exécuter; mais ses auteurs ont prouvé, depuis quinze ans, que les moyens d'exécution sont ce dont ils s'occupent le moins. A peine ont-ils déposé sur le papier le fardeau de leurs idées, qu'ils ne songent plus guère qu'à se féliciter mutuellement ; qu'à faire entre eux le partage éventuel du fruit de leurs heureuses conceptions, et qu'à jouir, en esprit, du chagrin et de l'humiliation future de leurs rivaux. Pour obtenir, enfin, une réussite complète dans l'une ou dans l'autre supposition, il ne s'agissoit, pour eux, que de me *perdre*. J'ai déjà dit l'idée qu'ils attachent à ce mot. J'étois loin de me croire d'une si haute importance ; mais par un entêtement qui ne les quittera qu'avec la vie, ils ne

veulent jamais séparer les personnes d'avec les choses. Ce sont de ces hommes dont la raison comme la foi ne s'exercent point en l'absence de signes sensibles. Ce qui n'est que le produit des combinaisons variées des circonstances, le résultat de la nature des choses, ou l'effet de la volonté de celui qui se joue des vains efforts de la prudence humaine, et qui, d'un mot, renverse ou relève les trônes ; enfin, tout ce qui leur nuit comme tout ce qui leur plaît, ils se hâtent de l'attribuer à un ou à plusieurs individus ; et ils placent le sort du monde entier sur la tête d'un être foible, périssable et borné, avec la même légèreté qu'on les voyoit, autrefois, hasarder leurs fortunes sur l'agilité de leurs coureurs, ou sur les jarrets de leurs chevaux.

C'est cette manie qui, en détournant sans cesse les regards de dessus le principal, pour les fixer uniquement sur les accessoires, a fait négliger, à toutes les époques, les seules mesures raisonnables que l'on devoit opposer à la marche de la révolution, ainsi que les nombreuses occasions qui se sont offertes d'en faire usage.

Je me souviens qu'en 1789, à leur dire, Necker étoit le seul auteur de tous les troubles : il falloit

le *perdre*, et tout seroit fini. Bientôt après, ce furent Mirabeau, La Fayette, le duc d'Orléans; successivement, Danton, Marat, Robespierre ; plus tard, le directoire, et surtout Barras! Necker fut renvoyé; Mirabeau a péri ; et cette suite de monstres qui ont semblé ne s'être saisis du pouvoir que pour être écrasés tour à tour sous son poids, a cessé d'être redoutable. Qu'y a-t-on gagné? Qu'avoit-on à mettre immédiatement à la place de ce qui venoit d'être détruit? Quelles dispositions avoit-on faites pour se saisir de ces intervalles favorables? Quel plan conciliateur avoit-on formé pour réunir les esprits, faire cesser les mécontentemens, dissiper les soupçons, calmer les inquiétudes, rassurer les craintes, fermer toutes les plaies? Et quelle garantie avoit-on préparée au gage qu'il falloit offrir à la confiance? rien de tout cela n'a jamais été prévu. Que *Robespierre périsse*, ai-je entendu répéter mille fois, *et le roi remontera sur le trône!* L'événement n'a que trop prouvé l'intervalle effrayant qui étoit entre la conséquence et les prémisses! Il en sera de même à l'égard de tous ceux qui se succéderont dans l'exercice de l'autorité suprême en France, tant qu'on ne saura

pas opposer des choses aux choses, et substituer des réalités à des noms.

Et quand ils seroient parvenus à me perdre, quand même j'aurois fini par succomber aux atteintes multipliées qui ont été dirigées contre mon honneur et contre ma vie, la connoissance seule de ce qu'ils ont mis à la place des projets dont j'avois la direction, suffira, sans doute, pour donner une idée du fruit qu'ils en auroient recueilli.

Les premières insinuations contre mon caractère, contre mes principes, et contre ma conduite, n'avoient pas, comme on l'a vu, fait fortune auprès du gouvernement anglais, non plus qu'auprès de M. le comte d'Artois; elles n'avoient été propres qu'à me rendre plus cher à mes compagnons d'armes, dont la confiance envers qui que ce fût, j'ose le dire, a toujours été précédée par l'estime. Ainsi, sans renoncer à ce triple moyen, auquel on se flattoit, au contraire, de revenir bientôt, avec plus de succès, par la réaction de ceux qu'on emploieroit ailleurs, tous les efforts se réunirent pour faire naître contre moi, dans l'esprit de M. le régent, qui, vu son éloignement, étoit dans l'impossibilité de découvrir la vérité, une prévention

qu'ils étoient d'autant plus assurés que je ne chercherois pas à détruire, qu'ils savoient mieux qu'agissant avec confiance, en vertu des pouvoirs que j'avois reçus de M. le comte d'Artois, au nom de ce prince, il n'étoit pas naturel que je pusse concevoir le moindre soupçon de ce qui se tramoit.

C'est ici que commence ce système organisé de déception qui, pendant plus de dix années consécutives, a été pratiqué envers M. le régent (aujourd'hui Louis XVIII), envers les princes de son sang, le gouvernement britannique, les émigrés, les royalistes de l'intérieur, et envers les personnes de toutes les opinions et de toutes les classes que les circonstances ont mises, successivement, dans la disposition, ou quelquefois même dans la nécessité de s'unir au parti du roi, ou de chercher son appui.

Comme les principaux acteurs de cette longue scène de fourberies ont jugé à propos de se tenir derrière la toile, je les y laisserai, toutes les fois que leur présence ne sera pas absolument nécessaire au soutien de la vérité ; et je ne produirai que les machines qu'ils ont mises en action, et qui, par leur docilité à suivre l'impulsion qui leur étoit

donnée, se sont montrées dignes, en tout, du choix comme de l'esprit de leurs directeurs

Je parle des hommes qui ont été connus sous le nom *d'agens du roi à Paris*, et de leur correspondans subalternes dans les pays étrangers; j'ai déjà publié les noms de quelques-uns d'entre eux : il est bon maintenant de donner un aperçu de leurs principes et de leur conduite.

Pour tromper, diviser, brouiller, et détruire, et pour nouer et filer de basses et de petites intrigues, il eût été difficile de jeter les yeux sur des hommes plus propres. Car ils avoient, collectivement et individuellement, toutes les dispositions de l'esprit et du cœur à qui le mot de *petit* peut s'attacher.

Rusés et philosophes, de cette ruse et de cette philosophie qui sont l'esprit et la sagesse des sots; vains, présomptueux, menteurs, ignorans, et cruels autant que lâches; ne respectant plus rien, du moment qu'ils eurent cessé de respecter quelque chose, et se croyant tout permis pour parvenir à leurs fins; sans prévoyance comme sans talens; méfians et crédules tout à la fois; occupés sans cesse à tendre des piéges, et ne sachant en

éviter aucun ; il ne faudra rien moins que les preuves que j'ai à produire de ce que j'avancerai, à leur égard, pour rendre vraisemblables leurs nombreuses bévues, leurs sottises, et les crimes que l'histoire leur reprochera.

Leur principe favori, et qui, en vérité, a été la base unique de leurs spéculations et de leurs intrigues, étoit cette étrange proposition : qu'*une erreur cesse d'en être une, si elle devient générale ;* et ils prétendoient opérer la contre-révolution par des fictions. Jusqu'à quel point cet axiome si commode peut s'appliquer aux objets de pure convention, je dois laisser cette question aux professeurs de théories abstraites ; mais ils l'appliquoient indistinctement à tout, et plus spécialement encore aux matières de fait. Quelque publique qu'ils aient pris soin de rendre cette sottise, je ne me hasarderois pas à la répéter, s'ils ne m'en avoient eux-mêmes fourni la preuve en me l'écrivant *.

C'étoit à l'occasion du reproche que je leur faisois, de ce que, n'étant pas à portée de connoître les choses et d'en juger sainement, ils ne pouvoient

* Voyez pièces justificatives, lettre de Brothier, et la Ville Heurnois, 15 octobre 1796.

faire parvenir aux princes français, et à leurs conseils, que des renseignemens propres à les induire en erreur. Ce passage, qui peut donner une suffisante idée de leur présomption, de leur aveuglement, et des mensonges qu'ils adressoient au roi, puisqu'ils avoient l'effronterie de me les faire à moi-même, quoiqu'ils sussent très-bien que je connoissois le contraire, doit trouver sa place ici.

« Pour notre compte, au moins, me disent-ils, nous soutenons hardiment qu'aucun motif indigne de notre cause ne nous a jamais fait prendre la plume, et n'a influencé nos exposés. Nous pouvons d'ailleurs nous flatter d'être à même de transmettre à S. M. les détails les plus exacts, à raison de notre position, qui nous permet de voir, et par nos propres yeux, *et par ceux du gouvernement* (républicain), *dont nous partageons nécessairement les moyens**. Tout ce que nous disons sur ce qui est relatif aux objets étrangers à notre agence, est

* Il étoit difficile que les conseils du roi ne donnassent pas leur confiance à des hommes qui avoient des moyens aussi prodigieux! Ce qui prouve en même temps combien peu ces conseils étoient à portée de juger des choses; car il n'étoit pas un enfant de dix ans, en France, qui n'eût connu l'imposture de cette assertion.

puisé dans la correspondance de ceux qui y sont préposés, et nous ne nous permettons d'y ajouter que les réflexions ou les faits que l'isolation des agences éloignées, *l'incognito forcé auquel elles se trouvent réduites*, *enfin la nécessité de ne voir que du fond d'une retraite presque impénétrable aux plus fidèles*, *que par les yeux d'un tiers pris de côté et d'autre*, *les empêche de saisir**. Nous transmettons au roi *les pièces originales*, telles qu'on nous les adresse**. Ce n'est pas là une marche qui puisse l'induire à erreur, ou alors *ce seroit une erreur générale*, *et cesseroit par là même d'en être une*. Aussi nous félicitons-nous *de n'avoir jamais*, *ou presque jamais*, *été trompé*. . . . . .

. . . . . .

» Il n'est personne, nous en défions tout le monde, qui puisse nous reprocher, à juste titre, d'avoir écarté le moindre avis, le moindre con-

* Ce tableau de la position des *agens éloignés*, c'est-à-dire des correspondans de provinces, est la peinture exacte de la leur propre, jusqu'à l'époque de la paix de la Prevalaye. Le lecteur n'a peut-être pas encore perdu de vue l'armée de cinquante mille hommes de la Ville Heurnois. Voyez volume III, livre xiii.

** On connaîtra bientôt le talent de ces messieurs pour se procurer *des pièces originales*, et en fabriquer au besoin.

seil, le moindre plan, la moindre idée, *de quelque part qu'ils vinssent.* C'est par la connoissance des hommes qui font notre principale étude, et par l'habitude d'en voir à toutes les heures, et sous toutes sortes de masques, que nous avons appris à discerner l'homme vertueux et vrai de l'intrigant, etc. »

Ce léger échantillon d'une correspondance qui sera donnée en entier au public, n'a pas besoin de commentaire pour lui faire connoître, autant qu'il est nécessaire à présent, des hommes que leur sotte crédulité, leurs mensonges et leur orgueil ont entraînés, à la suite de milliers de victimes, dans la ruine d'un parti qui ne pouvoit pas manquer de succomber avec de tels guides.

Attachés exclusivement au principe que je viens d'indiquer, leur conduite entière n'a eu pour objet que de créer des erreurs, et de tâcher de les faire *cesser d'être telles* en les généralisant : ce en quoi ils ont été parfaitement secondés par leurs correspondans dans les pays étrangers, avec qui ils concertoient tant ce qu'ils devoient écrire à ceux-ci, pour tromper les gouvernemens des pays où ils résidoient, et le roi de France lui-même,

que ce qu'il étoit à propos qu'on leur répondît, pour favoriser les déceptions qu'ils pratiquoient envers les royalistes de l'intérieur et leurs partisans secrets.

La preuve de cette connivence, dont j'ai acquis plus d'une fois la conviction, se trouve dans une lettre d'un agent de Londres, saisie sur Brothier, et rendue publique lors de son jugement.

« L'opinion du roi, lui mandoit cet agent, et des princes dans l'intérieur, etc., tout cela *comme vous le sentez bien*, doit être tu*; *sur toutes choses*, *ne parlons pas de perfidie* anglaise**, *de celle de Pitt*, etc.; mais seulement quelques légères improbations ou conseils; tout le reste de la politique pourra être mis à découvert; intrigues de Vienne, celle de Doulcet, etc. Tout peut se dire. » — Page 32.

* Il étoit malheureusement vrai que la conduite de ceux qui prétendoient diriger les affaires des princes n'avoit que trop réussi à égarer l'opinion publique; mais comme on s'efforçoit de leur persuader le contraire, et que j'ai toujours été le seul à leur dire la vérité, il n'est pas difficile de *bien sentir* aussi pourquoi cela devoit être tu.

** On concevra avec la même facilité pourquoi cette *perfidie* supposée, qui pouvoit être la matière des lettres des agens de Londres, pour tromper les royalistes de l'intérieur, de-

Bornés, dans le principe, à recueillir des renseignemens vagues, composés d'extraits de leurs correspondances avec quelques *royalistes modérés*, qui étoient cachés dans des caves, ou qui, se livrant au cours de la révolution, pour conserver leurs propriétés, cherchoient, par ce moyen, à se ménager une chance, dans le cas où la monarchie seroit rétablie, ces services furent leur premier titre à un commencement de confiance de la part du roi: et il paroît, à la manière aussi injuste qu'indécente et qu'audacieuse dont s'exprimoient, à l'égard de ce prince, tant leurs correspondans qu'eux-mêmes, qu'ils n'en ont jamais obtenu une aussi entière qu'ils jugeoient à propos de l'afficher, pour propager L'ERREUR dans l'esprit des royalistes.

« Vous avez raison, disoient-ils dans une lettre qui se trouve imprimée au recueil de correspondance que j'ai plusieurs fois cité, tome I, p. 3. Il

voit être supprimée dans celles des agens de Paris, qui, sans cela, n'auroient pas été très-propres à séduire la confiance du gouvernement britannique, encore moins à délier les cordons de sa bourse; car c'étoit là le grand point.

Faites établir une caisse à Paris par Pitt. . . . . Que l'on se garde bien de se livrer à cet homme (M. Pitt) : *je crois qu'il désireroit voir le roi en Hanovre ou en Angleterre.* (Recueil de correspondance, etc., Tome Ier, page 4.)

vaudroit mieux être en enfer que d'être ministre d'un roi qui, lorsqu'il a bien écouté, ne finit que par faire ce qu'il veut, et qui, en outre, est dépourvu de moyens!!! »

Voilà donc un échantillon du respect qu'avoient pour le roi ces hommes dont la principale étude étoit de me noircir dans l'esprit de ce prince, lorsque toutes mes actions, mes discours et mes écrits ne tendoient qu'à fixer sur lui l'opinion que ses vertus, ses lumières, et toutes les qualités de son cœur et de son esprit lui auroient généralement acquise, si tout le monde, ainsi que moi, se fût empressé de les faire connoître.

Dès qu'ils furent parvenus à obtenir un premier témoignage d'approbation de la part du roi, ils se flattèrent d'en recevoir bientôt des pouvoirs plus étendus; leur orgueil et leurs spéculations n'eurent plus de bornes. Ils se constituèrent, suivant leur expression, *l'œil et la sentinelle de la contre-révolution* *. A les en croire, presque tous les Français étoient à leurs ordres; ils avoient des armées organisées dans la plupart des provinces *; et ces

* Voyez pièces justificatives, lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 17 novembre 1796.

armées étoient commandées par des chefs de leur choix, aussi distingués par leur expérience que par leur zèle ; leur *principale attention etoit de mettre dans leurs intérêts tous les agens de la république ; ils pouvoient se flatter d'avoir réussi au delà de leurs espérances. Ceux qu'elle envoyoit en Bretagne leur étoient autant dévoués que dans les autres provinces. Ils étoient soudoyés par la république, et ils les chargeoient de leur rendre compte de la république et des républicains ; et à cet égard, ajoutent-ils, ils ont comblé nos vœux !***.

Ce degré inoui d'assurance, ou plutôt d'effronterie, trop bien secondé par les agens du dehors, ne tarda pas à leur procurer ces pouvoirs dont l'effet fut de porter leur démence à son comble. Ils en étoient venus au point de ne plus vouloir d'intermédiaires (autres sans doute que leurs associés) entre eux et le roi, à l'exclusion, bien entendu, de M. le comte d'Artois. « Nous avons prévenu, m'écrivoient-ils le 2 janvier 1797, son altesse royale et sa majesté de la nécessité de n'a-

* Lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 5 septembre 1796.

** Idem, 14 novembre 1796.

voir qu'un seul et unique mode de nous donner des ordres qui, vu la disposition actuelle des esprits, ne seront vraiment sacrés et obligatoires pour la plupart des gens qu'autant qu'ils émaneront *directement* du roi. S. A. R. est entièrement pénétrée de la nécessité de cette mesure *.

Ce mensonge, aussi injurieux pour les fidèles

* Ceci étoit relatif aux armées de Bretagne qui, depuis mes premiers rapports avec M. le comte d'Artois, étoient dans l'usage de recevoir les ordres du roi par l'intermédiaire de ce prince, ce qui déplaisoit fort à ces messieurs, qui, n'ayant leurs armées que sur le papier, cherchoient à réaliser leurs fictions, en obtenant la direction exclusive de celles qui existoient effectivement. Voilà par quels moyens ils sont parvenus à tout diviser, à tout dissoudre.

Pour prévenir toute fausse interprétation que l'on pourroit s'efforcer de donner à ce passage, dans la vue d'en pallier l'impudence, j'ajouterai qu'en 1795, dans un temps où ils se croyoient certains que Charette consentiroit à agir sous leur direction, ils écrivirent, en Bretagne, que lorsque M. le comte d'Artois seroit entré en France, l'intention du roi étoit que ce prince y servît sous les ordres de Charette!!

Ce fait est trop invraisemblable pour être cité sans preuves : or, cette preuve est entre les mains de son altesse royale elle-même. Je la lui ai fait remettre à l'Ile-Dieu par le comte *de Vauban;* et elle a bien voulu m'assurer verbalement depuis qu'elle l'avoit reçue : il en sera question plus tard. *Voyez, aux pièces justificatives, les procès-verbaux du conseil général.*

royalistes que pour le prince qui en étoit plus particulièrement l'objet, leur avoit été dicté dans la vue de provoquer entre les augustes frères une désunion que tous les efforts des méchans ne sont heureusement pas parvenus à opérer.

Aussi indiscrets que vains, leurs forfanteries et leurs jactances avoient rendu presque public, dans Paris, que le roi y entretenoit une agence, et qu'ils en étoient les chefs. Heureusement pour eux, le système de terreur qui avoit désolé la France commençoit à se ralentir; le gouvernement, inquiet de l'orage qui se grossissoit chaque jour dans les provinces de l'Ouest, venoit de se déterminer à user, pour l'écarter, de mesures de conciliations qui étoient les seules efficaces; et ne voyant, dans ces agens, que des ennemis méprisables, dont il lui seroit facile de se servir pour connoître les desseins des princes, et pour pacifier la Bretagne et la Vendée, il prit le parti de les laisser subsister, et les environna d'espions. A ce moyen il savoit tout ce qui se passoit; car ces employés n'étoient autres que les employés de la république, dont ils s'étoient flattés de s'être fait des amis, et qui, comme on vient de le voir, les servoient si bien!

Chargés de se présenter à eux sous tous les masques et sous toutes les formes, ces émissaires ne tardèrent pas à acquérir une connoissance entière de leurs desseins, de leur fourbe et de leurs moyens.

Aux uns ils prêchoient le massacre des constitutionnels *. Avec ceux-ci ils s'épuisoient en promesses de clémence, d'oubli du passé, de gratitude et de récompenses éclatantes.

Avec les *modérés*, ils faisoient le procès des insurgés; il ne falloit ni armées, ni combats : l'opi-

* « L'abbé Brothier plaignoit de tout son cœur nous autres *constitutionnels*, de ce que nous serions fort mal reçus, et peut-être *hachés* par les Vendéens. » (Journal de l'adjudant-général Ramel, page 33). « La conduite de ce prêtre nous indignoit chaque jour davantage. Il ne parloit que de vengeance, de sang et de nouvelle terreur, qui devoit, selon lui, opérer la contre-révolution. Lui faisoit-on quelques observations sur ces cris de vengeance, il répondoit (comme le fameux docteur révolutionnaire) : *Et qu'importe le nombre d'hommes, pourvu que l'espèce reste?* Il inventoit d'horribles calomnies, et vomissoit des injures contre tout le monde. » (Ibid., 110 et 111.)

Ces sentimens, ces principes et cette fertilité d'invention dont l'adversité et les horreurs de l'exil et de la prison n'avoient pas été capables de corriger l'abbé Brothier, et dont les faits qui suivront amèneront de nouvelles preuves, ne l'ont pas quitté un instant durant le cours de son agence.

nion seule remettroit le roi sur le trône et rétabliroit tout avec le temps.

Pour les royalistes qu'ils appeloient *purs*, parce qu'ils étoient forcenés, ils n'employoient que cette formule : *le roi pardonnera*, *mais les parlemens feront justice* *. La guerre ne tarderoit pas à éclater; tous leurs chefs étoient à leur poste; l'explosion seroit d'autant plus terrible qu'ils auroient mis plus d'ensemble, etc., etc., etc.

Tous ces propos étoient recueillis, rapportés et confrontés; on jugera facilement de l'effet qu'ils devoient produire.

Peu difficiles sur le choix des moyens, ils en avoient conçu un horrible, qu'ils ont mis plus

* Ce propos si répété, et beaucoup d'autres semblables que Brothier avait sans cesse à la bouche, produisoient des effets d'autant plus funestes, que, pour se donner plus d'importance, il avoit l'audace de les attribuer au roi. Mes amis savent tout ce que j'ai fait pour en démontrer la fausseté; et je suis le seul jusqu'ici qui m'y sois appliqué.

On dira, tant qu'on le voudra, qu'une calomnie aussi grossière ne doit être repoussée que par le silence et le mépris, vu que la chose est impossible. A cela je réponds que, dans les révolutions, surtout dans celles qui sont le résultat de l'opinion, il ne faut rien mépriser; et que ceux qui ont connu la disposition des esprits, à différentes époques, savent qu'il n'en étoit que trop à qui tout paroissoit possible.

d'une fois en œuvre pour retenir ceux des honnêtes gens qui, trompés par l'exhibition de leurs pouvoirs, s'étoient ouverts à eux sur leur attachement à la royauté; mais qui, dégoûtés de leur conduite, avoient rompu ou témoigné le désir de rompre toute communication avec eux; c'étoit de les livrer à la guillotine, en les faisant dénoncer au gouvernement. Ça été surtout, dans les conseils du corps législatif, que ce moyen a fait le plus de victimes.

« Il falloit engager, compromettre davantage ceux qui pouvoient et qui vouloient nous servir, écrivoit l'un d'eux au sujet de la chute d'une des factions qui avoit succombé à la convention. Pardon, mille fois pardon; mais il faut arriver là ou jamais nous ne ferons rien : c'est là l'art, le grand art de la politique. » * (Correspondance secrète, etc., etc., tome I, page 2.)

* Le refus constant que j'ai fait de donner les noms des hommes généreux qui s'étoient livrés à moi, et qui rendoient au parti royaliste des services secrets, devoit effectivement, d'après de tels principes, devenir un titre d'accusation contre moi. Que ceux donc qui auroient pu me justifier d'avoir agi autrement que je ne l'ai fait, sachent bien que je redoutois moins leur haine que leur estime.

Aussi, depuis ce tems, cet affreux principe a-t-il été suivi à la lettre, comme l'ont attesté les nombreuses proscriptions lancées sur les membres des assemblées subséquentes qui s'étoient dévoués à la cause du roi.

Je dirai plus tard comment il a été mis en pratique envers moi-même, lorsqu'on eut désespéré de pouvoir me faire assassiner au milieu de mes compagnons d'armes, ou par quelques-uns d'entre eux.

Il est bon d'observer aussi que ça été par suite de la confiance accordée à ces misérables que les pays étrangers, et l'Angleterre surtout, ont été peuplés d'espions, sous le masque de royalistes, et porteurs de certificats de service dans ces armées imaginaires qui n'ont existé que sur les registres de Brothier et de ses collègues.

On ne doit plus s'étonner si le gouvernement de la république étoit instruit de tout; il ne s'est pas formé un projet qui ne lui ait été connu. Et, depuis ma retraite des affaires, je sais qu'il est parti peu de personnes de Londres chargées d'une mission secrète pour la France, que la police de Paris n'ait été prévenue du jour de leur départ,

de l'objet de leur voyage, du point de la côte sur lequel elles devoient débarquer, et qu'elle n'ait reçu leur signalement jusque dans les plus petits détails *.

Leur grand art et leur science principale étoient ceux des contrefactions; ils y excelloient. Il étoit peu d'écritures qu'ils ne parvinssent à imiter; et

* Un officier qui a servi avec distinction pendant tout le cours de la guerre civile dans le parti royaliste, et qui est retiré à Londres, m'a assuré qu'étant venu en Angleterre, à la paix, il en étoit reparti secrètement dans l'unique objet d'aller chercher sa femme en France. Son projet n'avoit été confié qu'aux personnes à qui, comme officier royaliste, il avoit cru devoir s'adresser pour obtenir un passeport. A peine fut-il débarqué en France, et rendu chez un officier de gendarmerie qui lui donnait asile, cet officier lui montra son signalement, que le ministre de la police avoit envoyé à toutes les brigades. Ce signalement contenoit tous les détails dont je parle, et jusqu'au nombre, à la couleur et à l'arrangement des boutons de son habit.

Je n'entends pas conclure de là que l'agent auquel il s'étoit adressé fût son dénonciateur; mais on ne niera pas qu'il n'eût des espions autour de lui; ce que, d'ailleurs, le désastre récent de Pichegru, de Georges et de leurs compagnons d'infortune n'a que trop prouvé. On ne dira pas qu'il en ait été ainsi parmi les insurgés, et dans le temps, j'ai le droit de le dire, que j'ai été chargé de leurs intérêts en Angleterre; mais il est inutile de chercher à prouver le contraire, puisque c'est cette observation désespérante du secret qui m'a fait tant d'ennemis.

ils ne se sont servis que trop souvent de ce moyen pour *compromettre, engager* et tromper. Je n'ai aucun doute qu'ils ne l'aient fréquemment mis en usage pour me nuire. Au moment où j'écris, j'ai sous les yeux une lettre supposée être de moi, qui étoit adressée à M. Windham, en 1796, et que ce ministre a eu la bonté de me remettre apostillée de sa main. J'en parlerai quand j'en serai aux circonstances qui ont donné lieu à cette indignité. Mais je ne veux pas tarder plus long-temps à déclarer solennellement à tous ceux qu'on a pu parvenir à tromper sur mon compte, par des écrits qu'on m'auroit attribués (car celui dont je parle contient des choses extrêmement offensantes pour des personnes respectables qui y sont nommées); je déclare, dis-je, que je nie formellement toute lettre et tout écrit qui seroient en opposition aux principes que j'ai manifestés depuis le commencement de ces Mémoires, et dans lesquels on pourroit rencontrer un seul mot qui puisse être jugé répréhensible pour les opinions, ou choquant pour les personnes, hors ce que j'ai publié et hautement professé. Je déclare que toutes les pièces de ce genre, n'importe entre les mains de qui elles

puissent être, ne sont que des contrefactions de mon écriture ; et je prends l'engagement de le prouver. C'est un défi que je fais à la face de mes contemporains , un moyen que je fournis aux hommes honnêtes qui auroient été trompés, de découvrir les coupables, et de revenir d'une erreur qui, s'ils y persistoient sans examen après cette déclaration, mériteroit sans doute un autre nom.

Je produirai successivement plusieurs exemples de ces falsifications.

Je savois depuis long-temps que leur procédé étoit de faire disparoître les lettres ou les mots entiers dont ils croyoient pouvoir faire usage ; ils remplaçoient ces mots par d'autres imités tant bien que mal, et conservoient les signatures. J'avois cru cependant que cette manœuvre se bornoit à forger des passeports, à changer des signalemens ou autres objets semblables ; mais ils ont pris le soin de me convaincre qu'ils étoient capables de tout.

La composition des encres sympathiques, l'arrangement des signes de reconnaissance , de mots du guet et autres jeux d'écoliers, dont Brothier

avoient sans doute reçu l'idée des enfans qui avoient eu le malheur d'être sous sa férule, étoient leurs occupations principales. C'étoit avec ces niaiseries qu'ils amusoient la crédulité des vieilles femmes et des royalistes neutres qui trouvoient cette manière de faire la contre-révolution fort gaie et surtout fort commode. On a imprimé un catéchisme entier de ces sottises *, qui suffit pour mettre à découvert la petitesse d'esprit de ses auteurs, comme le désœuvrement et le vide qui donnoient place à ces puériles conceptions, au milieu des relations multipliées et sous le fardeau d'affaires d'une si haute importance dont ils se prétendoient accablés.

S'il est permis cependant de les en croire en ce qui me concerne spécialement (ce dont je ne fais aucune difficulté, car j'en ai acquis assez de preuves), ce n'a été qu'à force de provocations étrangères qu'ils se sont déterminés à me nuire; et ils ne se sont familiarisés avec le crime que par degrés. On leur avoit mandé de Londres que j'étois *l'homme de M. Pitt!* Ils avoient hésité à le croire.

* Voyez les déclarations de Duverne de Presle, dit Dunant, pages 41 et suivantes.

Ne me connaissant alors que sur la réputation que m'avoit faite ma vie entière, et ne sachant pas bien encore tout l'intérêt que leurs correspondans mettoient à m'en prêter une analogue à leurs sentimens et à leurs vues, ils engageoient ceux-ci à ne pas donner une confiance implicite à mes calomniateurs.

« Vous reconnoîtrez à Londres, écrivoit l'un d'eux, que Puisaye est *l'homme de Pitt.* J'en suis fâché ; mais cela est à *craindre.* Cependant mettez-vous en garde contre ses ennemis : ils outrent ses torts ; il a du mérite, beaucoup de talens ; nous en avons besoin ; et, *malgré son fédéralisme*, je le crois pur royaliste, etc. » 23 novembre 1794 *.

Et le 5 décembre 1796 ils m'écrivoient à moi-même **, en me parlant de moi :

« Nous étions accablés de lettres de l'intérieur *** *et de l'extérieur même*, pour nous engager à nous mettre sur nos gardes ; *à prévenir contre*

* Voyez Correspondance secrète, etc., tome Ier, page 5.

** Voyez pièces justificatives, lettres de Brothier et la Ville Heurnois.

*** Je ferai connoître par la suite quelles étoient ces lettres *de l'intérieur*, et comment on les mettoit en circulation. Le

ce général les fidèles sujets qui seroient disposés à lui donner une confiance trop absolue. De plus, M. de Puisaye ne doit pas ignorer que *son association avec Wimpffen* et autres *fédéralistes* éleva contre lui des soupçons, sans doute injustes, mais tellement graves, qu'il en reste encore des impressions très-fâcheuses, etc., etc. »

Je dois remarquer que ces deux passages développent d'un même trait l'opinion barbare dont j'ai parlé dans le second volume de ces Mémoires, et qui a été entretenue par un petit nombre d'hommes bornés, pour ne pas leur donner un autre nom, qui pensoient que plus la somme des maux qui pesoient sur la France seroit accablante, et plutôt elle reviendroit à ses anciennes habitudes et à cet *ancien régime*, dont les abus les plus crians ne seroient plus que des fleurs après la cruelle épreuve qu'elle auroit faite de tous les genres de tyrannie à la fois. Ainsi, la presque universalité des citoyens honnêtes demeurés en France, qui avoit pris part à l'insurrection des départemens,

lecteur peut, dès à présent, être assuré que cette manœuvre étoit uniquement dirigée par *l'extérieur*, et ce que ces messieurs appeloient une réaction.

étoit mille fois plus coupables à leurs yeux que les monstres que le ciel avoit envoyés, dans sa colère, pour administrer ces salutaires leçons, et pour conduire le peuple à une comparaison qui ne pouvoit pas tarder à être suivie de regrets, de repentirs et de retour.

On auroit pu leur demander de quelle manière ce retour pouvoit-il donc s'opérer, même dans leur opinion, si le peuple ne s'armoit pas contre ses bourreaux, et de quelle utilité leur seroit une insurrection, toute générale qu'ils la supposassent, si les hommes capables de la diriger n'en prenoient pas la conduite? Mais ces hommes n'étoient pas eux! Voilà le secret. Eh! pourquoi n'y étoient-ils pas eux-mêmes? C'est depuis quinze ans la réponse qu'on leur fait; car enfin, il falloit ou faire ou laisser faire les autres.

Cette opinion, quoique reléguée à quelques individus méprisés aujourd'hui par les gens honnêtes et sensés de tous les partis, a été l'un des obstacles les plus puissans qui se soient opposés à la restauration de la monarchie. Il est malheureusement des individus chez qui toutes les facultés de l'esprit se bornent à la mémoire, et qui sont pri-

vés d'un des dons les plus doux de la nature, celui d'oublier! Auprès d'eux, les services les plus importans, quinze années de devouement, de zèle, de privations, de dangers et de peines, tous les sacrifices enfin ne sont pas capables d'effacer une pensée, une ligne, un mot écrit ou proféré en 1789, en faveur d'une liberté bien ordonnée ou contre les abus de l'autorité arbitraire. Un homme *impartial*, à cette époque, étoit pire à leurs yeux que le *buveur de sang* le plus altéré : celui-là révoltoit par sa férocité, l'autre pouvoit séduire par sa modération!

Et c'est ainsi qu'on espère de ramener les esprits.

Je me hâte donc de répéter, pour que les enfans de mes enfans n'aient pas à reprocher à ma mémoire que j'aie pu me laisser infecter par la contagion, que je m'honorera, jusqu'au dernier soupir, de l'amitié qu'a eue pour moi le respectable Wimpffen, et des marques d'estime que j'ai reçues de tant d'hommes aussi braves qu'humains, qui n'ont pas hésité de se dévouer pour délivrer leur pâtrie et pour faire cesser l'effusion du sang de nos parens, de nos amis, de nos enfans. Je ne suis

plus leur compatriote, et je ne le serai jamais ; mais je suis, à l'égard de la France, ce qu'un fils est à l'égard d'une marâtre pour qui la nature lui parle encore quelquefois, et qui, quoique déterminé à ne plus la revoir, n'en conserve pas moins un tendre souvenir de ses frères.

Néanmoins, aussitôt que leurs amis du dehors furent parvenus à lever leurs scrupules et à les convaincre qu'une cause juste peut être servie par des moyens iniques, ils ne connurent plus de mesures. L'expérience ne montre que trop que celui qui cesse aujourd'hui pour la première fois de respecter un principe, ne verra demain que des préjugés dans tous les autres; et ces hommes, qui craignoient d'attenter à mon honneur en 1794, n'ont pas hésité, plus tard, à conspirer contre ma vie par des moyens aussi atroces que perfides. Je ne dois pas anticiper sur ces affreux détails. Il me suffira d'observer à quel point une fausse idée des droits de l'autorité peut égarer ceux qui s'en laissent circonvenir. Comme s'il étoit une puissance au ciel ou sur la terre à qui il fut donné de légitimer le crime !

Je leur avois fait entrevoir, en 1796, que je

n'ignorois pas la part qu'ils avoient prise aux intrigues qui ont produit le désastre de Quiberon. Ils s'en excusèrent en ces termes * :

« Les intrigues qui ont dû influencer, suivant vous, Monsieur, ces terribles époques, etc., nous sont totalement inconnues et étrangères : *elles cesseroient même de mériter une qualification aussi odieuse, si nous y avions eu quelque part; car nous ne faisons rien que par ordre!!!* »

Cette dénégation, qui étoit pour moi un aveu formel, et qui le sera de même pour mes lecteurs, lorsque je les aurai mis en possession des preuves que j'ai acquises à ce sujet, prouve assez sans doute que ces misérables n'étoient, comme je l'ai dit, que les machines qui étoient mises en action par les intrigans du dehors. Après être parvenus à tromper la religion du roi, ceux-ci n'eurent plus qu'à transmettre, au nom de sa majesté, des ordres de détail qu'elle ne connoissoit pas, et qu'on ne peut pas douter qu'elle n'eût réprouvés.

Mais je dois répéter qu'il leur auroit été difficile de mieux choisir; et je terminerai cet aperçu de

* Voyez pièces justificatives, lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, le 13 octobre 1796.

eur caractère, de leurs principes et de leur conduite, en engageant le lecteur à suivre l'abbé Brothier, à son exil à Cayenne, dans le journal intéressant qu'a publié l'adjudant-général *Ramel*, l'un des proscrits qui se sont échappés de ce séjour d'horreur. *Pichegru* et *Villot* * étoient aussi de ce nombre; et ces derniers ayant été accueillis par le gouvernement britannique et par les princes français, n'auroient sans doute pas manqué de démentir son récit, s'il eût dit autre chose que la plus exacte vérité **.

Dans le malheur, dont le propre, lorsqu'il est à son comble, est d'imposer silence au ressentiment et à la haine pour faire place à des épanchemens mutuels, Brothier n'a obtenu ni l'amitié ni l'estime d'aucun des déportés. Sa conduite et ses discours ajoutoient à leur supplice de toutes les heures. Il étoit leur tourment, leur espion; et ils en étoient venus au point de redouter sa surveillance au delà de celle de leurs geôliers. Lorsque

* On m'assure que *Villot* vit encore, et, qu'au moment où j'écris, il habite Londres.

** Voyez le journal de l'adjudant-général *Ramel*, imprimé à Londres, 1799.

l'espoir d'une libération prochaine vint à leur luire, ils furent forcés d'user de toutes les précautions possibles pour soustraire leurs préparatifs à la connoissance de ce misérable. « On se cache de moi, répétoit-il souvent; on trame quelque chose que je sais fort bien ; et je ferai prendre les gens sur le fait *. »

Fidèle à ses principes de terreur et de sang, le fort de *Synamary* ne renfermoit qu'un scélérat, et ce scélérat y fut le seul ami de *Brothier :* c'étoit *Billaud-Varennes;* il suffit de le nommer!

« Je ne puis passer sous silence, dit l'adjudant-général Ramel, la conduite, les propos infâmes de Brothier, dont j'ai déjà fait remarquer la liaison avec Billaud-Varennes; il faut séparer ici de notre mémoire celui que notre mépris séparoit de notre société. Je peindrai d'un seul trait ce méchant prêtre, et de la main de son collègue la Ville Heurnois. Celui-ci, à la suite d'une dispute pendant laquelle les injures les plus grossières ne furent point épargnées, battoit et souffletoit l'abbé. Nous accourûmes à la case..... Laissez, Mes-

* Page 120.

sieurs, laissez-moi corriger ce drôle-là, nous dit la Ville Heurnois; ce traitement lui est nécessaire, et quand vous le connoîtrez, vous me remercierez : c'est un démon de discorde ; et l'abbé Maury avoit bien raison quand il écrivoit aux princes : *S'il ne s'agit que de tout brouiller, on ne pouvoit mieux faire que d'employer l'abbé Brothier; il désuniroit les légions célestes* *. »

Ce passage doit faire présumer que le cœur de la Ville Heurnois n'a pas été fermé au repentir : et je ne crois pas que Dupresle Duverne et lui aient été jamais coupables au même degré; mais ils agissoient collectivement à l'instigation de Brothier, qui lui-même n'étoit qu'un instrument (très-dangereux à la vérité) dans les mains des agens du dehors.

La première partie du plan dont il est ici ques-

* Je ne doute pas que les lettres que l'abbé Maury adressoit à M. le régent n'aient été interceptées, comme toutes celles que j'ai eu l'honneur d'écrire à ce prince, depuis la fin de 1794 jusqu'à 1797. La vérité est un mauvais passeport auprès des courtisans. J'observe aussi que, lorsque j'ai dit que j'avois été le seul qui me fusse efforcé de la faire connoître à l'égard de ces agens, je n'avois pas sous les yeux l'écrit que je cite ; mais je doute fort qu'on puisse en nommer un troisième.

tion avoit pour objet d'opérer la contre-révolution, au moyen des provinces insurgées, à l'aide de l'Espagne.

« L'Espagne, lit-on dans une lettre déjà citée, *Correspondance secrète*, etc., tome I^er^, page 3, m'avoit fait assurer, sur parole d'honneur, que MONSIEUR (Louis XVII vivait encore) seroit reçu en Espagne par la Méditerranée, *viendroit par terre*, et qu'on le conduiroit sur les côtes de France; j'envoyois ce plan à Cha....; j'avois établi cette correspondance par Paris et Rennes où j'étois. L'infâme Espagne, informée, nous a trahi sans pudeur, *lors même qu'elle me recommandoit de me méfier de l'Anglais*, etc. »

N'importe à qui cette idée fut venue le premier; le duc de la Vauguyon, qui faisoit alors les fonctions de premier ministre auprès de M. le régent, l'avoit chaudement embrassée, et la considéroit comme sa propriété *; car le malheur a toujours

* « Il existe un parti extérieur qui compte sur l'appui de l'Espagne; à la tête de ce parti sont MM. de la Vauguyon et d'Antraigues. . . . . .
. . . . . .
Ce parti croit avoir pour lui le roi d'Espagne, et entre au-

été que chacun ayant son petit projet de contre-révolution à part, vouloit en avoir exclusivement la direction comme il en espéroit les avantages ; ce qui ne pouvoit pas manquer de priver la cause commune de ceux qu'elle eût peut-être recueillis du concours, au moins passif, de la plupart des intéressés, sinon des efforts simultanés de tous.

Il est manifeste, d'après la teneur de la lettre de M. de Castries, que M. de la Vauguyon avoit jugé à propos de lui faire un secret de ce dessein ; car l'opinion que le maréchal y énonce sur la position politique et militaire de l'Espagne, ne permet pas de douter qu'il ne l'eût fortement désapprouvée : d'où il résulte une nouvelle preuve que la confiance et l'ensemble qu'il étoit si nécessaire de maintenir dans toutes les branches du parti roya-

tres particuliers, le marquis de Las Casas. » *Déclaration de Duverne de Presle*, dit *Dunant*, *page* 24.

« De Venise, les détails vont à M. de la Vauguyon et en Espagne ; car l'Espagne veut toujours savoir où en sont les royalistes. » *Seconde déclaration du même*, *annexée au registre secret du directoire*, etc. *Ibid.*, *page* 25.

Je ferai connoître plus tard que cette curiosité de l'Espagne a toujours été la même jusqu'à l'époque de ma retraite des affaires. (Voyez pièces justificatives, lettres de l'abbé Brothier, etc.)

liste, n'existoient même pas entre les plus intimes conseillers des princes.

Il ne faut que se reporter à l'époque à laquelle le ministre espagnol avait jugé à propos de faire de telles promesses (qu'il n'étoit pas plus en son pouvoir qu'en sa volonté de tenir), pour apprécier les motifs secrets qui le portoient à détourner le parti du roi de France de rechercher les secours de l'Angleterre.

Et c'est en quoi il est difficile de disculper ceux qui, ayant reçu du roi la charge de discuter ses intérêts les plus chers, et de diriger ses conseils dans une circonstance de laquelle dépendoient sa couronne et le sort de tout ce qui lui étoit demeuré fidèle, n'avoient pas hésité de lui représenter ce projet comme le moyen *le plus sûr, le plus noble et le plus favorable;* ce qui cependant est constaté par la lettre déjà citée de M. d'Avaray au chevalier Charette (Vérone, 13 août 1795), où on lit ce qui suit :

« Il (le roi*) se voit privé du moyen le plus noble, le plus sûr et le plus favorable à ses inté-

* Monsieur, régent de France, devenu Louis XVIII.

rêts, d'aller vous rejoindre. L'Espagne, le descendant de Louis XIV et de Philippe V, a fait sa paix; et désormais les sollicitations pour transporter le roi à la Vendée par la Méditerranée sont vaines. Il ne nous reste donc plus que les Anglais; c'est eux qui nous porteront en France, si, comme il y a tout à parier, nous ne pouvons obtenir des vaisseaux russes de se charger de cette noble entreprise, etc. »

Le Maître et ses collègues, à l'imagination fougueuse et rétrécie de qui toute conception paroissoit d'autant plus brillante, qu'elle étoit plus bizarre, n'eurent pas plutôt reçu des ordres relatifs à ce plan, qu'il prit, dans leurs mains, une forme et une extension que leur goût pour les fictions et leur sotte crédulité les portoient à donner à tout.

Ils avoient de fréquentes communications avec un agent espagnol qui résidoit à Paris, sous le titre de commissaire à l'échange des prisonniers de guerre; et il paroît que cet homme, plus adroit qu'eux, les a fait donner, tête baissée, dans tous les piéges qu'ils prétendoient tendre aux autres.

Quoique ce soit anticiper, de quelque temps, sur l'ordre des événemens, je dois donner ici leur

plan, tel qu'ils le firent parvenir en Bretagne, pour y être notifié, en mon absence, aux chefs royalistes de cette province, aussitôt que des circonstances, que je ne tarderai pas à exposer, leur eurent enfin donné la facilité de communiquer avec eux.

Ce plan m'a été développé par ceux mêmes à qui il fut adressé. C'étoient des personnes d'une grande considération, qui, sur le vu des pouvoirs dont les agens de Paris étoient porteurs, se sont dévouées, pendant deux ans, à être leurs correspondans immédiats en Bretagne. Ceux-là étoient parvenus à les aliéner de moi, en contrefaisant mon écriture, et leur faisant remettre un ordre, prétendu être de moi, pour faire fusiller l'une d'entre elles *. Mais comme la vérité se fait jour tôt ou tard, et qu'il étoit difficile d'être long-temps en relation avec de tels hommes sans connoître et sans mépriser leur caractère et leurs principes, ces

* La Bretagne et le Maine ont été inondés de semblables contrefactions. J'ai vu, et j'ai même été très-lié depuis avec plusieurs personnes dont on étoit parvenu à faire mes ennemis en leur exhitant de tels ordres. Ç'a été là une des mesures les plus ordinaires des agens, tant à Paris qu'au dehors du royaume.

mêmes personnes* prirent le parti de s'adresser franchement à moi, sur la fin de 1796, pour faire parvenir au roi et à son altesse royale Monsieur, leur opinion sur le compte de ces agens. Ils y joignirent les avis qu'ils jugeoient être de leur devoir de soumettre à sa majesté et à son altesse royale pour réparer, s'il en étoit encore temps, le mal qu'ils avoient fait à la cause de la monarchie, et pour prévenir ceux qu'eux et leurs semblables ne pouvoient pas manquer de provoquer.

Mes avis réitérés avoient, depuis long-temps, précédé les leurs : mais les précautions étoient si bien prises, qu'aucune de mes lettres ne parvenoit au roi ; et je n'ai pu m'acquitter de cette commission que le 1^er^ avril 1797. C'est de la lettre même que j'ai eu l'honneur d'écrire à sa

* Comme j'ignore quelle est la situation actuelle de ces gentilshommes, et quels peuvent être leurs intérêts ou leurs craintes, je dois m'abstenir de les nommer. Mais pour que cette précaution ne puisse donner lieu à aucun doute, je déclare que leurs noms sont connus du roi et de S. A. R. Monsieur. Il se présentera encore plusieurs occasions d'en parler.

majesté, à cette époque, qu'est extrait ce qui suit.

Le début de ce plan étoit que le gouvernement anglais trompoit les princes français et les émigrés. D'où on concluoit que les insurgés royalistes ne devoient donner aucune confiance ni aux promesses qui leur étoient faites, ni à celui qui les leur faisoit en son nom ; car, par une conséquence naturelle, comme on me faisoit l'honneur de croire que je ne me serois pas laissé facilement tromper, mes compagnons d'armes ne devoient plus me considérer que comme un traître !

Secondement, la cour d'Espagne étoit, de toutes les puissances de l'Europe, la seule qui eût l'intention désintéressée de replacer le roi légitime sur le trône de France ; ce qui, aux yeux d'hommes simples qui étoient aussi étrangers à la politique qu'aux intrigues, et qui éprouvoient, dans toute sa force, le pouvoir des sentimens de la nature et des liens du sang, devoit paroître assez plausible. Elle étoit décidée à fournir tous les moyens, et à faire tous les frais, si les royalistes, de leur côté, se montroient disposés à la seconder.

Ce qu'on exigeoit d'eux étoit qu'ils se prêtassent à un rapprochement avec le gouvernement républicain, et à des négociations, à l'ombre desquelles le général Hoche (qui, assuroit-on, s'y étoit engagé) feroit toutes les dispositions nécessaires pour incorporer les troupes royalistes et républicaines en une seule armée dont on lui promettoit le commandement général.

Pour opérer cet amalgame, sans éveiller les soupçons de la convention, on insisteroit pour qu'une des principales clauses du traité à intervenir entre elle et les insurgés, fût que ceux-ci conserveroient leurs armes et leur formation militaire à sa solde, et sous les ordres de leurs chefs (on devinera facilement que je ne devois être compté pour rien dans tout ceci). A ce compte, Cormatin, à qui j'avois confié l'autorité, en mon absence, auroit le commandement général des Bretons; Charette celui des Poitevins, Stofflet des Angevins, et ainsi des chefs de division et des officiers inférieurs qui seroient maintenus dans leurs grades respectifs; le tout, cependant, en dernier ressort, aux ordres du général en chef Hoche.

On annonçoit d'avance le plan de la campagne prochaine, au dehors, qui étoit de faire pénétrer l'armée de Rhin et Moselle, et celle de Sambre et Meuse, aussi avant qu'il seroit possible, en Allemagne, tandis que celles du Midi s'enfonceroient en Italie; de manière que les unes et les autres fussent hors de portée de se mêler des affaires de l'intérieur.

Indépendamment des sommes immenses que l'on faisoit espérer, on avoit tellement compté sur la crédulité des Bretons, qu'on leur promettoit un renfort de quarante mille Espagnols, qui seroient amenés dans la baie de Quiberon, pour débarquer sur la côte du Morbihan; c'étoit là que Louis XVII devoit être proclamé; on parloit bien de conduire Monsieur, de Vérone en Espagne, par la Méditerranée; mais comme ce prince devoit faire le voyage par terre, pour se rendre à la Vendée*, et que la question de la ré-

* Cette idée bizarre d'amener M. le régent par terre à la Vendée n'étoit-elle donc pas suffisante pour ouvrir les yeux de quiconque n'ignoroit pas combien de tems se seroit écoulé, dans la supposition même du succès le plus complet, avant de pouvoir abréger la lenteur et lever les difficultés de ce trajet?

gence étoit encore présente à la mémoire de ceux qui n'avoient pas perdu le souvenir de Toulon, on ne se servoit guère du nom des princes qu'autant qu'il le falloit pour convaincre que ce projet avoit reçu leur approbation. Quoi quil en soit, les armées républicaine, espagnole, et royaliste, ainsi réunies, se mettroient en marche pour aller combattre celle de l'intérieur, trop foible pour protéger Paris, et hors d'état de recevoir des renforts, vu l'éloignement des troupes conventionnelles, qui auroient, d'ailleurs, assez d'occupation au Nord et au Midi.

Pendant ces entrefaites, une armée aux ordres des officiers dont Hoche, et ceux qui lui étoient dévoués, redoutoient la surveillance et les principes, et composée des mutins, des pillards, et des scélérats qui avoient porté le fer et le feu dans les propriétés, et le déshonneur et la mort dans les familles des royalistes, et dont l'amalgame avec eux eût été une monstruosité impraticable, devoit être organisée, tant bien que mal, et jetée sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande, pour détourner l'attention des Anglais, et pour

prévenir tout obstacle et toute intervention de leur part.

Les événemens qui ont suivi ont eu une coïncidence assez frappante avec plusieurs parties de ce plan, pour qu'on puisse se permettre de croire qu'elles ont été séparément adoptées par ceux qu'on annonçoit devoir participer à son exécution. Mais il est également sensible que ceux-ci n'ont pu prendre l'engagement d'y concourir que dans la vue de fins respectivement contraires, et aussi opposées entre elles que l'étoient les opinions, les principes, et les intérêts de chacun; et que les principaux moteurs n'avoient confié leurs intentions secrètes qu'à ceux qui pouvoient espérer des avantages réels, en faisant cause commune avec eux.

On conviendra que le projet de faire agir et de diriger vers un but unique des intérêts aussi contrastans, étoit une conception plus spécieuse que facile à réaliser; et comme chacun n'avoit en vue que de tromper les autres et d'obtenir son objet particulier à leurs dépens, tous les effets de ces artifices devoient se réduire, comme ils l'ont fait, à assurer les succès de l'ennemi commun.

Cependant, le parti du roi de France étant le seul qui, dans tous les cas, ne pouvoit rien gagner à une telle association, il étoit celui qui devoit y perdre davantage.

Que le gouvernement espagnol ait eu assez d'influence sur le gouvernement républicain pour diriger indirectement ses conseils vers des mesures qu'il étoit d'ailleurs de l'intérêt de celui-ci d'adopter, c'est ce que ses liaisons avec *Tallien*, qui, depuis la mort de Robespierre, avait commencé à jouir de quelque crédit, et qui étoit en outre l'agent secret du parti constitutionnel, peuvent rendre vraisemblable.

Que la convention ait saisi le moyen le plus efficace qui se fût encore offert de supprimer la guerre intestine, ce en quoi elle trouvoit le triple avantage de détruire ce foyer d'insurrections contre lequel elle avoit, jusqu'alors, fait tant d'efforts inutiles, de conjurer l'orage qui se formoit contre elle, en Angleterre, et d'avoir à sa disposition cent mille hommes de plus, pour pousser la guerre avec vigueur au dehors, c'est ce qu'on pourra croire sans peine.

Que Hoche se soit laissé aller aux vues d'un parti qui lui garantissoit, dans l'usurpation de la régence ou du trône par un prince espagnol, la stabilité de son élévation; ou que, plaçant sa gloire à achever l'œuvre que le comité de salut public lui avoit confiée, il ait jugé que les mesures qu'on lui proposoit étoient les plus propres à détruire le parti royaliste dans les provinces insurgées, cela est encore possible.

Qu'enfin on se soit joué de la crédulité et de l'ineptie des hommes qui agissoient au nom du roi légitime, soit pour anéantir son parti, soit même pour le faire servir à seconder des desseins dont le succès devoit exclure à jamais les princes ses oncles de leurs droits, et les priver, sans retour, de l'assistance de la Grande-Bretagne, pour qui la découverte même de ce nouveau projet de l'ambition espagnole ne pouvoit pas manquer d'être un motif de plus de les servir, toutes ces choses se conçoivent et s'expliquent.

Mais que les constitutionnels, dont plusieurs, à peine rappelés de leur exil, et d'autres dispersés encore sur tous les points de l'Europe, n'y avoient

entendu que des paroles de haine et éprouvé que des procédés de vengeance*; que Hoche, qui avoit donné l'exemple de la révolte, dans le palais du souverain qui étoit confié à sa garde; que les meneurs de la Convention, assis encore sur les bancs d'où ils avoient envoyé leur roi à l'échafaud, se soient réunis de bonne foi, pour faire ce que les agens des princes appeloient la contre-révolution, c'est-à-dire, pour remettre entre leurs mains leurs vies et leurs fortunes, sans conditions, sans traité, sans garantie, c'est ce que personne, pour peu qu'il ait la plus légère idée de l'état des choses et de la disposition générale des esprits, ne se persuadera jamais.

Je dois déclarer que je suis certain, autant qu'on peut l'être, que jamais les agens de Paris n'ont eu la moindre communication, ni directe, ni indirecte, avec aucun des gouvernemens républi-

* Personne malheureusement n'ignore les persécutions qu'ont éprouvées plusieurs des émigrés d'une époque postérieure au commencement de 1793, dans les pays étrangers, à l'instigation et de la part même de quelques-uns de ceux de leurs compatriotes qui avoient quitté la France dès la manifestation des premiers troubles : et il est inutile d'en citer des exemples.

cains qui se sont succédés, ni même avec aucun de leurs membres, quoiqu'ils aient souvent assuré le contraire. Toutes leurs intelligences se sont bornées à quelques membres des corps législatifs, et en très-petit nombre; car la plupart de ceux qui ont été proscrits, en différens temps, sous ce prétexte, n'avoient eu avec eux aucune relation, non-seulement de personnes, mais pas même d'opinions ou de principes*.

Il en a été de même à l'égard du général Hoche**. Il est très-probable, sans doute, que le

* Voyez le journal de l'adjudant-général Ramel, où il traite de calomnie le projet qu'on leur supposoit *de faire une révolution en faveur de Louis XVIII*, page 17; les expressions de Marbois, page 108, les dernières paroles de Tronçon du Coudray, page 114, etc. Pichegru peut faire une exception, quoique je doute fort qu'il les ait jamais vus ailleurs qu'à Cayenne. Aussi ne parlai-je que de la plupart d'entre eux.

** En 1796, Hoche, étant à Rennes, fut manqué d'un coup de pistolet que lui tira un homme à qui les agens de Paris avoient fait offrir *le choix d'une somme de douze cents livres ou de la croix de Saint-Louis* pour commettre cet assassinat!!! Ils firent répandre ensuite que c'étoit moi qui en étois l'auteur. Sur le reproche qu'en fit un des officiers de mon armée à un des émissaires qu'ils avoient envoyé parcourir la province pour y répandre des calomnies contre moi, cet émissaire lui avoua le fait, et chercha à le justifier

commissaire espagnol les avoit assurés de la concurrence de toutes les parties, en faveur du roi légitime ; mais il n'est pas moins surprenant qu'on ait pu donner la moindre confiance à un artifice aussi grossier ; et la conduite subséquente de l'Espagne elle-même, celle de Tallien, de Hoche, et de leurs prétendus amis dans la convention, ont clairement démontré dans quel esprit cette chimère étoit offerte à la simplicité des royalistes, et à l'aveugle présomption de ceux qui prétendoient les diriger.

C'étoit, cependant, à cette pitoyable intrigue qu'étoient sacrifiés, sans hésitation, les avantages que l'on pouvoit, enfin, se promettre du concours de l'Angleterre en agissant loyalement avec elle.

par le prétendu manque de foi dont ils accusoient Hoche. Hoche ne leur avoit rien promis ; car ils n'ont jamais eu, dans tout ceci, de communication directe qu'avec le commissaire espagnol. Mais il étoit nécessaire de généraliser cette erreur pour donner quelque consistance aux mensonges qu'ils avoient adressés au roi.

Il y a dans ce trait une complication de lâcheté, de bassesse et d'infamie qui suffit pour faire connoître l'esprit des hommes à qui j'avois affaire.

Comme cette aventure se représentera plus tard, j'en renvoie les détails et les preuves à un autre moment.

Mais comme ceux qui croyoient avoir engagé cette affaire avec l'Espagne s'en étoient exclusivement réservé la direction et les honneurs, on ne s'en occupa pas avec moins d'activité de la partie subsidiaire du plan, qui, pour beaucoup de gens d'ailleurs, étoit la principale, et qui a fini par devenir telle pour tous, aussitôt que les événemens eurent prouvé la futilité de la première.

On ne négligea donc rien de ce qui pouvoit, dans l'opinion des meneurs, les conduire à s'emparer de la direction des moyens que cette puissance étoit disposée à fournir au parti du roi, dans le cas où ils seroient réduits à la nécessité de se servir d'elle.

Il n'étoit pas difficile de concevoir que le crédit dont je paroissois jouir à Londres, je le devois uniquement à la confiance des insurgés bretons, et à l'autorité que cette confiance m'avoit donnée sur eux. Or, puisque je ne me montrois pas plus disposé à les faire servir d'instrumens à l'ambition de quelques individus, qu'à m'écarter de la ligne de conduite que l'honneur et l'intérêt de la cause royaliste m'avoient tracée à l'égard de l'Angleterre, tous les efforts se réunirent pour faire pas-

ser cette confiance et cette autorité entre les mains d'un chef quelconque, qui, moins instruit que je l'étois de ce qui se passoit au dehors, croiroit peut-être qu'il seroit de son devoir de se laisser aller à toutes les impulsions qu'on jugeroit à propos de lui donner.

Ce n'étoit pas une chose facile de me priver des sentimens que mes compagnons d'armes avoient conçus pour moi, et qui étoient, en quelque façon, le premier anneau de la chaîne qui nous unissoit tous les uns aux autres : on se flatta d'y réussir, en faisant secrètement intervenir un ordre du roi : c'étoit se montrer bien ignorant de la nature et de l'état des choses.

Mais je dois remettre à un autre moment ce que j'ai à dire à ce sujet, afin de ne pas détourner l'attention du lecteur de dessus cette partie de mon récit, qui est véritablement la clef de tous les événemens qui ont suivi.

Le temps n'étoit pas encore venu où l'aveuglement a été porté au point de croire que l'on pouvoit, sans danger pour l'existence du parti royaliste armé, lui donner des chefs aussi étrangers aux habitans, aux officiers et aux soldats, qu'ils

l'étoient aux principes, aux progrès, à l'esprit de cette insurrection, et à la vicissitude des circonstances dans lesquelles elle s'étoit formée et avoit continué d'agir ; et puisqu'il étoit impossible de me donner un successeur en Bretagne, on s'arrêta au dessein de faire en sorte que l'expédition que l'Angleterre méditoit contre les côtes de cette province y rencontrât tant d'obstacles, qu'elle fût enfin contrainte de la diriger sur un pays qui seroit aux ordres d'un autre chef.

Ce chef et ce pays étoient le chevalier Charette et la partie du Poitou qu'occupait son armée.

C'est ici que l'ignorance des choses cesse, en quelque façon, de servir d'excuse à des reproches plus graves. Car il n'est pas un homme, quelque étranger, d'ailleurs, qu'il puisse être à l'histoire de la révolution française, qui, par l'inspection seule de la carte, ne soit en état de prononser sur la question de préférence entre la Bretagne et le Poitou pour une opération aussi importante que devoit l'être celle dont il est ici question, puisqu'il est vrai de dire que de son issue pouvoit dépendre le sort du monde entier. Plus il étoit glorieux pour Charette de se maintenir, depuis deux ans, contre

toutes les forces qui lui étoient opposées, sur une surface de quelques lieues, coupée par des marais, des bois, des ravins, et presque entièrement dévastée, sans autres ressources que celles qu'il trouvoit dans son esprit et dans son courage, plus on devoit se convaincre de l'impossibilité d'y faire agir et subsister une armée régulière. Et il n'étoit personne qui ne sût parfaitement que, si cet intrépide chef avait eu quelques milliers d'hommes de plus, cette longue et mémorable défensive, qui a consacré son nom à la postérité, lui eût été impraticable; car tout a une mesure; et les choses n'ont de solidité, d'effet, et de durée, que par leur proportion entre elles.

Mais l'animosité, la sordide ambition et l'envie ne sont pas susceptibles de réflexions. Aussi les plans divers qui, depuis dix ans, ont succédé à celui-ci, provenus des mêmes têtes, et confiés aux mêmes mains, ont-ils eu le même sort.

La Vendée avait laissé une grande renommée; et quoique sa gloire, si justement acquise, fût au-dessus de ce qui lui restoit de forces réelles, elle étoit loin encore d'en être dépourvue. Son territoire, épuisé d'hommes et des choses nécessaires

à la vie, séparé de la mer par un intervalle de douze lieues qui étoient au pouvoir de l'ennemi, cerné, d'un côté, par un cordon de places et de camps fortifiés, et, de l'autre, par un fleuve * qu'une première et trop fatale épreuve avoit fait désormais considérer à ses habitans comme la limite naturelle au delà de laquelle ils ne devoient pas porter leurs efforts **, renfermoit cependant assez de défenseurs pour conserver cette conquête à la royauté, et pour favoriser, par une di-

* La Loire.

** Il n'est pas un officier ou soldat de ceux qui ont fait *réellement* la guerre de la Vendée; (je dis *réellement*, parce que je sais qu'il est, dans les pays étrangers, une foule d'aventuriers qui se donnent pour l'avoir faite, quoiqu'ils n'y aient jamais mis les pieds:) il n'est pas, dis-je, un Vendéen qui ne convienne que les suites funestes du passage de la Loire, en 1793, avoient laissé une telle impression sur l'esprit des habitans, qu'il n'étoit au pouvoir de qui que ce fût de les engager à traverser une seconde fois ce fleuve. Cependant la première opération que l'armée de débarquement, une fois dans la Vendée, auroit eu à faire, eût été d'effectuer ce passge pour se porter en avant. Il étoit donc beaucoup plus simple d'aborder en Bretagne pour éviter les difficultés qui, en supposant même toutes les chances favorables pour nous, ne pouvoient cependant être levées qu'au prix de plusieurs combats et par une perte aussi inutile qu'irréparable d'hommes et de temps.

version importante, toute expédition qui seroit faite ailleurs. C'étoit sous ce point de vue que M. de la Roberie, aide-de-camp de Charette, en avoit parlé lui-même au ministre britannique; et ce fut dans l'objet de tout préparer pour cette diversion que je le fis partir d'Angleterre pour aller prévenir ses compagnons d'armes, et son général. Malheureusement cette côte, qui n'est abordable que quinze jours ou trois semaines dans le cours de l'année, et qu'on représentoit comme étant si propre à un débarquement considérable de troupes, a été son tombeau, comme celui de deux autres que j'envoyai successivement dans le même dessein.

La Roberie étoit animé de l'esprit qui distinguoit généralement les principaux chefs des royalistes insurgés; leurs travaux, leurs sacrifices, les dangers de leur position, et le sentiment vrai de leurs services, les mettoient au dessus de l'envie; peu leur importoit comment et où les secours de l'Angleterre arriveroient, pourvu qu'ils arrivassent; ils ne faisoient pas de distinction de cantons, de provinces. Ils n'avoient tous qu'un but unique,

la restauration de la monarchie ; et ils pensoient généralement que plus les moyens de faire triompher la cause pour laquelle ils avoient versé tant de sang pourroient se multiplier et s'étendre, plutôt ils atteindroient le terme de leurs travaux, et en recueilleroient le fruit.

Le lecteur voudra bien ne pas perdre de vue qu'à l'époque dont je parle, j'étois loin de deviner tout ce qui se tramoit, et que ce n'a été que longtemps après l'affaire de Quiberon que j'en ai acquis la connoissance et les preuves. On m'a bien communiqué, pendant mon séjour à Londres, quelques-uns des mémoires dont le gouvernement était assailli, relativement aux insurgés, par des hommes dont chaque ligne trahissoit l'ignorance d'un sujet qui leur étoit absolument étranger. Tantôt c'étoit un plan de descente sur la côte de St.-Jean-de-Mons, tantôt la prise de Noirmoutier, ou la conquête de l'Ile-Dieu, etc. Je prenois cela pour ce que cela valoit ; et comme les rapports que faisoient, depuis le commencement de la guerre, les commandans des escadres en station dans ces parages, étoient des réponses plus que suffisantes

à ces oisives spéculations, je n'ai jamais eu à les discuter sérieusement.

Si la Vendée eût offert les mêmes avantages pour une opération de cette nature que ceux que présentoit la Bretagne, ce pays vaste, riche en subsistances, parfaitement situé pour recevoir des secours, pour communiquer, sur tous les points, avec les flottes amies, pour se défendre, pour se porter au dehors; qui renfermoit trois cent mille hommes en état de porter les armes, dont plus d'un tiers étoit déjà soumis à une organisation qui pouvoit s'établir facilement partout en moins de quinze jours, et s'étendre sur les autres provinces, à mesure qu'on se porteroit en avant : si, dis-je, la Vendée eût offert tous ces avantages, il m'eût été, certes, fort indifférent sur laquelle de ces deux contrées l'Angleterre eût porté son expédition. Quel intérêt personnel, en effet, pouvois-je avoir à ce que la Bretagne fût préférée? Quelque avide que l'on suppose mon ambition, le succès ne la plaçoit-il pas au dessus des localités? Et n'eût-ce pas été à la négociation que j'avois achevée, à l'alliance que j'avois procurée au parti royaliste,

et à la détermination à laquelle j'avois porté le gouvernement britannique de reconnoître le roi de France et d'embrasser ouvertement sa cause, que mes compatriotes proscrits auroient dû l'avantage de retrouver une patrie, le monarque des sujets, les Français, le repos et leur roi, et l'Europe une paix durable ? Ceux qui ne croient pas que cela puisse suffire à l'ambition d'un homme, attachent assurément à ce mot d'autres idées que moi.

Cependant, les auteurs et exécuteurs du plan dont il s'agit, c'est-à-dire, les hommes qui ont volontairement provoqué le désastre de Quiberon, dans la poursuite aveugle de leurs idées favorites, n'ont pas cessé, depuis cette épouvantable catastrophe, de répéter que si la descente se fût faite à la Vendée, elle auroit obtenu le succès le plus complet. Et ceux, dont le nombre n'est pas petit, qui sont dans l'usage de croire, de penser et de dire sur la parole des autres, l'ont si souvent répété depuis, qu'il en est beaucoup encore qui en sont réellement persuadés.

Les agens du roi à Paris m'ont écrit à moi-

même qu'ils regrettoient, *avec toute la France royaliste, que la descente se fût effectuée à Quiberon, et ne l'eût pas été à l'Ile-Dieu, etc.* *

Je ne sais pas trop ce que ces Messieurs entendoient par *la France royaliste.* Ce ne pouvoit assurément pas être les royalistes en armes; mais ceci prouve encore l'habitude où ils étoient de donner au conseil des princes pour l'opinion générale de leurs partisans celle de ces royalistes neutres ou mixtes, qui, s'ils eussent été capables d'avoir une opinion à eux, dans le cours de cette révolution, auroient, il n'en faut pas douter, adopté une conduite plus droite et moins pusillanime, et qui marquoient, par cela même, la mesure de la confiance qu'on devoit leur accorder.

A la guerre on n'a pas de meilleur instructeur que son ennemi; et en opposition à cette France royaliste, je pourrois, avec plus de raison, invoquer l'opinion de la *France républicaine.* Car on supposera, sans doute, que les chefs républicains, surtout ceux qui faisoient la guerre contre nous, étoient plus instruits de ce qui pouvoit leur nuire,

* Voyez pièces justificatives, lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 15 octobre 1796.

et du fort et du foible de l'attaque et de la défense des pays où ils combattoient, que des hommes dont la politique comme le courage étoient mesurés sur l'étendue des greniers et des caves qui leur servoient de retraite.

Ainsi, pour éviter au lecteur les réflexions que me suggère ce passage de la lettre des agens de Paris, dans lequel il verra, sans doute, comme moi, une atteinte indirecte de justification, je vais mettre sous ses yeux l'opinion qu'a consignée à cet égard un général républicain qui a fait toute la guerre de la Bretagne et de la Vendée, et qui a occupé successivement des commandemens particuliers sur presque tous les points des pays qui en ont été le théâtre.

Cet officier est le général *Danican*, de qui je ne suis pas personnellement connu, et avec qui je n'ai jamais eu aucune relation, ni directe ni indirecte. Son ouvrage a été imprimé à Londres, en 1798 *; il contient grand nombre de faits qui sont à ma connoissance, et indique, en son auteur, un fonds peu ordinaire d'esprit d'observation. Voici

* De l'imprimerie de Baylis, Greville Street, Holborn; et se trouve chez J. Deboffe, Debrett, Dulau, Boosey, etc.

comme il s'explique sur l'objet dont il s'agit, pages 181 et suivantes :

« Les hommes sur le rapport desquels Monsieur a mis pied à terre dans une chétive île, (l'Ile-Dieu) pour aller, de là, aborder dans la Vendée, connoissoient, sans doute, bien peu la position de Charette et les forces immenses de la république. Où étoit donc l'avantage d'aller conquérir un désert, d'où il étoit presque impossible de sortir, tant à cause de la Loire que des places fortifiées qui environnent *cette Vendée détruite ?* Combien Charette avoit-il de monde à sa disposition ? Pas dix mille combattans.

» Les princes doivent savoir, par expérience, qu'il y a fort peu de gens *capables de bien observer ;* et ils peuvent attribuer *de très-grands malheurs* aux idées de certaines personnes qui ont grand soin de voir ce qui n'existe pas, et de ne point apercevoir ce qui existe réellement.

» Si on n'eût pas tant menti sur les chouans et sur la Vendée, l'ordre seroit rétabli en France : on trouvera difficilement une occasion aussi avantageuse que celle qu'on a manquée à Quiberon.

» Là, les moyens de réussir se présentoient de toutes parts : munitions abondantes, armes, argent, soldats, dévoûment bien connu des Bretons, révoltes à Paris, famine terrible dans l'intérieur, mépris général pour le gouvernement : tout sembloit se réunir pour assurer des succès aux royalistes. Et si, à cette époque, ils eussent remporté un avantage éclatant, *ils entraînoient toute la France dans leur parti.*

» A l'instant de la descente, pourquoi les chouans, *si nombreux alors*, n'exécutèrent-ils pas des mouvemens simultanés sur toute la surface du pays insurgé? Les chefs royalistes devoient sentir combien ces sortes de diversions pouvoient favoriser leurs entreprises * : et au lieu d'agir méthodiquement, et suivant les lois de la guerre, il convenoit d'opposer aux républicains les moyens que ceux-ci employoient toujours, c'est-à-dire, se porter en masse sur un point, et intimider à vingt lieues à la ronde. Il falloit, *au lieu de com-*

* Ces questions, qui se présentent si naturellement à l'esprit de tout homme éclairé et honnête qui connoissoit l'état des choses et qui n'a pas pénétré cet affreux mystère, recevront leurs réponses lorsque j'en serai là.

mencer par où on devoit finir, conduire les royalistes au milieu de la Bretagne, propagander en tous lieux des maximes de clémence, l'amour de l'ordre et de la patrie, et prêcher d'exemple des gens déjà convertis. Tout cela devoit s'exécuter une heure après le débarquement. En pareil cas, il faut saisir à propos la moindre circonstance, et employer, autant que possible, les armes et la persuasion.

» *Une marche prompte, et des hommes fervens, grossissoient l'armée royaliste de toute la population du pays.* Les cantonnemens républicains, disséminés sur un territoire immense, n'avoient pas le temps de se rassembler, et plusieurs d'entre eux se joignoient au vainqueur : c'est de cette manière que trois mille hommes débarqués pouvoient, en huit jours, changer les destinées de la France. Quelques livres de pain et des souliers dans les havresacs, beaucoup d'ordre et du secret, suffisoient pour faire réussir une semblable expédition ; et les immenses magasins qu'on devoit laisser en rade ne devenoient point la proie des républicains.

En faisant ces réflexions, je ne prétends pas

blâmer la conduite des infortunés qui ont péri à Quiberon ; et je déclare à leurs bourreaux que, si j'eusse encore commandé à *Vannes*, je me serois joint franchement aux royalistes. Réunir des Français à des Français, quel beau crime à commettre ! etc. »

Le général Danican n'étoit pas le seul qui fût dans cette disposition : il s'y est conformé plus tard ; mais l'occasion avoit fui, pour ne plus se représenter.

Je prie instamment le lecteur de ne pas perdre de vue cette importante citation ; car, si la première partie s'applique naturellement à la question actuelle, celle qui a rapport aux détails d'exécution relatifs à l'affaire de Quiberon ne contient pas une pensée qui n'ait été la mienne, pas un mot que je n'aie exprimé aux ministres anglais sur la manière dont je n'ai pas cessé de déclarer que cette expédition devoit être conduite. Mes Mémoires au gouvernement britannique, que j'ai donnés dans le volume précédent, fournissent déjà la preuve que je ne lui ai pas laissé ignorer que ce ne seroit qu'avec de la promptitude et de l'audace, et qu'en faisant pénétrer les troupes dans l'intérieur de la

Bretagne et jusqu'aux portes de Rennes, qu'on pouvoit s'assurer du succès; et mes ennemis eux-mêmes ont eu la maladresse de m'en faire un reproche *.

En voilà assez, sans doute, pour faire apprécier

* L'auteur du *Political State of Europe for the year* 1795, prétend, d'après le pamphlet anonyme qu'il s'est approprié (*Lettre d'un officier à bord de la Pomone*), *qu'on faisoit continuellement des plaintes contre moi, qui, n'étant pas du tout militaire, et pensant que j'avois plus de ressources du côté de Rennes, parlois toujours de marcher en avant et de me jeter sur cette ville.*

Complaints were continually made against M. de Puisaye, who, not being at all a military man, and thinking that he had more resources on the side of Rennes, spoke always of advancing and flinging himself on that town.

J'aurai plus d'une fois à remercier ce compilateur des preuves qu'il m'a réservées.

J'ignore, au surplus, ce qu'il entend par être militaire; si c'est sous le rapport professionnel qu'il me refuse ce titre, il a tort, puisqu'au moment de la révolution j'étois à peu près de pair avec presque tous les officiers de mon grade, qui, après une longue paix, n'avoient guère de leur état que les connoissances théoriques que donnoient la lecture et les manœuvres d'esplanades; si c'est sous celui de la guerre que je faisois depuis deux ans, et à cause de l'empressement que je mettois à marcher en avant et à arracher à une mort certaine les malheureuses victimes (qu'une conduite différente a sacrifiées), pour les mener à des succès presque certains, on conviendra du moins que ce motif et cette preuve ne sont pas heureusement choisis.

ce projet, sous les rapports généraux ; mais il étoit encore des rapports circonstanciels qui, si l'on n'eût pas été dans l'ignorance absolue de tout ce qui se passoit, auroient seuls dû suffire pour en démontrer *l'impraticabilité* et le danger.

On a vu, dans le second volume de ces Mémoires, que l'armée de la Vendée, proprement dite, qui, pendant les derniers mois de 1793, avoit rempli la France du bruit de ses victoires, et qui avoit mis la république à deux doigts de sa perte, n'étoit pas celle de Charette ; et que ce général, demeuré sur son petit territoire avec la division qu'il commandoit, quoiqu'il s'y fût conduit avec habileté et valeur, n'avoit pris aucune part à ces mémorables combats qui ont justement acquis au nom vendéen le plus fort de sa renommée. Stofflet, compagnon de la gloire de Bonchamps, de l'Escure, de Larochejacquelein, etc., avoit survécu à ces héros, et les avoit remplacés dans le commandement général, par le droit d'ancienneté et par le choix de tous. Ces restes précieux, ralliés par ses soins, retranchés derrière la Loire qu'ils avoient, comme miraculeusement, repassée, y formèrent une armée à part, parce

que Charette préféra d'être indépendant *. De ce moment, il s'établit entre les chefs une rivalité qui, comme toutes les rivalités de cette nature, ne pouvoit pas se restreindre long-temps dans les bornes de l'émulation, et qui ne devoit être productive que d'effets très-funestes, si l'on n'employoit pas des mesures propres à opérer un

* Après la mort de Larochejacquelein, Charette continua encore quelque temps de servir sous les ordres de Stofflet, comme il est prouvé par le brevet de commandant-général de l'artillerie donné par le conseil au général Beauvais, que celui-ci a publié dans l'extrait de ses Mémoires imprimés à Londres, 1798.

On y voit que, dans cette délibération du conseil général, qui est du 7 juin 1794, le chevalier Charette ne prenait encore que le troisième rang et Stofflet le premier. L'ordre des signatures ainsi qu'il suit : « Fait en conseil général le 7 juin 1794, l'an deuxième du règne de Louis XVII. Signé, *Stofflet, Sapinaud, le chevalier Charette, le chevalier de Fleuriot, général; de Vaugiraud, chef de division; de la Roberie, de Couetus, de Rostaing, Brin, Caseau, de la Bouère, Guerin, de Bruc, Chenier du Chesne, du Lac*, etc., etc. »

M. de Sapinaud a commandé plus tard la division qui a été connue sous le nom d'armée du centre. Si la célébrité s'attachoit toujours au mérite, ce général, aussi modeste que brave, ne l'auroit pas plus cédé, sous ce rapport, à aucun de ses collègues, qu'il ne l'a fait, depuis le commencement de la guerre, sous ceux du dévoûment, du zèle et des services.

rapprochement. Mais le projet en question ne pouvoit tendre qu'à rendre ce rapprochement impossible, en multipliant les sujets de mécontentement, et en les aggravant par l'injure qui est la plus sensible à des hommes dévoués, le mépris ou l'oubli affecté de leurs sacrifices et de leurs services; et l'armée de la Vendée, l'armée de Stofflet, ne pouvoit pas considérer sous un autre point de vue la préférence gratuite qui seroit donnée sur elle à la division de Charette. Car, dans cet arrangement, Charette devoit être investi du commandement suprême, avec le brevet de lieutenant-général, et on ne donnoit à Stofflet que celui de maréchal-de-camp.

Il m'étoit bien impossible, ignorant, comme je le faisois, cette déplorable intrigue, de faire parvenir à M. le régent la vérité que l'on sembloit mettre d'autant plus de prix à écarter de lui, qu'il lui étoit plus important de la connoître. Cependant, pour prouver que je n'ai pas à me reprocher d'avoir négligé un seul des devoirs que m'imposoit le soin de ses intérêts, je dois dire qu'aussitôt que j'ai été mis en possession du fil qui m'a conduit dans ce labyrinthe de perfidie et de

ruses sordides, j'ai pris la liberté d'en faire part à ce prince.

Après lui avoir donné un aperçu de la formation de la Vendée, et avoir rétabli les faits qui avoient été jusqu'alors si grossièrement dénaturés dans les rapports qui étoient parvenus à son conseil, j'ajoutois (avril 1797) :

« C'est à cette époque que la division du chevalier Charette commença à faire un corps d'armée particulier : cette première désunion annonça les malheurs qui devoient la suivre ; un seul mot de la part des princes eût pu les prévenir ; on donna des ordres en leur nom, qui durent nécessairement les aggraver et y mettre le comble.

» Il n'en est pas des armées insurgées comme des troupes de ligne, qu'une ordonnance, un commandement font mouvoir au premier signal. Parmi des hommes qui font la guerre volontairement et à leurs frais, qui, pour la plupart du temps, manquent de tout, et qui ont le sentiment de leurs sacrifices journaliers, le dévoûment seul tient lieu de discipline, et la confiance donne l'autorité. Sans doute, les royalistes de la Bretagne et de la Vendée reçoivent avec respect

et soumission les ordres d'un maître pour qui ils ont versé tant de sang, et pour qui ils sont encore disposés à périr; mais lorsque ces ordres ne leur sont pas transmis par ceux en qui ils ont placé leur confiance, ils sont d'autant plus portés à douter de leur authenticité, qu'ils ont été souvent les victimes des piéges que leur ont tendus les républicains, en supposant des envoyés porteurs de dépêches des princes, ou prétendus revêtus de leurs pouvoirs. Et cette méfiance acquiert un degré de plus, lorsqu'on leur présente des dispositions qui auroient été, très-certainement, réprouvées par sa majesté, si ceux qui les ont sollicitées lui avoient fait un exposé fidèle de l'état des choses.

» Ce fut le sort qu'éprouva l'ordre donné par les agens du roi, de reconnoître le chevalier Charette pour général en chef des armées royalistes, en annonçant à celui-ci le brevet d'un grade supérieur à celui que l'on promettoit au général Stofflet. De ce moment, la division, qui n'avoit existé qu'entre les deux chefs, se manifesta entre les deux armées, et ne tarda pas à les réduire à un état d'impuissance, qui a été l'avant-coureur de leur entière destruction, etc. »

Je ne crois pas que, relativement à cette disposition du commandement général, il doive s'attacher aux principaux conseillers de M. le régent d'autres reproches que celui d'avoir été trompés les premiers. Car la Vendée, et, en vérité, le reste de la France, étoient devenus, à leur égard, comme des pays fabuleux dont ils ne connoissoient que ce que les agens subalternes de Londres et de Paris se figuroient eux-mêmes, ou jugeoient utile à leurs vues de leur faire croire.

On ne sait trop si c'est de l'indignation ou de la pitié qu'on éprouve en réfléchissant aux petites manœuvres qui ont été employées, depuis les premiers jours de l'émigration jusqu'au moment où j'écris, pour donner une apparence de réalité à des chimères, et pour rendre la délusion irrésistible. Tous les bruits populaires, tous les propos que faisoient circuler dans les rues et dans les cafés de Paris l'intrigue ou l'intérêt de parti, et qui prenoient des formes d'autant plus variées qu'ils passoient par plus de bouches avant de parvenir aux agens, étoient recueillis avec avidité. Toutes ces choses amalgamées avec les fables que l'on croyoit propres à leur donner un air de vé-

rité ou à flatter l'espérance et le désir de ceux dont il importoit de gagner et de tromper la confiance, étoient rédigées en notes *confidentielles*, que l'on assuroit s'être procurées dans les bureaux, et dans les dépôts les plus secrets; ce qui devoit non-seulement faire supposer autant de talens et d'adresse que de courage dans les préposés, mais encore décider les intéressés à payer généreusement des renseignemens qui, s'ils eussent été vrais, étoient de nature à n'être obtenus qu'à un très-grand prix. Dans le même temps, quelques journaux soudoyés, les seuls qui eussent accès dans le cabinet des princes, répétoient hardiment ces mensonges. J'ai eu entre les mains plusieurs de ces rapports; je ne dissimulerai pas que leur ton, leur ensemble, les détails et l'ordre méthodique qu'ils présentoient, m'en auroient imposé à moi-même, si je n'avois pas connu précisément le contraire de ce qu'ils contenoient: et je dois convenir que ces Messieurs ont fait de la déception un art dans lequel il est difficile qu'ils soient, de long-temps, surpassés.

C'étoit, pour me servir des termes de l'abbé Brothier, *au fond d'une retraite impénétrable*

aux yeux des plus fidèles, que se composoient, tantôt de petites notes convenues avec les correspondans de l'extérieur, pour être communiquées, en original, soit aux princes français, soit aux gouvernemens étrangers; tantôt des mémoires détaillés, et divisés en autant de chapitres qu'il existoit d'objets sur lesquels il paroissoit que l'on devoit désirer d'être instruit. *Convention*, *comité de salut public*, *gardes nationales*, *armées*, *police*, *tribunaux*, *finances*, *esprit public*, *départemens*, *administrations*, *clergé*, *royalistes*, *Vendéens*, *chouans*, *etc.*, *etc.*, faisoient autant de titres d'articles, ou de paragraphes séparés. On s'attend bien que ces différens sujets y étoient traités avec l'assurance d'hommes qui s'étoient donnés comme *voyant nécessairement par les yeux du gouvernement républicain*, *et qui partageoient tous ses moyens*!!*

A mesure que ces compositions parvenoient à Londres, où les correspondans n'avoient pas les mêmes précautions à prendre pour leur sûreté personnelle, c'étoit là qu'elles prenoient une

* Lettres de Brothier et de la Ville Heurnois, citées plus haut.

forme vraiment ministérielle, et que les matériaux de déception recevoient le fini d'une main moins tremblante et sans crainte d'interruption. Les dépouillemens, les déchiffremens, les opérations pour faire revivre les encres sympathiques, les extraits, les copies, etc., etc.. y occupoient un nombre non peu considérable de scribes. La gravité que l'on mettoit à ces niaiseries, et la bouffissure que se donnoient les directeurs, n'ont pas laissé d'en imposer à beaucoup de gens honnêtes; car ce sont là de ces choses qui ne se devinent pas.

De tels moyens, sans doute, n'eussent pas encore suffi pour tromper les membres du conseil de M. le régent, qui possédoient quelques lumières, et qui étoient de bonne foi; mais ces mesures réunies à d'autres plus perfides, telles que les suppositions de lettres, et les contrefactions d'écriture, dont j'ai parlé, et dont la suite de ces Mémoires fournira de nouvelles preuves, en étoient assez pour rendre l'illusion complète, et pour les justifier d'avoir porté son altesse royale à sanctionner de son autorité le projet que je viens de rapporter.

Il eût été une marche plus simple pour le mettre

à exécution que celle qui a été suivie. C'étoit de me signifier cette détermination; car je n'aurois pas hésité à abandonner la partie. Mais les premiers moteurs savoient trop combien le cœur et l'esprit de ce prince étoient ouverts à la vérité et à la justice; et toute leur crainte étoit que je n'obtinsse l'une en faisant connoître l'autre.

D'ailleurs, qui leur répondoit que les préparatifs auxquels j'étois occupé seroient continués si je me désistois de les poursuivre? Et comme il étoit nécessaire à leurs vues que l'expédition quittât les ports de l'Angleterre, et qu'elle se présentât, sans succès, à la côte de Bretagne, il leur convenoit de me laisser dans l'obscurité, jusqu'au moment où ils espéroient qu'il seroit en leur pouvoir de la diriger à leur gré.

Aussi, quelque temps même encore après l'affaire de Quiberon, étois-je loin de soupçonner que, pour prix de mes sacrifices et de ma constance, je n'avois recueilli que l'indignation de mon souverain! Et je n'attribuois qu'aux causes secondaires les maux que j'étois occupé à réparer dans le silence, tandis que la calomnie m'accabloit de toutes parts, et que ma vie étoit environnée de

piéges, lorsque j'eus connoissance d'une lettre de sa majesté au duc d'Harcourt, dont les expressions, à mon égard, furent pour moi le premier indice, comme l'affligeante preuve de cette prévention *.

Plus tard, en 1796, le comte de Serent, qui a péri en Bretagne avec son frère, comme je le raconterai, y avoit apporté un recueil manuscrit de lettres écrites et reçues par M. le comte d'Artois. Le vicomte de Serent, qui survécut, de quelques jours, à son aîné, et qui avoit recouvré ses papiers, me donna ce recueil à parcourir; je jetai les yeux sur une lettre du roi à son altesse royale (d'une date correspondante à l'époque de mon séjour à Londres), et j'y lus la phrase suivante à l'occasion de Charette :

Quant à celui-là, je suis sûr qu'il est pour nous!!

J'invoque aujourd'hui le témoignage de tous ceux qui m'ont vu alors, et depuis que cette triste vérité fut devenue publique dans l'armée, toutes

* Cette lettre fut saisie parmi les papiers du duc de Choiseul et du comte Charles de Damas, qui revenoient du continent en Angleterre sur un paquebot qui tomba au pouvoir des républicains.

les fois que les réflexions auxquelles elle donnoit lieu étoient de nature à provoquer le découragement, et même le désespoir! Il n'en sera pas un seul qui puisse dire que je n'aie pas mis tout en œuvre pour calmer les esprits et pour faire renaître la confiance.

Le roi est trompé (tel a été constamment mon langage), *mais il est juste et bon : il suffira de lui faire connoître la vérité. Nous en avons un moyen contre lequel l'intrigue et le mensonge n'auront aucun pouvoir ; c'est de redoubler d'efforts pour faire triompher sa cause. Son intérêt est de remonter sur le trône : sa confiance appartiendra, de droit, à ceux qui serviront le mieux cet intérêt. Le temps prononcera entre l'hypocrisie et le courage, entre de vils courtisans et des guerriers fidèles.*

J'ai mené plusieurs fois mes amis au combat, après cette courte harangue, et le succès a presque aussi souvent répondu à mon attente.

Ce ne sont pas ici des témoignages épars ; j'en somme des milliers ; et je défie qu'il s'élève une voix pour prouver le contraire.

Il ne faut que connoître les piéges qui ont été

tendus à la religion du monarque pour se convaincre qu'il lui étoit impossible de résister à l'erreur. Il n'avoit pas suffi de calomnier les chefs des autres armées, ou de faire en sorte qu'ils fussent comptés pour rien, il fut jugé nécessaire encore d'exagérer les forces et les moyens de Charette à un point tellement extraordinaire, qu'on ne fit pas réflexion, qu'en lui supposant un pouvoir qui le mettoit à même d'opérer, seul, de si grandes choses, c'étoit lui ôter toute la gloire que sa longue résistance, dans le dénûment général de toutes les ressources, lui avoit si justement acquise.

Ce général fut donc représenté au roi, comme *le second fondateur de la monarchie;* sa majesté daigna lui en confirmer le titre (1^er^ février 1795), et le nomma général de l'armée catholique et royale, avec brevet de lieutenant-général (8 janvier de la même année).

Enfin, l'exagération avoit été telle, que M. d'Avaray engageoit Charette (4 septembre 1796) à aplanir les difficultés qui pourroient s'opposer au passage de M. le duc de Bourbon à la Vendée, dans le cas où ce prince, qui étoit alors en Allemagne, fût obligé d'y venir par terre!

On n'attendoit, pour cela, qu'un plan qui avoit été annoncé par les agens de Paris, *à cet égard* *; car ces Messieurs levoient tous les obstacles, et rapprochoient, comme par magie, les distances avec des plans!

Ces fourberies avoient acquis une consistance si étonnante en Allemagne, que la plupart des émigrés y regardoient la contre-révolution comme faite; la division de Charette étoit pour eux une armée organisée à un tel degré, que le duc de Polignac, ministre du roi auprès du cabinet de Vienne, prioit ce chef (18 août 1795) *d'avoir la complaisance de faire faire dans ses bureaux un bulletin des opérations qui auroient lieu, et de les lui faire adresser à Vienne, par la voie de l'Angleterre. Ce que vous feriez à ce sujet*, ajoute le

* « S'il arrivoit que M. le duc de Bourbon restât sur le continent, il seroit bien essentiel de lui aplanir les difficultés par l'intérieur. M. de Rivière devoit, selon l'avis donné par nos amis de Paris, apporter un plan à cet égard. » M. d'Avaray au chevalier Charette, 4 septembre 1796.

L'authenticité de ces lettres ne peut pas être révoquée en doute; elles étoient connues de presque tous les officiers royalistes, ainsi que toutes les pièces qui ont été saisies sur l'infortuné Charette, long-temps avant que le directoire en eût ordonné l'impression.

duc, *seroit extrêmement agréable au gouvernement auprès duquel je suis*, etc.

Les bureaux de Charette!! Qu'ils sachent donc bien que les bureaux des insurgés étoient la terre sur laquelle ils couchoient ; que leurs bulletins étoient leurs cicatrices ; et que si ç'a été avec des scribes intrigans, et des bureaux d'impostures, qu'on a détruit le parti royaliste, ce n'étoit que par des privations, des sacrifices, du courage et de la confiance en la protection du ciel, et en la sainteté de la cause pour laquelle ils s'étoient armés, qu'ils étoient parvenus à se rendre formidables à l'ennemi ; et qu'ils avoient lieu d'espérer de faire triompher cette cause, si l'on ne se fût pas efforcé, avec trop de succès, de détruire tout ce qui faisoit leur force.

Quoique le roi eût enfin sanctionné de son autorité la base du projet dont il s'agit *, on s'étoit

* Il est certain que sa majesté étoit dans la persuasion que l'Angleterre porteroit, volontairement et d'abord, l'expédition sur le pays de Charette, et qu'on n'a jamais osé lui faire part des mesures que l'on se proposoit de mettre en œuvre pour parvenir à cette fin. Voilà pourquoi elle nomma Charette commandant-général, afin qu'il fût revêtu de toute l'autorité nécessaire pour recevoir l'armée de débarquement

bien gardé de lui en faire connoître les détails, encore moins les moyens qu'on se proposoit d'employer pour son exécution. On la lui avoit, au contraire, représentée comme si facile et si simple, que, le 4 septembre 1795, quoiqu'on fût instruit à Vérone du désastre de Quiberon, M. d'Avaray écrivoit à Charette :

Le roi ne paroît pas douter que Monsieur et M. le duc de Bourbon ne parviennent à vous rejoindre.

Et le 18 du même mois, le roi mandoit, lui-même, à ce général, qu'il espéroit qu'*en ce moment son frère, plus heureux que lui, jouissoit de la gloire de combattre à ses côtés.*

Le 16 octobre suivant, Brothier, qui avoit été en prison à la suite de l'affaire de le Maître, et qui croyoit MONSIEUR à la Vendée, envoyoit à Charette

et pour diriger ses opérations subséquentes. C'en étoit assez pour les auteurs du projet. Une fois munis de cette autorisation, ils se chargeoient du reste.

« Je me flattois, écrivoit le roi à ce général, 8 juillet 1795, que l'Angleterre alloit enfin vous amener mon frère, etc. »

J'insiste sur ce point parce qu'on ne sauroit pas trop séparer, dans tout ceci comme dans toute autre chose, ceux que les coupables ont tant d'intérêt de confondre.

une lettre qu'il avoit reçue du roi pour son altesse royale, et le chargeoit de la lui remettre *.

Ainsi, lorsque je me disposois à braver de nouveaux dangers, pour replacer mon roi sur le trône de ses pères, et pour délivrer ma patrie, le coup étoit porté! et les efforts auxquels je me livrois, avec autant de sécurité que d'espoir, ne pouvoient plus tendre qu'à accélérer le moment où mes braves compagnons et les milliers d'émigrés qui se dévouoient avec eux, devoient être sacrifiés à la jalousie, et à la lâche ambition de quelques individus.

Ce n'étoit pas encore assez, cependant, d'être venu à bout de faire adopter ce projet au dehors; il étoit indispensable, pour opérer une réaction, et pour donner une apparence de consistance aux promesses pompeuses qu'on avoit faites, de se procurer l'assentiment des insurgés, et surtout

* « M. B., porteur de cette lettre, vous remettra en même temps une lettre du roi pour MONSIEUR; cette lettre est arrivée pendant ma captivité, et en la cachant avec les autres papiers, elle a toute *parue*, comme vous le voyez (faisant sans doute allusion à l'encre sympathique). Dites-en, s'il vous plaît, la raison à ce prince. » Brothier au chevalier Charette, 16 novembre 1795.

celui de Charette. Le système de terreur qui commençoit à se relâcher dans les autres parties du royaume n'avoit pas encore cessé de tenir toutes communications fermées avec les provinces de l'Ouest; les agens de Paris et leur troupeau de royalistes neutres n'étoient pas gens à s'exposer au danger qu'il y avoit d'y pénéter ; il eût fallu, peut-être, attendre du temps une occasion favorable, et ce délai nous auroit donné celui de réussir en dépit des intrigues ; mais cette occasion se présenta plus tôt qu'il n'y avoit lieu de la craindre.

FIN DU LIVRE XIV.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE QUINZIÈME.

Les instructions que j'avois laissées, à mon départ de Bretagne, au conseil civil et militaire chargé de diriger le parti du roi en mon absence, avoient été suivies avec autant de ponctualité que de zèle. L'activité de mes coopérateurs, si bien secondée par les assurances que leur portoient toutes mes dépêches d'un secours puissant et prochain, avoit tout préparé pour le développement des moyens immenses qu'offroient pour la restauration de la monarchie les ressources de cette province et les dispositions de ses habitans. Les communications entre les différens partis de mécontens qui en couvroient la surface s'étoient établies d'une manière plus sûre et plus régulière.

Cet ensemble, une fois connu de ceux qui s'étoient bornés jusque là à faire de stériles vœux pour nos succès, et l'approche d'une crise dont l'issue, vu l'état actuel de la république, paroissoit devoir être toute en notre faveur, avoient mis un terme aux irrésolutions. Les plus timides s'empressoient d'offrir ou de promettre leurs services pour l'instant auquel ils seroient réclamés. D'autres qui, par nécessité, par circonstances, par opinion ou par intérêt, s'étoient rangés avec nos ennemis, soit qu'ils fussent ramenés par les principes de modération que nous professions, soit qu'ils cédassent à la crainte de la honte, des reproches ou des vengeances, dont ils considéroient le jour comme peu éloigné, croyant qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour donner à leur retour les apparences du zèle et du désintéressement, cherchoient à se faire des amis parmi les royalistes. Déjà plusieurs nous avoient adressé des justifications et des excuses, et sollicitoient la faveur d'être admis à se joindre à nous.

De quelques talens, de quelque génie même qu'un homme soit doué, ce ne sera jamais que par la pratique qu'il pourra bien connoître les élé-

mens dont se forme un parti, et surtout les moyens de l'accroître ou de le maintenir. C'est là que toutes les théories viennent échouer. Si chacun pouvoit rendre compte des motifs et des circonstances qui ont influé sur sa conduite dans le cours de la révolution, le résultat de ces aveux fourniroit un recueil d'instructions utiles à ceux qui sont faits ou qui se croient faits pour diriger leurs semblables. Il apprendroit peut-être aux individus qui ont voulu l'ignorer jusqu'à ce jour qu'on ne mène point les hommes, dans les temps de troubles, comme on les contient dans les temps ordinaires; que recomposer une société et la gouverner sont deux choses absolument différentes; que si l'un se fonde sur le droit ou sur la force d'une volonté générale fictive ou réelle, l'autre n'est encore que le produit immédiat de la confiance et des volontés individuelles; que tout ce qui peut alarmer cette confiance ou inquiéter ces volontés doit être soigneusement évité; que, loin de repousser ou d'accueillir avec froideur celui qui vient à vous avec une justification ou une excuse, c'est à vous à en tenir toujours de prêtes pour celui qui n'en auroit aucune, si vous n'avez

pas le talent de faire croire aux uns et aux autres qu'ils n'en ont pas besoin ; que prétendre ressaisir les forces physiques de l'état sans le concours de ceux à qui vous en avez abandonné les forces morales, est une chimère; qu'en fait de parti, jusqu'à ce que la querelle soit irrévocablement décidée, celui-là perd qui n'acquiert pas ; et qu'enfin il est aussi impolitique de laisser entrevoir que vous ne savez pas oublier, qu'il seroit stupide et barbare de le prouver.

D'un autre côté, la cessation absolue des hostilités de notre part, et l'observation scrupuleuse de l'ordre que j'avois donné et que je réitérois dans toutes mes lettres de ne pas se permettre la moindre démarche qui auroit pu exciter la surveillance ou éveiller les soupçons *, avoit produit, dans l'esprit de nos ennemis, cette sécurité si favorable à la suite de mes desseins, à laquelle je

* *Surtout ne tirez pas un coup de pistolet, vous gâteriez tout*, etc., etc. Lettre de moi, saisie sur Cormatin, et imprimée au recueil de correspondance secrète.

J'ai déjà annoncé que, pour ne pas grossir cet ouvrage, toutes les fois que mes ennemis, de quelque parti qu'ils se disent, auront pris le soin de me fournir des preuves publiques de ce que j'avance, je m'abstiendrai d'en produire d'autres.

m'étois promis de les amener. Hoche, que la convention avoit envoyé prendre le commandement de l'armée qui nous étoit opposée, eut à peine passé quelques semaines en Bretagne, qu'il en vint à douter, pour ainsi dire, de l'existence d'un parti pour le roi dans cette province. « *Je fais*, écrivoit-il au citoyen Grigny, le 23 brumaire (novembre 1794), *ce qu'on appelle la guerre aux chouans. Les drôles de gens! On ne les voit jamais! J'espère en faire, sous peu, disparoître ce qui en reste.* Hoche fut trop tôt détrompé, et ne tarda pas à changer de langage *.

* Il écrivoit au cit. Langier, 6 floréal (avril 1795) : « *La paix vient enfin d'être conclue avec nos plus cruels ennemis, les chouans*, etc. »

Et, le 17 brumaire suivant (octobre), au comité de salut public : « Non-seulement la guerre de la Vendée, mais encore celle des chouans, *que je regarde comme infiniment plus dangereuse pour l'état*, seroient bientôt terminées, etc., etc. » *Vie de Lazare Hoche*, imprimée à Paris, chez T. Buisson, rue Hautefeuille, an VI de la république.

Il est à craindre que l'Europe n'ait long-temps à souffrir des effets des doutes que l'on s'est efforcé d'entretenir dans l'esprit des gouvernemens étrangers, sur l'importance du parti du roi dans les provinces de l'Ouest. Si l'on avoit bien su, au dehors, que, long-temps après l'affaire de Quiberon, ce parti étoit plus redouté des républicains que les armées des puissances coalisées, il est à croire que cette lutte, dont

Cependant il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, que cet état de choses se prolongeât long-temps. Les dangers, bien plus multipliés que ceux de la guerre, auxquels il exposoit les royalistes; les fatigues, les anxiétés et les dégoûts inséparables d'une vie errante et cachée, dans une saison rigoureuse; les persécutions et l'insolence de l'ennemi, qui devenoit plus audacieux en proportion de ce qu'il nous croyoit plus foibles, ne pouvoient pas manquer d'y mettre bientôt un terme. Celui que j'avois marqué pour mon absence étoit expiré depuis long-temps. Deux mois s'étoient écoulés pendant lesquels, avec une constance plus admirable peut-être que tous leurs sacrifices précédens, mes braves compagnons avoient fait céder leur courage à l'espoir d'avoir bientôt à l'exercer d'une manière plus décisive, et l'intérêt de leur sûreté personnelle à celui de la cause qu'ils avoient si long-temps défendue. Un grand

l'issue a été le bouleversement de la balance politique, se seroit terminée différemment. A cet égard, comme en tout le reste, je n'ai pas cessé de faire parler la vérité; mais sa voix étoit étouffée sous les cris de la calomnie. Et, certes, je suis peu disposé à goûter la triste satisfaction que peut m'offrir son triomphe lorsqu'il n'en est plus temps.

nombre de soldats, à la vérité, et particulièrement ceux de nouvelle levée, pouvoient, avec quelques précautions, confondus dans leurs familles, se livrer aux travaux de l'agriculture, et attendre plus patiemment l'instant auquel ils seroient appelés; mais il n'en étoit pas ainsi des principaux officiers, des capitaines de paroisses, ni d'aucun de ceux qui étoient connus pour avoir quelque influence sur l'esprit de leurs camarades, ou pour s'être fait remarquer par leur activité ou par quelque action d'éclat. Les déserteurs surtout, dont le nombre s'étoit considérablement accru, et que je regardois comme nos plus utiles troupes, en ce qu'ils ne m'ont jamais manqué dans une seule rencontre, en ce qu'on pouvoit les mener partout où on vouloit, et que je voyois en eux et en ceux qui les suivroient le noyau et la matière de l'armée de ligne que j'avois projeté de former ; errans, les uns dans les campagnes et les autres entassés dans des retraites que leur ménageoient les habitans des villes, y traînoient la plus déplorable existence. Si notre foiblesse apparente, jointe au besoin de renforts qu'éprouvoient les armées des frontières, avoit fait successivement di-

minuer les forces qui nous étoient opposées, elle n'en avoit pas moins livré les campagnes à la merci de ce qui restoit ; et les dangers individuels s'étoient accrus dans une proportion incalculable. Ce que, trois mois plus tôt, un détachement de quinze cents à deux mille hommes n'auroit pas osé entreprendre, quelques brigades de gendarmerie l'achevoient sans coup férir. Les jacobins forcenés, les délateurs et les espions que la guerre avoit forcés d'aller chercher leur sûreté sous la protection des garnisons des villes, commençoient de nouveau à infester les campagnes. Tout ce que le ressentiment et la crainte peuvent suggérer, ils le mettoient en œuvre pour satisfaire des haines ou exercer des vengeances particulières. Bientôt il ne fut pas un village, pas un hameau qui ne fût transformé en un poste de guerre. La petite armée républicaine, répartie en cantonnemens de dix, vingt ou trente hommes, forma comme un filet sur la surface de la province. Cette disposition, si favorable pour une reprise d'armes de notre part, étoit bien celle où je désirois la trouver à mon retour ; mais on se figurera facilement les

vexations et les crimes de tout genre auxquels pouvoit se livrer une soldatesque sans discipline, ainsi distribuée, qui n'avoit pour solde que les produits du pillage sur un pays sans défense *. Mes officiers, qui employoient d'ordinaire le temps de la nuit à parcourir les habitations et à rassembler les royalistes sur des places écartées et désertes pour les maintenir dans l'habitude d'être ensemble, veiller à ce qu'ils prissent soin de leurs armes et soutenir leur espoir en leur faisant part des nouvelles qu'ils recevoient de moi, ne pouvoient plus sortir de leurs retraites sans courir le risque imminent d'être surpris dans le trajet et fusillés sur

* « Les troupes envoyées d'abord pour réprimer les premiers excès, au lieu de calmer les habitans, ont beaucoup contribué au mécontentement. Le pillage, le viol, l'incendie semblèrent être long-temps à l'ordre du jour. *Ces abus se sont continués jusqu'au moment où j'écris*, etc. » Lettre de Hoche au représentant *Bollet*, 9 brumaire (novembre 1794).

« Le plus cruel ennemi est le défaut de subsistances. Souvent nous sommes contraints d'aller enlever, à main armée, aux cultivateurs ce qui leur reste pour attendre la moisson. » Le même à Aubert du Bayet, 9 floréal (mai 1795).

« Nos soldats sont sans souliers et avec très-peu de pain. » *Id.* aux représentans L. V. D., 10 floréal (mai 1795).

l'heure ; déjà, cinq ou six d'entre eux avoient été massacrés *. Les plus humbles chaumières n'é-

* De ce nombre étoient MM. *Oleron*, *d'Argentières* et *la Palme*, trois officiers précieux. Le comte de *Bellevue* eut la cuisse cassée d'un coup de fusil, et n'a dû la vie qu'à l'ouverture des négociations pour la première trève.

Ces différentes pertes étoient le résultat d'une trahison, la première qu'eût encore éprouvée le parti royaliste en Bretagne, et malheureusement cette trahison venoit du dehors. Un prêtre émigré (le recteur de la Mézière, près Rennes) du nombre de ceux que M. l'évêque de Dol, à qui je laissois exclusivement ce soin, avoit autorisé à passer en France, et qui étoit parvenu à l'âge de soixante ans sans avoir cessé d'être aussi recommandable par sa piété que par son zèle, s'étant écarté des guides que les officiers de la correspondance lui avoient donnés pour le conduire du point du débarquement à sa paroisse, tomba entre les mains de l'ennemi, et fut amené devant les députés de la convention auprès de l'armée de l'Ouest. Ce foible vieillard, pour sauver sa vie, n'hésita pas à déclarer ce qu'il savoit et même ce qu'il ne savoit pas. Il se donna pour être le confident de tous mes projets, assura qu'il ne m'avoit pas quitté pendant mon séjour à Londres (quoique je ne l'eusse jamais vu qu'une seule fois), et construisit là-dessus toutes les histoires qu'il crut propres à se faire considérer comme un personnage utile à conserver. Passe encore s'il s'en fût tenu là ; mais, pour donner plus de poids à ses fables, il dénonça les maisons qui lui avoient donné asile sur la route, et désigna le point où étoit abordé le bateau sur lequel il étoit venu de Jersey. C'en fut assez pour faire surprendre les officiers qui étoient placés dans ces maisons pour le service de la correspondance et pour faire surveiller le lieu du débar-

toient pas exemptes de perquisitions, à tous les instans du jour! A mesure que la confiance s'accroissoit d'un côté, il devenoit plus difficile qu'elle se maintînt long-temps de l'autre. Les biens de l'Eglise et de la noblesse, dont l'aliénation étoit à mes yeux l'obstacle le plus puissant au rapprochement de tous les partis, des mains des royalistes qui les avoient préservés jusqu'alors, passoient insensiblement dans celles des spéculateurs enhardis par notre trop longue inaction. Enfin, la durée

quement, ce qui occasiona, quelques jours plus tard, la prise de M. Prigent, et de trois de ses officiers : heureusement, après avoir été quelque temps dans les prisons, ils obtinrent leur liberté par la paix de la Prévalaye.

Quelque barbare et quelque stupide qu'il soit d'imputer aux classes entières et aux nations même les crimes ou les vices des individus, on ne peut cependant nier que cette injustice ne soit très-commune dans tous les pays et chez tous les peuples. L'aventure du recteur de la Mézière a laissé long-temps parmi les insurgés des impressions très-défavorables aux émigrés, tant prêtres que laïcs; et la conduite d'un nombre (infiniment petit, à la vérité,) de ces derniers n'étoit pas toujours de nature à les détruire. Le comité central m'en portoit souvent des plaintes. De là, les mécontentemens, les jalousies, les prétextes, et cette multiplicité de difficultés de détails qui s'opposoient continuellement à la fusion, que j'avois si fort à cœur, de toutes les prétentions comme de tous les intérêts dans l'intérêt commun.

de mon absence qui se prolongeoit si fort au delà de ce que j'avois promis, donnant un certain degré de plausibilité aux soupçons que les républicains s'efforçoient publiquement de faire naître sur la sincérité de l'Angleterre, soupçons que les agens du roi, tant à Londres qu'à Paris, aveugles et imbécilles instrumens du parti constitutionnel et de l'Espagne, ne manquoient aucune occasion de faire confirmer, par leurs correspondans secrets *, l'esprit de méfiance étoit sur le point de faire des progrès que bientôt il n'eût plus été au pouvoir de mes amis de contenir.

Le comité central faisoit tout ce qui lui étoit possible pour m'instruire régulièrement de ce qui se passoit. Je n'avois d'autres remèdes à y apporter, que de tâcher de calmer les esprits par de nouvelles promesses, et de redoubler de sollicitations pour en accélérer l'accomplissement. Mais, d'un côté, les lenteurs et les inconvéniens d'une correspondance secrète outre mer ajoutoient en-

* L'Espagne.... *nous a trahis sans pudeur, lors même qu'elle me recommandoit de me méfier de l'Anglais. Faites établir une caisse à Paris par Pitt..... L'Anglais adroitement trompé, il est temps de le jouer à son tour*, etc. Lettre des agens de Paris, 23 novembre 1794. Voyez le livre précédent.

core à l'inefficacité si naturelle à des remontrances et à des exhortations écrites, sur des hommes qui ne pouvoient concevoir que ce qu'ils sentoient, et qui ne pouvoient sentir que les horreurs de leur position; et de l'autre, il étoit déraisonnable encore de demander trop vivement que le ministère anglais, qui ne devoit considérer nos opérations que comme partie du plan général de la campagne prochaine, fît céder les motifs des délais auxquels il nous soumettoit à des considérations particulières.

Je peux, cependant, déclarer (et je ne crains pas d'invoquer le témoignage des personnes qui étoient alors à la tête de l'administration) que je n'ai pas à me reprocher d'avoir négligé de faire, moralement, tout ce qui étoit en mon pouvoir pour les y déterminer.

Néanmoins, quoique je ne fasse nul doute que, si le gouvernement britannique eût entrepris, à cette époque, l'expédition qu'il a faite plus tard, elle n'eût eu tout le succès qu'on devoit s'en promettre, je prends l'engagement de prouver que c'est bien moins au changement qu'a produit ce délai dans la situation respective du parti

royaliste et du parti républicain qu'on peut attribuer les malheurs qui ont suivi, qu'à la facilité qu'il a donnée aux agens du roi, de s'immiscer dans les affaires des provinces de l'Ouest, de contre-carrer nos projets par des intrigues, et de les faire échouer par des ordres positifs et formels, en vertu de l'autorité dont ils furent malheureusement revêtus.

Dans la position que je viens de décrire, les royalistes de Bretagne ne pouvoient pas rester plus long-temps spectateurs oisifs des dévastations auxquelles leur inaction laissoit les campagnes exposées. Menacés d'être égorgés, en détail, les uns après les autres, la nécessité de résister, plus forte que les calculs de la politique, dut l'emporter sur toute autre considération; et après trois mois d'une inertie que je n'hésite pas à consacrer comme le trait de l'histoire de cette guerre qui doit réfléchir le plus d'honneur sur leur conduite et sur leurs noms, chacun prit individuellement la résolution de repousser la force par la force.

Si cette détermination eût été uniforme pour l'attaque, comme elle le fut pour la défense, il n'est pas douteux qu'un mouvement général et

bien combiné sur l'armée républicaine, foible et dispersée comme je l'ai représentée, n'eût opéré son entière destruction ou la réunion de ses soldats aux nôtres; mais le résultat d'attaques partielles, sans plan et sans accord avec le tout, ne pouvoit être que de donner aux cantonnemens ennemis le temps de se réunir, et la facilité de se porter en force contre les pays qui se seroient déclarés les premiers.

Je n'en dois pas moins observer que, quoique cette résolution puisse être considérée comme une des causes matérielles de tous les désastres subséquens, il seroit aussi injuste que cruel d'en imputer la faute à personne; que la situation des royalistes, à cette époque, les met à l'abri de tout blâme, et que c'est encore ici une de ces circonstances irrésistibles, si communes dans les révolutions, qui confondent tout les calculs de la prudence humaine.

Le premier qui recommença les hostilités fut le chevalier de Boishardy. On a vu, plus haut, que j'avois désigné cet officier pour commander dans le département des Côtes-du-Nord, et que, jusqu'à cet instant, il n'avoit pris aucune part à la guerre;

mais depuis qu'on étoit parvenu à le décider à se joindre à nous, il avoit montré une telle activité, et avoit obtenu un tel succès sur l'esprit des habitans de ce pays, qu'il en avoit disposé, pour ainsi dire, toute la population à le suivre. Boishardy, comme je l'ai rapporté, avoit été secondé dans ce travail par MM. de Jouette et de Solihac, deux excellens officiers, par M. Bernard de Villeneuve, premier chef, avant lui, de toute cette partie, et par d'autres qui, moins connus alors, ont fait preuve, depuis, d'autant de dévouement que de courage. Ils m'avoient informé que, lorsque le moment seroit venu, ils croyoient pouvoir compter sur un rassemblement de quinze mille hommes, pour le premier jour.

Le département des Côtes-du-Nord, n'ayant pas encore été le théâtre de la guerre, étoit loin de donner à l'ennemi les mêmes inquiétudes que ceux de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, et du Morbihan; et comme il s'y faisoit moins de recherches et qu'il étoit exposé à moins de vexations, il étoit devenu, plus que tout autre, le refuge des proscrits de toutes les classes, et recéloit un

nombre très-considérable de matelots, de réquisitionnaires et de déserteurs. J'ai connu une paroisse, peu étendue, qui servoit d'asile à plus de quatre cents malheureux qui n'y étoient que très-rarement soumis à la gêne et aux précautions auxquelles étoient journellement forcés ceux qui s'étoient retirés ailleurs. J'ai lieu de croire qu'il en étoit de même, en proportion, dans les autres paroisses; et je dois répéter que tout cela subsistoit de la générosité des bons paysans qui, non contens de prodiguer leurs fortunes et les fruits de leurs travaux journaliers, pour exercer cette hospitalité, exposoient gaiement leur vie, toutes les fois qu'il s'agissoit de partager les périls de ceux qu'ils prenoient sous leur sauvegarde, et n'ont jamais hésité à en faire le sacrifice, plutôt que de découvrir leurs retraites ou de livrer leurs secrets.

Ces considérations devoient être propres, sans doute, à faire supporter là, plus patiemment qu'ailleurs, les inconvéniens résultans d'une inaction trop prolongée; mais le sentiment de la supériorité de ses forces s'accorde mal avec les conseils de la sagesse, et le pouvoir actuel de

repousser l'injure parle plus haut que l'espoir éloigné d'en prévenir le retour. L'émigration avoit privé les habitans des campagnes des hommes mûrs et réfléchis qui étoient leurs guides et leurs chefs naturels ; la plupart de ceux qui s'étoient donnés, étoient donc des jeunes gens pleins de zèle et d'ardeur, à la vérité, mais en qui le courage ne pouvoit remplacer ni l'expérience, ni l'instruction qui y supplée. Quelques-uns ne voyoient la France entière que dans leur canton ; la convention, que dans les députés ou dans les administrateurs qui l'opprimoient ; les armées, dans les détachemens qui les vexoient ; enfin, la contre-révolution dans leurs succès particuliers, et la ruine de la monarchie dans leurs défaites. Boishardy attaqua les républicains, il les battit ; ils réunirent contre lui des forces plus considérables, il les battit encore ; et, en quinze jours, le département des Côtes-du-Nord et son jeune chef acquirent et méritèrent une célébrité qui prouva à l'ennemi avec quelle rapidité la flamme pouvoit s'étendre sur toute la surface des pays qui, jusqu'alors, lui avoient donné le moins d'inquiétudes, s'il ne se hâtoit de mettre en œuvre

d'autres moyens que ceux qu'il avoit encore employés pour l'éteindre *.

Dans cet état de choses, le conseil général craignant, avec raison, que s'il ne prenoit pas des mesures promptes pour prévenir la réunion de toutes les forces conventionnelles, elles ne se portassent en masse contre Boishardy, adopta la résolution, très-sage, d'ordonner à tous les cantons de faire, chacun sur son territoire, des mouvemens simultanés, assez importans pour retenir les troupes qui leur étoient opposées, mais non pas assez considérables pour effrayer la conven-

* Un auteur respectable, qui a rendu compte au public des deux premiers volumes de ces Mémoires avec l'impartialité d'un honnête homme, déclare qu'il ne pense pas, comme moi, que si l'émigration n'eût pas eu lieu, les nobles et les seigneurs auroient obtenu, dans les autres provinces, les mêmes succès qui avoient suivi les chefs des provinces de l'Ouest. Je sens que cette opinion peut être fondée sur d'excellentes raisons; mais les meilleures raisons doivent céder aux faits. Le Languedoc, la Provence, la Franche-Comté, etc., n'ont manqué que de chefs; l'organisation des provinces de l'Ouest s'est étendue un moment jusqu'aux portes de Paris; et je doute qu'il soit un Français, de ceux qui n'avoient pas quitté la France à cette époque, qui ne se soit pas formé la même idée de l'état des choses, s'il a été à même de l'observer.

avec moi sur l'opposition qu'il éprouvoit. La persuasion dans laquelle il étoit, que qui voyoit autrement que lui voyoit mal, le rendoit impatient d'être contredit, et je ne puis pas nier qu'il n'y eût du dévoûment dans sa persévérance et du courage dans son entêtement. Tel est l'effet des meilleures qualités, quand elles sont mal employées, ou hors de leur place.

« Ma position, me disoit-il (25 décembre 1794), est des plus dures et des plus désagréables. Je ne me permettrai pas d'écrire en plus grands détails sur les dégoûts qui journellement m'accompagnent : il me suffira de vous dire que, seul, je ne puis rien faire ; *et que, sans la plus stricte sévérité, nous ne ferons jamais rien.* J'ai dit à M. Dufour de vous faire un narré exact de tout ce qu'il a vu et dont il a été témoin, etc. »

Il me prioit, plus bas, *d'agréer que M. Dufour servît dans l'armée, en qualité de son aide-de-camp, et de lui faire délivrer le brevet de capitaine.* Ce que je ne cite que pour prouver qu'à cette époque il étoit sincèrement animé du désir de continuer la guerre, et qu'il ne s'est fait, plus tard, l'agent et l'instigateur d'un traité définitif de

paix, au mépris de mes ordres et de mon autorité, qu'en cédant à des suggestions étrangères.

La dernière lettre que j'ai reçue de lui est du 2 janvier 1795 *. Cette lettre est pleine de sollicitation pour hâter mon retour.

« Je voulois aller moi-même vous chercher, me mandoit-il, et vous dire tout ce qu'un volume de détails ne pourroit remplacer. On m'en a empêché; je désire que ce soit pour le mieux; mais comment vous répéter, dans un instant aussi court que ceux qui nous restent pour vous écrire, tous les détails, tous les renseignemens que nous avions recueillis : dix-huit lettres **, toutes contenant des objets plus intéressans les uns que les autres; le résultat de mes réflexions les plus suivies sur tout ce que je vois, sur tout ce qui intéresse notre cause? J'y ai employé, depuis votre départ, mes soins et mes veilles continuelles; la constance, la patience, le courage, me font endurer avec résignation toutes les couleuvres que je suis obligé

* J'excepte le billet de deux lignes que j'ai copié plus haut, par lequel il m'engageoit à ne pas revenir, et qu'il m'adressa lors de l'ouverture de la conférence de la Prévalaye pour le traité définitif.

** Ces lettres avoient été perdues avec M. Perchais.

d'avaler. Connoissant vos moyens dans ce pays ci, vous avez dû prévoir, général, que vous nous laissiez, à M. de Chantreau et à moi, un fardeau au dessus de nos forces. J'irai, cependant, jusqu'à la fin, et, au bout du fossé la culbute. Il n'y a pas de galérien pire que moi; mais, je le répète, ma patience et mon courage me feront tout surmonter et endurer jusqu'à votre retour.

» C'est votre retour qui est bien urgent, et votre retard bien pernicieux. Il y a deux mois que je vous prédis qu'il nous ruinera. . . . . .

. . . . . .

Nos officiers périssent, les uns après les autres. Que ferez-vous ensuite, si vous perdez ceux qui connoissent et sont connus du pays? De ce nombre sont *Bellevue*, *Oleron*, *d'Argentières*, *la Palme*, *etc.* D'autres se rendent; les *Boisguy* *, dit-on, ainsi que Botidoux, etc. Vous frémirez quand vous saurez ce qu'a fait le recteur de la *Mézière! Enfin*, *venez*, *si vous ne voulez voir tout s'écrouler.*

* On a vu plus haut que cela n'étoit qu'un faux bruit répandu par le placard dont j'ai parlé. Il paroît que Cormatin ne s'étoit pas encore assuré du contraire.

» Tout étoit supérieurement disposé, et l'est encore. Mais soutenez cette disposition. Nos moyens bien préparés, tous les fils étoient dans nos mains; le pays étoit, et est encore partout, en correspondance avec nous; vous ne connoîtriez pas votre parti depuis que vous l'avez laissé. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Depuis ma lettre écrite, nous avons encore revu le général Humbert, qui nous sollicite vivement pour abandonner notre parti, et nous ranger sous les drapeaux de la république. *Je vous ai dit là-dessus ce que j'avois à vous dire dans ma dernière lettre.* Je vous renvoie, *surtout*, à la partie chiffrée * qui la termine.

» Le général républicain va me donner un sauf-conduit pour moi et M. de Solihac ; et nous allons à Nantes, accompagnés d'un officier de l'aide-de-camp du général Humbert, connoître par M. de Canclaux, sur quel pied traite la Vendée, ne pouvant et ne voulant rien faire, ni plus ni

* Voyez la note en chiffres, livre XV.

moins, que ce que fera Charette. Ce fut hier au soir que nous soupâmes dans la maison de M. Boishardy, avec Solihac, Chantreau et moi, le général Humbert, son aide-de-camp, et deux autres officiers. *Les villes sont frappées de terreur : la convention est inquiète de la prépondérance de notre parti, et du progrès rapide que fait l'opinion.* Le général est jeune et aimable ; il n'y a pas de prévenances qu'il ne nous ait faites, ainsi que ses officiers, *qui, ainsi que leurs soldats, sont las de cette manière de faire la guerre. Pendant cette course que je vais faire, il va y avoir une suspension d'hostilités* *. . . . . .

. . . . . .

» Vous nous demanderez pourquoi nous ne cherchons pas à délivrer *Prigent ?* ** Il est d'abord

* Elle fut signée le lendemain.

** On a vu que cet officier, dont les services nous étoient plus essentiels que jamais dans un tel moment, avoit été arrêté avec trois ou quatre de ses subalternes. Ce fut à cette époque que, calomnié dans les fers, il m'écrivit le billet dont j'ai parlé ailleurs, monument précieux de son dévoûment et de son inébranlable fidélité. Malheureusement cette fatale négociation avoit mis M. de Cormatin dans la nécessité de lui tout sacrifier ; mais il est vrai de dire que ç'a été

à sept lieues de nous, *et nous romprions la trêve et nous n'aurions plus de sauf-conduit.* »

J'ai dit que, jusqu'à l'instant auquel M. de Cormatin a reçu, au nom de M. le régent, de premiers ordres, de la part de ceux qui se donnoient pour être les agens de ce prince, sa conduite n'a été susceptible d'aucun reproche, sous les rapports du zèle et de l'intention; et je lui devois la justice d'extraire de ses lettres même les preuves qu'elles en contiennent.

Mais sa correspondance avec Paris s'étant une fois établie, à la faveur de la trêve, il se dispensa de me rendre compte de ses conférences avec Bollet et avec Hoche, ainsi que de tout ce qui a suivi. Il agissoit alors en vertu d'instructions qu'il croyoit émaner directement des princes français; et dans la persuasion, qui a été commune à tous ceux qui ont eu quelque correspondance avec ces agens, que la confiance dont m'honoroit M. le comte d'Artois, ou n'étoit qu'apparente, dans la vue de ne pas mécontenter le gouvernement

au traité par lequel elle s'est terminée que M. Prigent a dû la vie.

anglais, et de ne pas s'exposer à perdre les ressources que j'étois parvenu à ménager, dans ce quartier, à la cause du roi; ou qu'elle étoit désavouée par son auguste frère *.

Cormatin, peut-être, n'existe plus, ou s'il existe **, il est malheureux. Mais la vérité doit

* Tel a constamment été le langage de Brothier et de ses correspondans; la dernière partie de ces Mémoires en contiendra des preuves multipliées.

** On croit assez généralement qu'il est dans les prisons de Cayenne; il méritoit un meilleur sort. Les hommes qui l'ont conduit à sa perte, en ouvrant à son ambition une route qu'il croyoit pouvoir parcourir sans blesser l'honneur, ne sont pas plus dans l'usage de justifier leurs crédules agens dans le malheur, qu'ils ne le sont de venir à leur secours dans le besoin. Je ne saurois donc trop répéter qu'il n'y a eu dans tout ceci de coupables que ceux qui ont abusé de la confiance du roi pour s'engraisser du sang des malheureux que le dévoûment le plus pur à sa cause a portés à se sacrifier, sans examen, à leurs barbares spéculations, et pour faire périr les uns après les autres, ou réduire à la dépendance et à la misère les restes infortunés d'un parti, naguère si formidable, qui semblent n'avoir échappé aux dangers de la guerre, comme à ceux des traités de paix, que pour être encore quelque temps sur la terre les preuves vivantes de l'ineptie, de la lâcheté, de l'insolence et de la cupidité des intrigans qui les ont trompés.

Depuis que ceci est écrit, j'ai appris que M. de Cormatin

l'emporter sur toutes les autres considérations, et je l'ai dite de lui, en bien comme en mal : c'est au lecteur à juger entre le pour et le contre. Je n'hésite cependant pas à dire qu'à côté des regrets que m'ont causés les maux dont il a été l'aveugle instrument, ceux que la dureté de son sort doit faire éprouver à toute ame sensible ont trouvé place dans mon cœur, et que je ne mettrois pas peu de prix à l'occasion qui me fourniroit les moyens de l'adoucir.

La suite de cette lettre, qui est extrêmement longue, contient des plaintes sur la perte du temps, des regrets que l'expédition ne se fût pas faite en novembre ou en décembre (ce qui étoit bien aussi mon avis); des demandes d'instructions *sur les projets d'exécution, et les opérations militaires;* toutes preuves qu'à la veille de signer une trêve, il étoit encore bien loin de songer à la paix. Il se plaignoit de la conduite de quelques jeunes émigrés nouvellement rentrés. « Ce sont,

vit retiré dans sa famille en Bourgogne. Ses malheurs l'ont réduit à un état de stupidité qui lui en ont ôté le souvenir. Je tiens ce fait de quelqu'un qui l'a vu dans ce pitoyable état.

disoit-il, les têtes les plus difficiles à mener, et qui portent l'insubordination partout ; ce sont des exemples dangereux ; ainsi, mon général, point d'émigrés, qu'en masse ; c'est comme il nous les faut ; et non pas dix par dix. »

Il me demandoit nominativement quelques officiers de mérite, qui m'ont suivi depuis, et entroit même dans le détail des choses nécessaires pour recommencer la guerre, telles qu'instrumens de mathématiques, caisses d'amputation, de médecine, proclamations, etc., etc.

Il m'est permis de dire que, lorsque j'étois en Bretagne, j'y étois non-seulement le général, mais le père et l'ami de mes officiers et de mes soldats ; mes ennemis n'en trouveront pas un qui me démente. J'étois aussi, la plupart du temps, et le pourvoyeur, et jusqu'à l'écrivain. Tous les soins tomboient sur moi ; arrêtés, proclamations, correspondances, j'avois tout à rédiger, tout à faire, même des hymnes guerriers pour marcher au combat ; car que n'aurois-je pas fait pour soutenir l'ardeur et fomenter le zèle ! pour dissiper ces nuages d'inquiétudes et de chagrins qui ne pouvoient pas manquer d'obscurcir quelquefois les

esprits les plus sereins, et de flétrir les cœurs des plus braves, dans des circonstances aussi terribles, et telles qu'il faut s'y être trouvé pour pouvoir s'en faire une juste idée.

« A propos de proclamation, ajoutoit Cormatin, on est fâché que vous ayez mis une chanson * sur l'air des républicains : *faites-y mettre en place, vive Henri IV, et celle du Béarnais, etc.* »

Ce trait, qui paraîtra, peut-être, trop minutieux, ou trop peu grave pour trouver une place ici, donne non-seulement la mesure de l'esprit de son auteur, mais encore celle de la sottise et de la légèreté de tous ceux qui, depuis cette époque, se sont efforcés de s'emparer du parti royaliste, et de le diriger dans le sens de leur petite ambition. Incapables de rien exécuter, et voulant tout

* C'étoit une parodie de la *Marseillaise* que les chouans chantoient avec beaucoup de plaisir; mais les *modérés*, qui ne se rapprochoient de nous que lorsque nous ne nous battions pas, et qui, en temps de guerre, ne se faisoient aucun scrupule de s'attrouper aux pieds des échafauds d'où le sang de nos malheureux prisonniers jaillissoit sur leurs faces et dans leurs bouches ouvertes pour percer l'air des cris de *vive la liberté*, *vive Robespierre*, *vive la république*, etc., s'étoient montrés beaucoup plus délicats : ils ne concevoient pas comment un *royaliste pur* pouvoit chanter un air républicain !

conduire, formant des plans sans base, et des systèmes sans données, mettant toujours leurs chimères à la place des possibilités, leurs idées de *contre-révolution* n'ont jamais été, si l'on me passe cette mauvaise plaisanterie, en faveur de la vérité, de la similitude, que de vieux *airs*, qu'ils croyoient naïvement pouvoir *faire mettre* à toutes les paroles.

A cette lettre en étoit jointe une de la même date, que Cormatin adressoit au capitaine d'Auvergne, prince de Bouillon, à Jersey, et que cet officier eut la complaisance de me faire passer à Londres.

« Le métier que nous faisons, lui disoit le major-général, est entouré d'écueils; les accidens, les malheurs se succèdent avec une rapidité qui seroit effrayante, si notre constance, notre courage et notre fermeté ne nous faisoient pas trouver des moyens de parer aux événemens désolans qui nous arrivent. Rien ne me déconcerte; j'ai encore plus de zèle et d'espoir que jamais

» Prigent, Brillant, Franchin et Vincent* se

* Officiers de la correpondance par Jersey.

sont laissé surprendre par les républicains. Ils sont prisonniers : comme je suis à huit lieues de l'endroit où ils ont été pris (Saint-Brieuc), j'ignore comment cela s'est passé ; mais ce qu'il y a de trop vrai, c'est qu'ils sont pris. Il est affreux que nous ne puissions les délivrer, car il est presque certain qu'ils ont été conduits à Saint-Malo.

» Il est donc malheureusement certain que l'aide-de-camp * du général a péri, ainsi que cinq braves gens qui étoient dans le bateau que nous dépêchions vers vous avec des dépêches bien intéressantes. Tout a péri misérablement, puisque ni vous, ni nous, nous n'avons rien entendu dire de ce bateau.

» Etienne sera-t-il plus heureux?** Alors, mon prince, s'il vous joint, s'il peut arriver, malgré les obstacles que l'on multiplie en mer***, il vous dira naïvement tout ce que je l'ai chargé de vous

* M. Perchais.

** C'est le nom sous lequel étoit désigné M. Dufour.

*** La flottille qui étoit aux ordres de M. de Bouillon, et qui n'étoit composée que d'un vaisseau rasé et de quelques cutters et bateaux armés, n'étoit pas suffisante pour assurer le service de la correspondance contre la petite marine de

communiquer. Je vous supplie, pareillement, de le faire passer immédiatement à Londres, parce qu'il est en état de donner des détails très-intéressans sur notre position. . . . . .

. . . . . .

Je vous demande la permission de vous observer encore qu'il ne faut plus de débarquement partiel. *Il ne faut plus rien nous envoyer, qu'avec toute la famille, en totalité, et le faire de vive force*, en nous avertissant d'avance, au moins huit jours. *Mais il faut le faire avec prudence* *.

Saint-Malo et de Saint-Servant. Sur les représentations du prince, j'avois demandé qu'il lui fût envoyé une ou deux frégates; le ministre me l'avoit promis; mais les changemens survenus par les négociations entre les royalistes et les républicains, joints à d'autres considérations, ayant fait penser que l'expédition se feroit avec plus d'avantage au midi qu'au nord de la Bretagne, cet objet ne fut pas rempli.

* Il ne faudroit rien de plus que ce paragraphe pour démontrer que M. de Cormatin n'avoit pas alors formé le projet de faire la paix, et qu'il n'agissoit que dans l'intention de mieux seconder l'expédition, qu'il ne doutoit pas qui dût se faire en Bretagne. La chimère espagnole lui étoit encore aussi étrangère que le dessein de forcer l'Angleterre à faire la descente sur les côtes du Poitou. S'il n'eût pas consenti à une suspension d'armes, et qu'il fût resté à son poste, jamais les agens de Paris n'auroient communiqué avec lui. Le plus mauvais effet de cette trêve a donc été la facilité

Le général a reçu de moi une manière d'écrire * qu'il doit vous communiquer, pour que l'on ne découvre rien de nos démarches lorsqu'elles seront plus sérieuses. Je ne me lasserai jamais de mettre encore le plus de suite que je pourrai à maintenir,

qu'elle a donnée à ces intrigans de le faire. Il est assez plaisant de voir Cormatin recommander la prudence à l'agent d'une puissance étrangère ; mais il se croyoit le seul homme au monde capable de quelque chose.

* Cette manière d'ecrire étoit un chiffre que les agens de Londres lui avoient donné à son départ d'Angleterre comme *indéchiffrable* pour quiconque n'en avoit pas la clé ; et ces messieurs se flattoient de l'avoir exclusivement. Je n'avois plus cette clé, et j'étois fort en peine de savoir ce que signifioit la note chiffrée dont j'ai parlé plus haut, lorsque milord Grenville m'en donna le sens avec la plus grande facilité.

La confiance qu'avoient les agens de Londres en ces niaiseries ne pouvoit être égalée que par celle des agens de Paris. « *Le secret de l'encre sympathique*, disoient-ils (correspondance secrète, page 536), *n'a pas encore été révélé.*

» *Tous les jours nous recevons des lettres décachetées sur lesquelles on a essayé tous les procédés possibles, et ils n'y voient que du..... blanc!!* »

Il n'étoit cependant pas un étudiant de collége, en France, qui ne se fût amusé avec ce puéril secret. C'étoient là les *grands politiques* et les hommes sur qui on se reposoit du salut de l'Europe ! ces amis de Paris, de qui M. d'Avaray attendoit un plan qui devoit s'exécuter par le moyen de Charette pour faire arriver M. le duc de Bourbon des bords du Rhin à la Vendée par terre!!!

nourrir notre parti qui n'attend qu'un secours, qu'un aide, pour déployer sa force, sa vigueur, ses moyens. Il est impolitique et dangereux de différer plus long-temps. Un plus long retard devient une cruauté, une barbarie, par la qualité d'officiers précieux et utiles que l'on sacrifie; et, depuis deux mois, nous en avons perdu trop; car *il est impossible de remplacer ceux qui ont la confiance**, et qui, par conséquent, connoissent et sont connus des habitans. Ces pertes-là sont incalculables. *Tout est prêt.* La saison, quoique dure, est cependant encore bonne : les gelées favorisent notre genre de faire la guerre; les vents ne sont pas furieux dans cette saison. *Nous sommes sûrs de réussir et de faire exécuter votre expédition.* Si vous retardez, je vous le répète avec chagrin, les amnisties, le système de modération que l'on suit peut diminuer beaucoup notre parti. Que voulez-vous que deviennent alors les chefs et les officiers? Je conçois qu'il seroit plus commode

* Il est fâcheux que cette vérité, si sensible et tant de fois répétée, n'ait jamais été la règle de conduite de ceux qui prétendoient pouvoir *donner à l'intérieur le mouvement qui leur convenoit*, et que M. de Cormatin l'ait si tôt oublié lui-même en se faisant leur instrument.

d'attendre au mois de mars ou d'avril ; mais c'est se flatter d'un vain espoir, que de croire tenir en suspens, conduire et alimenter un parti tourmenté de tous côtés, jusqu'à cette époque. C'est au dessus de mes forces et de celles de tous les officiers. Il est naturel de supposer que la convention va essayer tous les moyens possibles de *séduire* notre parti ; et si elle ne réussit pas, elle fera alors filer des troupes, pour désoler cette malheureuse province et anéantir un parti, le plus formidable qui se soit encore montré par la manière dont il est uni, lié et préparé. Il n'aspire qu'au moment de se lever. Il ne faut ni le fatiguer, ni le dégoûter*, ni lui donner le temps de rester dans une attente indécise et décourageante. *Etienne connoît mes plans et mes projets ;* ainsi, vous pouvez, de concert avec M. de Puisaye et lui, établir vos opéra-

* Toutes ces réflexions étoient extrêmement justes ; je n'avois négligé aucune occasion de les faire valoir ; mais le moyen de déterminer les ministres anglais à hâter l'expédition n'étoit pas sans doute d'ouvrir des négociations dont il étoit naturel qu'ils désirassent de connoître l'issue, ou du moins les progrès avant de rien entreprendre ; et j'ai tout lieu de croire que si cette considération n'a pas été la seule cause des délais postérieurs à cette époque, elle n'a cependant pas laissé d'y avoir beaucoup de part.

tions, etc.; mais, ainsi que je l'observe, grande circonspection pour les écritures*. Lorsqu'il s'agira de l'exécution, il faut jeter un seul homme à la côte, et que les écritures soient en chiffres, etc.

P. S. — » Nous sommes dans le besoin le plus pressant d'espèces. »

Quoique M. Dufour s'expliquât, avec beaucoup de réserve, sur le compte d'un officier qui étoit son chef, et à qui, par le rang qu'il sollicitoit, il alloit être encore plus particulièrement attaché, il ne me fut pas difficile de tirer, des argumens même qu'il employoit, pour justifier la conduite du major-général, l'induction que cette conduite étoit loin d'avoir l'assentiment de tous. Ce qu'il avoit à me communiquer verbalement consistoit en des détails des mécontentemens particuliers de Cormatin, et des obstacles qu'opposoient ses coopérateurs à l'exécution de ses plans, par le re-

* Avant que Cormatin eût fourni aux espions de la convention l'occasion de s'introduire parmi les royalistes, toutes ces précautions n'étoient pas nécessaires. Jamais une de nos lettres n'avoit été surprise. Nos envoyés ont plus d'une fois avalé leurs dépêches, et tous ceux qui étoient tombés au pouvoir de l'ennemi avoient su mourir avec leur secret. Il n'en a pas été ainsi de ceux des agens de Londres et de Paris.

fus d'une soumission passive à ses volontés. Il étoit chargé, en outre, de me confirmer le contenu de la note en chiffres qui m'étoit parvenue quelques jours auparavant, de m'assurer que dans tout ce que faisoit le major-général, celui-ci n'avoit en vue que de gagner du temps (ce dont encore aujourd'hui je ne fais aucun doute), et qu'il n'entreprenoit le voyage de la Vendée que pour lier encore plus efficacement toutes les parties du pays insurgé à un centre commun*, pour réconcilier, s'il étoit possible, Charette avec Stofflet; préparer tout, pour qu'un effort simultané pût seconder, d'une manière décisive, les efforts des An-

* Il ne falloit assurément que le bon sens le plus ordinaire pour concevoir l'indispensabilité de cet ensemble. Il ne faudra rien moins que les preuves que j'aurai à rapporter par la suite pour que mes lecteurs puissent croire que, depuis ce moment jusqu'à la dissolution du parti que ce système a produite, on n'a pas cessé de s'efforcer de le diviser en autant de fractions qu'on a pu le faire, et de placer chacune de ces fractions sous des chefs indépendans les uns des autres. Le motif de cette stupide politique étoit, disoient-ils, le danger de laisser prendre trop de pouvoir à un seul homme!! et dans quel temps? dans quelles circonstances? Lorsque toutes les forces de l'Europe étoient insuffisantes pour conserver son équilibre! Ils ne vouloient pas *qu'un seul homme acquît trop de pouvoir!* Ils ont bien réussi!

glais, et, enfin, pour remettre à M. de Canclaux la lettre dont je l'avois chargé, et concerter avec ce général républicain les mesures les plus propres à assurer les succès que nous avions lieu de nous promettre de sa coopération. Venoient ensuite les plans de campagne, qui fixoient décidément la côte du nord de la Bretagne comme le point le plus favorable à un débarquement, tant sous le rapport de la promptitude de l'exécution que sous celui de l'espèce d'hommes qui, étant plus aguerris dans cette partie que ceux qui habitoient le sud, étoient raisonnablement supposés devoir agir, dans les premiers instans, avec plus d'audace et plus de régularité. M. Dufour ajoutoit, comme le portoient les lettres qu'il m'avoit remises, qu'il n'y avoit pas un instant à perdre, et que, par un long délai, l'Angleterre s'exposoit à laisser échapper l'occasion la plus importante qui se fût offerte depuis le commencement de la révolution; occasion qui, une fois manquée, ne se représenteroit plus.

Tout cela étoit vrai; mais ce n'étoient pas des observations qui tomboient sous le sens de tout le monde, et que je renouvelois, à toutes les heu-

res du jour, depuis que j'étois en Angleterre, dont j'avois besoin. Ce qui m'étoit nécessaire, étoit d'être mis à même d'obtenir, de ces observations, l'effet que je désirois, en montrant aux ministres britanniques le parti royaliste matériellement disposé à se lever en armes, sous la conduite de ses chefs, au premier avis que j'aurois pu lui donner, et prêt à seconder un débarquement, dans les vingt-quatre heures, s'il eût été possible de faire partir l'expédition dans un aussi court délai. J'avois pu, jusqu'alors, donner cette assurance, et je l'avois fait. Mais habitué à ne rien promettre, que je ne fusse assuré de pouvoir le tenir, la signature d'une trêve, et, plus encore, le départ de M. de Cormatin *, me mettoient dans l'impossibilité de me montrer aussi positif, que j'avois cru pouvoir le faire jusque là.

La première de ces circonstances, loin de resserrer le parti, et d'en accroître les forces, comme s'en flattoit M. de Cormatin, ne pouvoit, selon moi, qui en connoissois les élémens mieux que lui, que tendre à le décomposer, et à en affoiblir

* Pour la Vendée.

l'énergie, par le rapprochement et le mélange inévitables des hommes de toutes les opinions; par le repos, par la liberté de se montrer, par l'absence des dangers, et par les jouissances que procuroit la fréquentation des villes à des êtres qui, depuis deux ans, étoient soumis aux plus cruelles privations. La seconde laissoit l'armée sans chef, hors d'état, par conséquent, d'opérer sur tout le pays insurgé ce mouvement simultané, sans lequel je ne me suis jamais lassé de dire qu'une armée, double du nombre que j'avois demandé, ne pourroit obtenir aucun succès.

Il étoit vrai que M. de Cormatin s'étoit promis que son voyage ne seroit que de quinze jours. Mais pouvoit-on risquer le sort du monde entier, peut-être, sur un tel calcul? Cet officier étoit entre les mains de l'ennemi, comme les différens chefs qui avoient placé une confiance trop légère dans les assurances de Humbert, et dans les *sauf-conduits* qu'ils avoient dans leurs poches. Ils pouvoient être arrêtés, au premier signal, sur le moindre soupçon; l'avis seul d'un mouvement dans les ports d'Angleterre eût été leur arrêt; et l'armée royaliste étoit désorganisée pour long-tems. Quand

même M. Dufour, à son arrivée à Portsmouth, y auroit trouvé l'expédition en rade, et prête à partir, je n'en aurois pas moins cru devoir déclarer, qu'avant de recevoir de nouvelles informations, je ne pouvois pas me rendre garant que l'on eût trouvé, à la côte de Bretagne, les rassemblemens que j'avois promis.

En supposant que ces réflexions fussent échappées à mon esprit exclusivement occupé du désir de mettre un terme aux retards, et de voir, enfin, à tout hasard, s'opérer quelque chose, il est raisonnable de penser que les ministres anglais, plus impartiaux, sans doute, avoient dû les faire, et que tout l'effet qu'auroient produit mon assurance et mes sollicitations inconsidérées n'eût été que de me faire perdre cette confiance qui m'étoit si nécessaire pour conserver au roi de France l'allié puissant que je lui avois fait, et de qui seul (je ne me lassserai jamais de le répéter) il pouvoit espérer une coopération utile et des secours suffisans.

Je me bornai donc à fonder mes demandes qui, pour cela, n'en furent pas moins vives, sur l'assurance que je donnai, que j'allois m'efforcer de rétablir les choses sur le pied sur lequel elles

étoient avant la trêve ; et déterminé à ne rien ménager, je pris le parti d'employer tous les moyens qui me restoient pour mettre fin à cette farce diplomatique, à quelque prix que ce fût.

Durant l'intervalle que M. Dufour avoit passé à la côte de France, entre le jour de la signature de la trêve et celui de son départ, il avoit reçu pour moi différentes lettres des chefs, membres du comité central et autres.

« Nous avons appris aujourd'hui, m'écrivoient collectivement Chantreau et Boishardy, ce que Prigent étoit chargé de nous dire * ; *Venez, incognito, nous rejoindre, et nous vous donnerons les moyens d'exécuter tout ce que vous jugerez nécessaire.* J'engage **, et nous allons prendre tous les moyens nécessaires pour faciliter votre arrivée. Ainsi rapportez-vous-en à Etienne pour cela.

» Il est plus pressant que jamais de nous venir. *Vous savez que nous sommes peut-être les deux*

* M. Prigent, du fond de son cachot, avoit trouvé les moyens de remplir sa mission ; l'attente de la mort n'avoit ni ébranlé sa fidélité ni refroidi son zèle.

** Ils enrôloient alors les soldats de la république ; il ne leur manquoit qu'assez d'argent pour les *engager* tous.

plus connus du pays ; ainsi rapportez-vous en à nous pour cela, comme pour l'attachement que nous avons pour vous *.

(Signé) » Chantreau.
Boishardy »

Et par *post-scriptum* : « *Pour votre gloire, votre honneur et notre parti,* vous ne pouvez pas être un mois sans être parmi nous. »

En proportion de ce que la surveillance de l'ennemi se relâchoit dans l'intérieur du pays, elle redoubloit d'activité sur les côtes, et tout étoit mis en œuvre pour intercepter mes dépêches ; aucune, cependant, ne tomba en son pouvoir, car ceux à

* La plupart de mes anciens officiers (car un des maux inséparables des temps de troubles est de rendre les meilleurs des hommes méfians et trop prompts à juger) soupçonnoient que M. de Cormatin redoutoit mon retour, parce qu'alors, obligé de reprendre une situation subalterne, il lui auroit fallu quitter le rôle qu'il venoit de se faire, et qui promettoit à sa crédule vanité un avenir brillant. On jugera sans doute par les extraits que j'ai donnés des lettres de cet officier, que, jusqu'au 2 janvier 1795, ce soupçon étoit injuste ; mais j'ai su que ses relations avec les correspondans des agens de Paris en Bretagne avoient commencé le jour même que la signature de la trêve lui donna l'entrée libre des villes, c'est-à-dire le 3 du même mois. Cette lettre est du 5 ; et, depuis cette époque, ses sentimens ont dû changer avec ses idées.

qui elles étoient confiées ont toujours plus songé à mettre en sûreté leurs secrets que leur vie. Cependant, quelques jeunes gens, nouvellement débarqués de Jersey, pour prendre du service dans l'armée, s'étant laissé surprendre, les républicains avoient affecté de répandre qu'ils avoient tiré d'eux de grandes lumières.

« Les derniers envoyés ont été pris, me mandèrent, à cette occasion, mes amis, le 11 de janvier, et ont dit tout ce qu'ils n'auroient pas dû dire. Enfin tout est dévoilé! Ainsi donc, arrivez bien vite, *seul*, *ou avec des secours*. Nous ne voulons plus de débarquement particulier, que pour les dépêches et des fonds. *Nous sommes bien heureux que les républicains ne puissent nous faire du mal;* car sûrement, avec la lenteur et l'ordre que nous avons de ne rien faire, nous serions bien vite dissous. Mais cependant, d'après ce que Prigent leur a annoncé *, ils vont prendre des moyens

* Cet officier avoit été indignement calomnié comme l'ont été, sans distinction, les *utiles* serviteurs du roi toutes les fois qu'ils se sont trouvés dans des positions qui ne leur permettoient pas de se défendre. Mes amis, qui furent un moment trompés sur son compte, ne tardèrent pas à connoître la vérité, et (ce qui distingue l'homme honnête de

de nous arrêter tous *. . . . . .

» *Barrère* et trois autres des enragés vont être guillotinés **.

» Cormatin est parti *pour aller voir Canclaux ;* il a pour compagnon de voyage Humbert, général de brigade républicain : toutes nos affaires vont à souhait.

» Nous savons, par les républicains, que tout le département au delà de la Mayenne est soulevé.

» Est-il possible que l'on ne profite pas d'une aussi belle disposition ? On perd l'occasion de ramener l'ordre et la paix en Europe. L'histoire n'offre rien qui ressemble à notre position. Nous

celui qui ne l'est pas) à lui rendre justice. Ce n'est pas la dernière fois que j'ai à parler des persécutions que son zèle et sa fidélité lui ont suscitées.

* M. Chantreau et plusieurs autres ont peut-être dû leur salut à cette circonstance qui, en leur inspirant une méfiance salutaire, les avoit avertis de se tenir sur leurs gardes.

** Les *terroristes* étoient les victimes de propitiation que le parti opposé offroit royalistes. Durant les négociations pour la paix, royalistes et républicains leur donnoient la chasse, au point que tout le monde étoit persuadé qu'il y avoit un accord secret entre le comité de salut public et les chefs des insurgés pour replacer Louis XVIII sur le trône!!!

sommes ici cinq individus, de qui dépend presque le sort de la France, au moins. Je dis cinq, parce qu'il n'y a vraiment que Cormatin, Boisbardy, Solihac, Jouette et moi à la tête de cette négociation. *Car messieurs du Morbihan sont trop scrupuleux pour vouloir faire une telle chose*!*

Nous avons reçu, hier au soir, des lettres de la part des représentans et des généraux républicains, qui nous disent que *nous n'avons qu'à désirer, et nos souhaits seront accomplis. Ils nous en ont déjà donné plusieurs fois des preuves.*

« Je joue et je bois souvent avec les dragons d'Orléans, et les grenadiers de Mayence. Vous

* Cormatin avoit enfin amené ces messieurs à consentir à une négociation, en les assurant qu'il n'avoit d'autre objet que de me donner le temps d'arriver *seul ou avec des secours*, et de traiter avec M. de Canclaux. Cette mesure n'avoit rien que de légitime. Il est permis de dissimuler avec son ennemi, de l'induire même à se tromper; mais celui qui manque à sa foi se manque à lui-même, et on ne jouit pas long-temps de ce qu'on achète aux dépens de sa dignité et au mépris de l'honneur. Le conseil du Morbihan, qui pensoit avec raison que des premières communications avec un ennemi qui ne respectoit rien, pourroient conduire le comité central beaucoup plus loin qu'il ne vouloit aller, avoit absolument refusé de s'y prêter.

prévoyez à quoi je m'occupe avec eux *. Si *Boishardy* et moi avions de l'or, *nous répondrions de la force armée de ces parages* **.

« . . . . . .

Nous avons, presque tous, nous chefs, des passeports des généraux républicains; et nous mangeons, quand nous voulons, ensemble.

» On me presse; car, sans cela, je vous en détaillerois encore, qui vous étonneroient beaucoup. *Venez vite à nous, et tout est sauvé.*

» Des armes, de l'or; des armes, de l'or; *et vous, et vous.*

(Signé) « CHANTREAU,
BOISHARDY. »

* Il les enrôloit pour l'armée.

** Depuis cette époque jusqu'à la reddition d'armes qui a eu lieu en 1796, il n'a pas été un chef de division qui n'ait pu en dire autant des troupes républicaines qui lui étoient opposées; il n'a manqué que de l'argent. Et si celui seulement qui a été consommé en niaiseries par les agens de l'intérieur, en intrigues par ceux du dehors, ou employé à faire la fortune d'hommes qui vivent aujourd'hui dans l'abondance (quoique quelques-uns d'entre eux eussent à peine du pain avant la révolution) et qui regardent avec insolence les malheureux que la mort n'a épargnés que pour leur faire connoître la dépendance et la détresse; si, dis-je, toutes ces sommes, qui n'étoient pas peu considérables, et qui ont

Le capitaine d'Auvergne, prince de Bouillon, à Jersey, avoit reçu, par M. Dufour, le billet suivant (11 janvier 1795) :

« Prigent et ses compagnons ont été pris par leurs ennemis, et leur ont dit tout ce qu'ils ont exigé d'eux. Par conséquent ils savent ce que nous ne savons pas, et vont prendre des moyens pour s'opposer à nos intentions.

» Il est encore temps, cependant, qu'on vienne vite, *et nous répondons de l'intérieur*. Mais si l'on retarde quinze jours, ils feront venir des troupes, et nous trouverons bien des obstacles qui ne peuvent exister que dans ce cas. Eh! mon prince, il est bien étonnant qu'on laisse écouler un aussi

été surprises à la bonne foi du gouvernement britannique, eussent été employées à l'objet auquel elles étoient destinées, je ne crains pas d'avancer que les trois quarts, au moins, des armées républicaines qui ont successivement combattu en Bretagne et dans la la Vendée, se seroient rangés sous la bannière du roi. J'en produirai les preuves.

L'armée de Mayence avoit été détruite presque en entier par les insurgés; mais on avoit formé de ce qui restoit le noyau d'un corps qui fut mis au complet par des recrues choisies dans les autres brigades. Quoique ce corps ait été renouvelé plusieurs fois dans la suite de la guerre, il a toujours conservé son premier nom.

beau temps, et l'occasion de rétablir l'ordre en Europe, etc., etc. *.

(Signé) CHANTREAU,
BOISHARDY. »

M. de Jouette, commandant en second dans le département des Côtes-du-Nord, après m'avoir rendu compte de l'état de sa division, ajoutoit :

« Ces messieurs vous exprimeront combien l'armée a besoin de votre retour. *Tout le monde vous demande au plus tôt et nous ne serons tranquilles, et certains de tout ce que nous promet le gouvernement anglais, que quand vous l'aurez assuré en personne.*

* Je ne me dissimule pas qu'en copiant un si grand nombre de lettres, je m'expose à l'inconvénient de rendre cet ouvrage trop volumineux et moins intéressant peut-être pour quelques-uns de mes lecteurs. Mais tout ce qui peut tendre à bien prouver quel étoit l'état des choses, joignant à l'avantage, que je ne compte pas pour peu, de m'éviter beaucoup de travail, celui de démontrer combien il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de mettre cette occasion unique à profit, et combien ceux qui ont blâmé les ministres britanniques de s'être prêtés à une mesure dont on pouvoit raisonnablement se promettre le rétablissement de la balance politique et le retour de la paix du monde, ont été peu fondés à le faire; il n'est pas de considération à laquelle je puisse sacrifier l'intérêt de la vérité et les droits de la justice.

» Venez vite, général; le temps presse. Le porteur et son compagnon de voyage * vous mettront au courant de tout ce qui se passe en France. *Jamais les esprits ne furent mieux disposés en notre faveur. Le mécontentement est général, même parmi les troupes.* L'énergie commence à devenir le caractère du peuple breton. La *chouanerie* est devenue à la mode; tout le monde s'en mêle; *les municipaux les plus enragés nous recherchent*; *ils demandent leur grâce et promettent de la mériter par leur conduite.*

» Le papier baisse tous les jours; il est à dix sols pour cent **. *Si nous avions de l'or nous aurions à nous la plus grande partie des troupes :* mais de l'or, de l'or, des armes, de la poudre : et nous réussirons ***.

* M. d'Allègre.

** Ceci étoit la profusion d'assignats royalistes que j'avois fait introduire en Bretagne. Le soldat républicain, qui n'étoit payé qu'avec du papier, pouvoit à peine se procurer une livre de pain (au dessus de la ration qui lui manquoit souvent) avec sa paie de trois semaines. Il est facile d'induire, de cette particularité, quelle devoit être la disposition des troupes, et ce qu'on pouvoit en faire avec du numéraire.

*** Long-temps même encore avant l'affaire de Quiberon,

» Le plus tôt que nous serons secourus sera le meilleur. Ce sera une grande différence pour les Anglais d'arriver le mois prochain, ou un mois plus tard. Ces messieurs du Morbihan vous diront, à cet égard, tout ce qu'ils savent, et s'expliqueront au sujet de la suspension d'armes que nous avons avec les républicains.

» Nous avons grand besoin d'un grand nombre d'officiers, *et cela avant quinze jours*. Le nombre de nos recrues augmentera, à raison du nombre de bons officiers que vous nous enverrez. D'ailleurs, nous tirerons bien meilleur parti des

les royalistes se sont souvent vus forcés de reculer devant l'ennemi, faute de munitions; et nous menions ordinairement nos soldats au combat avec moins de trois cartouches dans leurs gibernes. J'exposerai les causes de cette pénurie de l'article qui nous étoit le plus nécessaire lorsque j'en serai là; mais à l'époque des négociations dont il est ici question, c'étoit à ces négociations seules qu'elle pouvoit être attribuée. Le prince de Bouillon ne négligeoit aucune occasion d'envoyer de la poudre à la côte; personne ne se présentoit pour la recevoir; le comité ayant décidé que tant qu'elles dureroient, il ne seroit permis de débarquer que des dépêches et de l'argent. Ainsi, à tous ces autres inconvéniens, la trêve ajouta celui d'empêcher que cette partie de l'armée n'en fût approvisionnée pour le moment d'agir.

paysans, à raison du nombre de braves gens qui les commanderont *. . . . . .

. . . . . .

» Je voudrois, mon général, pouvoir vous exprimer, ici, combien il me tarde de vous voir réuni à vos compagnons d'armes. Daignez être toujours persuadé de notre attachement, etc., etc.

(Signé) » De Jouette. »

Le 24 janvier, le chevalier de Chantreau, resté

* Toutes ces réflexions étoient parfaitement justes. Nous avions fait, en M. de Jouette, quoique très-jeune encore, l'acquisition d'un officier aussi distingué par son utilité que par son mérite. *Emigré rentré* lui-même, il avoit prouvé par sa conduite de quel avantage seroient à l'armée des officiers choisis dans cette classe. Etranger à cette petite jalousie qui avoit pu faire craindre à d'autres les inconvéniens de la concurrence, il avoit placé son ambition à participer à la réussite; et, en vérité, la moisson qui s'offroit étoit si abondante, qu'il y avoit bien de quoi satisfaire tout le monde. Et ce n'étoient pas les étourderies de quelques jeunes gens qui pouvoient fonder une méfiance aussi injuste qu'elle a été générale, en quelques endroits, contre des hommes que leur dévoûment et leurs malheurs devoient rendre aussi respectables que leurs talens et leurs services pouvoient être utiles. Il est vrai que la trêve s'opposoit à leur introduction; mais on verra bientôt que M. de Jouette, dans son canton, ne fit pas de difficulté de la rompre aussitôt qu'il eut reçu mes ordres pour protéger les débarquemens.

seul au quartier-général, tandis que les autres membres du comité étoient, comme il me disoit, *en conférence* avec les républicains à Lamballe, m'écrivoit qu'il venoit de recevoir des nouvelles de l'arrivée de Cormatin et de Humbert à Nantes, et me faisait passer une copie de la lettre que le premier avoit adressée au comité, en date du 14.

Le major-général avoit été reçu à Nantes par cinq *représentans* envoyés de la convention. Charette venoit de signer une trêve avec les républicains. Il s'étoit montré à Nantes; mais plus sage que Cormatin, il s'étoit retiré au milieu des siens, et n'avoit consenti à négocier que sur son territoire. Stofflet avoit déclaré qu'il ne vouloit entendre parler ni de trêve, ni de paix; il s'étoit battu, disoit-on, avec Charette; ce bruit étoit faux.

« Nous attendons des réponses de Charette, écrivoit Cormatin, pour aller le trouver. Il a été discuté si je me transporterai vers lui : ma réponse a été que c'étoit l'ordre de ma mission, et que je me retirerois si l'on y vouloit porter la moindre

atteinte *. Les représentans ont unanimement décidé de me laisser passer. Lorsque Charette aura préparé la route, nous partirons. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Coquereau, Moulins, Scepaux, etc., etc. **, m'ont tous écrit ici; leurs partis sont formidables et déterminés. Ils me mandent tous qu'ils vengeront ma mort ou ma captivité; qu'ils triompheront ou sauront mourir, *si je ne rapporte pas la paix telle qu'on doit la vouloir.* Ils disent que 15 ou 16,000 hommes de plus marchent vers la Bretagne; *que si cette armée entre en Bretagne, elle nous bloquera, et qu'alors le signal de courir aux armes doit être le moment où cette armée arriveroit, si la paix n'étoit pas conclue* ***.

* Ce langage, dans la bouche d'un homme qui s'étoit livré, pieds et mains liés, à l'ennemi, n'étoit qu'une vaine bravade, puisqu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accomplir sa menace; mais l'effet qu'il produisit n'en prouve pas moins quelles étoient les craintes de ceux à qui elle étoit faite, et combien ils se montroient différens d'eux-mêmes pour atteindre leur but.

** Chefs des insurgés, sur la rive droite de la Loire, Haut-Maine et Haut-Anjou.

*** La nouvelle de cette addition de troupes à l'armée ré-

» Les royalistes sont ici, autour de Nantes; ils m'y savent, me nomment, saluent les *bleus* sur la route; mais ils ont affiché que si l'on fait infraction, ils sont déterminés. Hier, ils étoient deux cent cinquante à un quart de lieue de Nantes.

» Scepaux m'a mandé que les *bleus* maintiennent la trêve, avec exactitude, dans sa division.

» Coquereau m'a marqué la même chose, etc. »

Le but secret de la mission du major-général, étant, comme il l'avait annoncé, de remettre à M. de Canclaux la lettre dont je l'avois chargé pour lui, le comité devoit s'attendre qu'il lui rendroit compte des démarches qu'il avoit dû faire pour remplir cet objet; et ceci est une des circonstances sur lesquelles il ne m'a pas encore été possible d'obtenir toutes les lumières qui sont désirables. Mais en attendant que la collection se fasse de tous les matériaux épars qui doivent former, plus tard, le corps de l'histoire de la révo-

publicaine étoit un bruit faux, répandu à dessein de décider les royalistes à la paix, en les intimidant. L'effet que cette manœuvre produisit prouve assez la confiance qu'ils avoient en leurs propres forces.

lution française, et mettre à découvert, en dépit des intrigues, ces petites causes secrètes qui ont produit des effets si étonnans, j'y contribuerai de tout ce qui est en mon pouvoir, en donnant, du moins, aux autres l'occasion d'ajouter aux faits qu'ils ont pu recueillir les connoissances et les preuves qui me sont parvenues.

Ainsi, soit que (comme plusieurs personnes l'ont pensé) les agens du roi qui, dès qu'ils eurent pu ouvrir une correspondance avec Charette, avoient établi le foyer de leurs intrigues à Nantes, qui, en outre, croyoient follement à la coopération de Hoche, sur la parole du commmissaire espagnol, et dont le système étoit que, loin d'accepter les services d'un noble quelconque, qui se seroit souillé du crime irrémissible d'avoir voulu affranchir sa patrie du despotisme des amis ou des amies privés, ou qui se seroit laissé entraîner par les circonstances au parti constitutionnel, ou à la faction républicaine, il ne devoit y avoir pour les Français de cette classe ni voie ouverte au repentir, ni grâce à espérer; soit, dis-je, que leurs intentions aient été de *perdre* M. de Canclaux, par l'intermédiaire de Cormatin, devenu leur ins-

trument ; ou que, par une étourderie inexplicable même, en lui, il eût pris assez peu de soin de cette lettre, pour l'avoir perdue, ou pour l'avoir confiée à Humbert, dans la familiarité du voyage, ou enfin se l'être laissé escamoter d'une manière ou de l'autre ; il est certain que, le lendemain de son arrivée à Nantes, cette pièce étoit entre les mains des envoyés de la convention, et qu'on en fit un chef d'accusation contre le général auquel elle étoit adressée.

Depuis l'époque de mon entrée au service, dans le régiment du prince de Conti, jusqu'en 1792, il ne s'étoit pas passé une année sans que M. de Canclaux et moi ne nous fussions écrit plus ou moins fréquemment ; il connoissoit donc parfaitement mon écriture, et, par sa conduite dans cette circonstance, il me donna assez à entendre que je ne m'étois pas trompé, lorsque j'avois cru que je le trouverois toujours bien disposé pour moi. S'il en eût été autrement, il lui auroit été facile d'alléguer, pour sa justification, qu'on ne pouvoit pas le rendre responsable des lettres qu'il me plaisoit de lui adresser ; qu'il n'étoit pas surprenant que les chefs du parti royaliste cherchas-

sent à séduire ceux du parti opposé; qu'il ne se trouvoit pas, peut-être, un seul général républicain auprès de qui l'on n'eût fait de pareilles tentatives; qu'il étoit manifeste, par son contenu, que cette lettre étoit la première que je lui écrivois, et qu'enfin, si elle lui fût parvenue, il étoit juste de supposer qu'il auroit fait, à cet égard, ce qu'il auroit cru devoir faire, etc., etc. Mais, au lieu d'employer ces moyens si simples de défense, au lieu de faire arrêter Cormatin comme un imposteur et un faussaire, ce qui étoit en son pouvoir, et le mettoit si facilement à l'abri de tout soupçon de connivence, il prit le parti de nier que l'écriture qu'on lui présenta fût la mienne; et il réussit à le prouver. Les pouvoirs et instructions supposés être de moi, dont Cormatin s'étoit fait le porteur, l'avoient frappé, au premier coup d'œil; car la grossièreté de la contrefaction n'avoit pas pu lui échapper; il demanda donc que la lettre en question fût confrontée avec ses pouvoirs; et il résulta de cet examen la conviction, pour les envoyés du comité de salut public, que ma lettre n'étoit qu'une contrefaction de mon écriture, une *invention diabolique*, jetée à travers

les négociations, pour prévenir le rapprochement des deux partis, et pour s'opposer à la paix.

Cormatin, que sa position réduisoit à la nécessité d'écrire, *à mots couverts*, au comité central, lui rendoit ainsi compte de cet incident :

« L'on m'a montré ici une lettre qui est fausse (on l'a reconnue telle), prétendue écrite à Canclaux par le comte de Puisaye. On s'est aperçu aisément qu'on avoit, maladroitement, voulu contrefaire son écriture; et les méchans qui avoient *inventé* cette lettre pour faire tort, et pour empêcher la conciliation, ont eux-mêmes été trompés. *La signature de mes instructions, et celle de la lettre du conseil prouvent que la lettre étoit contrefaite.* On est convenu, dans notre congrès, qu'il y avoit des gens *diaboliques*, qui ne vouloient pas notre réunion, etc. »

Cependant, comme les agens du roi ne cachoient rien au commissaire espagnol, ni celui-ci aux partisans secrets de sa cour dans le comité de salut public, le général Canclaux ne tarda pas à être rappelé, sous des prétextes vagues, à défaut de preuves suffisantes. Et ce fut ainsi que cette fatale agence, qui ne s'est jamais immiscée en rien,

que pour produire des événemens funestes, priva le roi de la ressource, peut-être la plus importante, qui pouvoit lui être ménagée, à une époque qui devoit être décisive du succès ou de la ruine de sa cause.

« Boursault, continue Cormatin, avoit dénoncé le général Humbert; il a été furieux de n'avoir pas été le conducteur de cette affaire; mais le *représentant Bollet, plein de justice et d'humanité,* a prévu le cas. Son courrier, de retour hier de Paris, a apporté, du comité de salut public, sa satisfaction, et l'approbation de la conduite du général Humbert, etc. »

On ne peut pas douter que le comité de salut public ne dût être fort satisfait; et ceci est une preuve de plus de son empressement et du vif intérêt qu'il mettoit à terminer.

Cormatin ne fit pas cette réflexion; il lui échappa, sans doute aussi, ainsi qu'à ses instructeurs, que la division qui se manifestoit dans les comités de la convention, et parmi leurs agens en Bretagne, étoit la circonstance, peut-être, la plus désirable pour la cause de la monarchie, si les directeurs royaux eussent eu l'habileté d'en tirer les

avantages qu'elle offroit, se gardant bien de se ranger d'un côté ou de l'autre ; mais ils trouvèrent plus utile, sans doute, de prendre parti dans cette querelle ; et ils ont eu la même maladresse, à toutes les époques, en se faisant les auxiliaires des factions éphémères, dont ils ont, à la vérité, toujours causé la ruine, après avoir surpris leur confiance, par des promesses qu'il n'a jamais été en leur pouvoir de tenir *.

MM. de Boishardy et de Chantreau m'informoient, en outre, que Charette avoit demandé, comme préliminaire de toute négociation, que la partie dévastée de la Vendée qu'occupoit son armée fût remise au même état qu'elle étoit, avant la guerre, aux frais du trésor national, et que Stofflet avoit répondu aux offres qui lui étoient faites, *qu'il ne vouloit entendre d'autre composition que celle du canon.*

Enfin, la dernière lettre que je reçus d'eux, et qu'ils me firent parvenir quelques jours après le départ de M. d'Allègre, m'apprenoit que les in-

* Cette assertion recevra sa preuve lorsque j'aurai à rendre compte de la conspiration de Carnot et autres contre le directoire, en septembre 1797.

surgés du Morbihan venoient de battre les républicains à *Guéméné*, leur avoient *pris ou tué cent grenadiers, un général et deux pièces de canon* *.

« Vous verrez, poursuivoient-ils, par les dépêches, la manière dont ils (les républicains) sont campés sur les côtes. On vient tout récemment de faire partir 300 hommes pour marcher contre le Morbihan : en sorte qu'il n'en reste presque pas dans ce pays-ci **. La plus forte garnison est de 80 à 100 hommes, etc. »

Ce paquet de dépêches contenoit, en outre,

* Hoche parloit ainsi de cette affaire dans un ordre adressé à son armée.

« Les grenadiers d..... bataillon de la..... demi-brigade, s'étant laissé surprendre au *Guéméné*, beaucoup d'entre eux ont été obligés de se battre, et quelques-uns de se sauver en chemise. Une pareille conduite doit être connue de l'armée, afin qu'elle sache ce qu'elle a à penser de pareils grenadiers. » *Vie de Lazare Hoche*, volume II.

** Ce pays étoit les côtes du nord que j'avois indiquées comme le point le plus propre à faire le débarquement. Mais, en vérité, telle étoit la disposition des esprits et la foiblesse de l'ennemi, que peu importoit où il se fît, pourvu que les troupes débarquées se portassent rapidement au centre de la Bretagne. C'étoit là qu'étoit la contre-révolution et le salut de l'Europe. Ils sont bien coupables ceux qui m'en ont empêché, et bien stupides ceux qui m'ont reproché d'avoir voulu le faire.

un volume de lettres adressées, depuis la première conférence, par le général Humbert, au chevalier de Boishardy. Ce seroit abuser de la patience du lecteur que de lui en donner l'extrait. Je me bornerai donc à lui soumettre quelques échantillons qui suffiront pour le faire juger du reste.

L'orthographe devant être, aussi bien que le style, un monument historique propre à faire connoître à quelles mains les fausses mesures qui ont été adoptées, dès le principe, pour combattre la révolution, avoient livré les forces morales de l'état, je ne me crois pas permis de la rectifier.

N° I.

A Lamballe, 10 nivose.

» *Humbert a Boyaredy.*

» Monsieur,

» Je vien de recevoirre votre derrenier par la quelle vous me fait connetre plus amplement, votre parolle d'honneur qui et daraiter toutes emutte et faire le bien de votres payie dapres ce que vous mavez promise je ne doutte nullement que vous ferez honneur a votre parolle quants a moy soyes perresuade que je ferez mes efort

pour soutenire avec jussetice votre causse daprez tout les principes que nous proferons au jour huit le sulle desirre et de nous reunire touss.

» Salut fraternité.

(Signé) » HUMBERT. »

N° II.

« Armée, liberté, indivisibilité, égalité,

» *Vivre libre ou mourir.*

» REPUBLIQUE FRANÇOISE.

» Au quartier-général à Montcontour, le 20 nivosœ *, l'an troisième de la république française, une et indivisible.

» *Humbert, général de brigade.*

» *A Monsieure Boyarredy,*

» Monssieure,

» Cest avec bien de la painne que je voyes que de selera veulle nous perredre ** ille nous faut re-

* Tout ce titre est imprimé à l'original; il n'y a que le nom du mois qui est rempli de la main d'Humbert.

** Ceci avoit rapport à des plaintes que Boishardy lui avoit portées sur quelques infractions à la trêve de la part de petits partis de soldats républicains qui en profitoient pour aller voler des vêtemens et du pain dans les campagnes.

doublez dacetivité et de surrevelliance et continuel la treuve que nous avons commences et nous joyerons du fruit de nous travaul. Je te prie de faire toutes démarches possible afin de connaitre les coupable ne doutte nullement de ma fracheuise je vay prendre les informations de mon coutés ecrie moy a Lamballe.

» Salut amities,

(Signé) » HUMBERT. »

N° III.

« A Rennes, le 23 nivose.

» *Humbert à Boyaredy.*

» Monssieur,

» Reponce à votres derrenier par la quelle vous m'avez pareu dessirez de noss nouvelle, mon premier devoire et de vous ans donnée, nous porretons bien nous avons pascey ierre la journné avec les representans du peuple et les gennerau qui desirre bien les François reuni et et faire le bien de notres payie et de noss famille ce que jescepere incessament quand au hostilites je me repose parrefaitement surre votres parolle, convinque que vous les empecherez au tams que

fairre ce poura. Je ecriré au deparretement des cotte du norre *de faire rentrez les Blez* *. Cependant traitans les abitans *avec grand douceur, et jussetice* voudrez bien de votres cotté ajoindre nous intuentions et nous serrevirons notres payie, vous ne devez nullement douterre de notre acctivité a remplire notres missions qui bien flateusse pour nous de pouvoirre faire le bien. Vous voudrez bien me donné de vos nouvelle par le même courrier qui atendra vosdepeche a Moncontour. Vous les adresserez au genneral ans chéfe de l'armee des cote de Bresstte qui nous les fera passez a notre addresse au commendant la force armee a Nantes ou nous ceront le courier atandra vos pasqet chez madame du Clerieux.

» Salut fraternité,

(Signé) » HUMBERT. »

* C'étoit là le grand objet; affamer les campagnes, couper les vivres à l'armée anglaise dans le cas d'une descente, approvisionner les magasins de la république dans celui où elle seroit forcée de faire filer de nouvelles troupes. On se rappelle la circulaire de Hoche à ses divisionnaires (23 nivose, même date que celle-ci), par laquelle il leur disoit : « *Tu voudras bien, citoyen général, profiter de l'armistice pour faire approvisionner les chefs-lieux de district qui sont dans ta division*, etc. »

N° IV.

(*Nota.* — La pièce suivante, quoique de Humbert, n'est pas de son écriture ; on peut supposer qu'elle est de la main de son secrétaire ; l'orthographe est un peu moins barbare.)

« Au quartier-général à Nantes, le 5, l'an troisième de la république française, *une*, *indivisible et impérissable.*

» *Humbert, général de Brigade, à Boishardy.*

» Monsieur,

» J'ai reçut, à mon arrivée à Nantes, votre dernières, qui me prouve le désir que vous avez de faire le bien de votre pays, voyant les démarches que vous faite de toutes part pour arrêter tout *alarmiste* *, nous faire redoubler, de notre

* *Alarmiste* étoit un des noms que la faction *modérée* donnoit à la faction *terroriste*, à ceux qui ne vouloient pas la paix. Les royalistes ne manquèrent pas de profiter de cette occasion de leur donner la chasse. Il eût été plus sage de laisser les deux partis aux prises sans s'en mêler ; car, quelques imprudences que les insurgés aient commises sous ce rapport, on verra plus tard qu'ils se sont toujours enrichis des débris des partis vaincus ; mais pas autant qu'ils l'auroient fait, s'ils avoient évité de les exaspérer contre eux. Ils n'avoient, au contraire, rien à attendre de ceux pour qui se décideroit la victoire ; c'est ce que je n'ai pas cessé de

côté, d'activité et de surveillance, et nous mettre à même de vous prouver combien nous sommes jaloux de nous voir un jour au sein de nos familles et faire leur bonheur. J'ai vu avec bien de la peine le malentendu *, qui a été exécuté, concernant les troupes qui ont parcouru différente commune, ce qui a fait une fermantation dans les campagnes. Je me repose parfaitement à votre sagesse à empêcher les malheurs imprévu qui pourroit arriver : ce n'est qu'en prenant de grandes precotions que nous parviendront araiter les têtes exaltées de part et d'autres, et qui ne veulent nullement la réunion des Français, il faut donc faire honneur à nos parolles d'homme pensant, qui désire la pay et la tranquillité qui malheurement sont souillée par une malle entendue de fraires qui déchire le

prendre la liberté de pronostiquer aux princes français lors de ces conspirations *mixtes*, qui n'étoient propres, selon moi, qu'à achever de ruiner leur cause, ainsi que la suite l'a prouvé. Mais ces détails doivent trouver leur place ailleurs.

* *Le malentendu qui avoit été exécuté* étoit une sortie de troupes sur les campagnes pour enlever les blés par surprise; et *la fermentation*, des rassemblemens de paysans qui avoient repoussé ces maraudeurs. Car, quoique Cormatin eût donné des ordres pour laisser approvisionner *les magasins civils*, heureusement son autorité n'alloit pas jusque là.

sein de leur famille, nos *représentans* sont dans les principes *d'humanité*, *de justice*, ainci que le général en chef, j'ai tout lieu déspérer que nos démarches ne seront pas infructueuses.

» Salut et fraternité,

(Signé) » HUMBERT. »

En voilà assez pour faire juger des talens diplomatiques du négociateur Humbert. On dira, sans doute, qu'il falloit que les forces morales de la monarchie française fussent en des mains bien ineptes, bien foibles, à l'époque qui a précédé sa dissolution, pour être tombées en celles de tels hommes : mais n'est-ce pas ainsi que finissent tous les empires; et peut-on bien connoître les causes des révolutions, autrement que par leurs effets.

FIN DU LIVRE SEIZIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Les détails que M. d'Allègre étoit chargé de me donner ne firent que me confirmer dans l'idée que j'avois dû me faire de l'état des choses, et surtout de la disposition des esprits. Les titres de sa mission auprès de moi étoient deux lettres dont il étoit porteur ; l'une, du conseil général du Morbihan ; et l'autre, de députés munis des pleins pouvoirs de cet arrondissement, auxquels les membres du comité central, en l'absence de Cormatin, avoient pris le parti de se réunir, pour me faire connoître leur position et leurs intentions.

Cormatin étoit alors à Montcontour, engagé dans une conférence avec les agens de la conven-

tion. Il n'eut donc aucune influence sur cette démarche ; et je dus considérer M. d'Allègre * comme le représentant de toutes les divisions de l'armée auprès de moi, et comme l'organe de sentimens exprimés librement par leurs chefs.

Lettre du conseil du Morbihan, le 27 décembre 1794.

« Monsieur,

» Pressés du désir le plus vif de seconder les efforts auxquels vous vous livrez pour le bien public, nous envoyons vers vous MM. de la Bourdonnaye et d'Allègre, que nous avons jugés dignes de notre confiance, et auxquels nous vous prions d'accorder la vôtre. Ils doivent, en vous donnant les détails les plus exacts, comme les plus étendus sur les différens événemens qui ont eu lieu dans ce pays, depuis votre départ, sur les forces de la république, sur nos moyens, et sur l'esprit public, *dont la faveur s'accroît journellement*, vous développer un plan formé sur la

* Quoique cette mission eût été donnée en commun à M. de la Bourdonnaye et à M. d'Allègre, le premier n'ayant pas pu la remplir, elle reposoit uniquement sur le second, pour qui, par une lettre postérieure (30 janvier 1795), le comité central me demanda une confiance entière.

situation présente des affaires ; et dont une prompte exécution, nécessitée par la grandeur du danger auquel nous nous trouvons exposés *, peut opérer rapidement notre délivrance, en cas qu'il soit adopté des ministres anglais, auxquels nous vous prions de le présenter, avec nos envoyés, pour qui nous espérons, à la faveur de votre recommandation, un accueil favorable. Nous ne nous livrerons pas à des discours plus étendus, ayant chargé ces messieurs de satisfaire à toutes les questions qui pourroient leur être faites sur l'objet de leur mission. Nous leur avons spécialement enjoint de vous porter les témoignages de notre reconnoissance, etc., etc.

(Signé)

» Le comte de Silz, *com. par intérim*,
Le chev. Bonfils de Saint-Loup,
Guillemot,
Cadoudal **,

* Ce danger étoit celui qu'ils envisageoient dans les avances que leur faisoient les agens de la convention, et dans les dispositions que montroit déjà Cormatin de s'engager dans un piége dont ils ne le croyoient pas capable de se tirer.

** *Cadoudal* est le même qui a été plus connu depuis sous le nom de *Georges ;* il étoit alors chef de canton.

JEAN JEAN,
LE THIEYS,
MERCIER *,
LE CHEV. DE ROBINAUT DE ST-REGENT,
TREBUR,
LEGOFF. »

Lettre du comité central réuni aux députés de l'arrondissement du Morbihan.

2 janvier 1795.

« Monsieur le comte,

» L'impatience qu'ont tous les royalistes de Bretagne de vous voir à leur tête et la position urgente du pays nous ont déterminés à députer MM. de la Bourdonnaye et d'Allègre auprès de vous. Ils sont spécialement chargés de vous représenter qu'il est impossible d'attendre plus d'un mois les secours promis par l'Angleterre. Nos ennemis ont les yeux ouverts sur les dispositions du pays; la crainte, la séduction, enfin tous les moyens possibles, ils les emploient pour détruire ces dispositions. Il n'est pas douteux qu'ils ne fassent incessamment descendre des troupes qui rendroient un débarquement impossible. *Nous avons des vi-*

* *Mercier*, dit *la Vendée*. Voyez le second volume de ces Mémoires, page 537.

vres, *des fourrages ;* on les enlève journellement. *Notre jeunesse brûle de marcher ;* mais si les délais se prolongent, le manque de vivres forcera *quarante mille déserteurs qui sont aujourd'hui en Bretagne* *, à demander du pain aux patriotes, *et à*

* Si ce fait est une nouvelle preuve du désintéressement et du zèle des bons habitans des campagnes, qui partageoient leurs moyens de subsistances avec cette foule de soldats étrangers à la province, qui étoient réfugiés parmi eux, on y trouvera sans doute aussi celle de la facilité avec laquelle j'aurois formé l'armée de ligne que j'avois projetée, et dans laquelle les officiers émigrés et désireux de servir auroient trouvé autant de places qu'ils en auroient pu occuper. Qu'on ajoute maintenant à ces quarante mille hommes et au nombre de troupes que, durant six ans, nous avons eu successivement à combattre, celui des jeunes gens que cette guerre a soustraits à la réquisition, il est à croire qu'on sera moins disposé à reprocher aux ministres anglais d'avoir, à si bon marché, dégagé les armées de la coalition des efforts de huit à neuf cent mille hommes de plus, et d'avoir préservé leur pays de toute crainte d'invasion aussi long-temps que les provinces de l'ouest ont été armées. J'écris à une époque à laquelle, tous les autres avantages à part, il n'est personne en Angleterre qui ne soit en état de calculer par induction les sommes immenses et tout le sang que ces six années auroient coûté à la Grande-Bretagne pour se préserver, et de bien apprécier la position dans laquelle elle se trouveroit aujourd'hui, au moins sous ce rapport, si, au lieu d'être à la troisième année d'une guerre personnellement défensive, elle en étoit à la douzième.

Je dis *à aussi bon marché*, parce que, lorsque j'en serai là,

porter les armes contre les puissances coalisées. Le papier de la république n'a plus de cours dans la plupart des cantons; et si, comme nous en sommes persuadés, l'Angleterre veut opérer un changement en France, elle n'ignore pas que ce n'est qu'avec de l'or qu'on s'ouvre les villes *, et qu'on gagne les troupes. *Celles-ci sont lasses de la guerre intérieure, sont mal payées, et passeroient, avec une partie de leurs chefs, sous les drapeaux de Louis XVII, si elles voyoient un noyau* **.

je ne doute pas qu'on ne soit surpris d'apprendre combien peu les provinces insurgées ont reçu du gouvernement anglais, et qu'on ne soit forcé de convenir que si le quart des sommes qui ont été versées ailleurs, avoit été employé à fournir aux royalistes français les moyens de triompher, l'Angleterre jouiroit aujourd'hui, dans une paix profonde, de la gloire dont il lui est réservé peut-être encore de jouir plus tard, à l'aide des moyens dont cette longue épargne de ses ressources peut seconder sa constance, d'avoir opéré le salut de l'Europe.

* Ceci n'étoit plus seulement une probabilité; les négociations venoient d'être terminées pour plusieurs, et j'avois reçu pour d'autres des assurances non équivoques.

** Cette disposition remarquable parmi les troupes de la convention acquiert, à chaque pas, de nouvelles preuves. Voyez la citation que j'ai faite ailleurs de l'ouvrage du général Danican. Mais il falloit, comme le dit fort bien cet officier, que ce *noyau* pénétrât rapidement au centre de la Bretagne; qu'il y fût soutenu par un mouvement simultané

» Nous vous observerons, monsieur le comte, que des secours promis depuis long-temps ne pourroient qu'inspirer de la défiance à un peuple las d'espérer. Nous attendons de la loyauté du gouvernement britannique *qu'il vous laissera partir pour venir prendre le commandement* de l'armée *, et nous faire part, *définitivement,* des dispositions de l'Angleterre.

des royalistes sur toute la surface des pays insurgés, et non pas qu'il se laissât bloquer sur un misérable rocher d'où il n'avoit d'autres ressources que celle de se précipiter dans la mer. Tout cela s'expliquera bientôt.

* J'ai déjà rapporté que, dans la vue de les engager à nommer un autre chef, leurs premières calomnies contre moi ayant manqué leur objet, les agens de Londres et de Paris avoient fait répandre par leurs émissaires en Bretagne, dès qu'ils purent y avoir accès, que le gouvernement anglais me retenoit comme prisonnier, dans la crainte que la paix ne fût trop promptement rétablie en France par la restauration de son roi. Je n'aurois pas pu croire à cette plate intrigue si elle ne m'avoit pas été attestée par tous les officiers de l'armée, et si je n'avois pas eu entre les mains les lettres de Brothier et de ses collègues (en 1796, précisément à l'époque à laquelle *Dunant*, l'un d'eux, étoit en Angleterre accueilli des ministres qu'il trompoit), par lesquelles ils déclaroient avoir appris de Londres que ces mêmes ministres retenoient S. A. R. Monsieur prisonnier à Edinburgh pour empêcher que ce prince ne s'échappât sur un bateau pour venir combattre à leur tête!!!

Maintenant que les hommes de tous les partis semblent

» Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

(Signé) » Boishardy, chev. de Chantreau, Solihac, le chev. de Silz, *chargés de pleins pouvoirs du Morbihan.*

» Le chev. de Robinaut, de St-Regent, Cadoudal, *chargés de pleins pouvoirs du Morbihan.* »

Lettre des mêmes à M. de Bouillon, à Jersey.

« Mon prince,

» Messieurs de la Bourdonnaye et d'Allègre, chargés de nos dépêches, sont les officiers qui réunissent la confiance du Morbihan, *et l'estime de tout le parti.* Nous vous prions de les faire passer, incessamment, à M. le comte de Puisaye, pour lui faire part des dispositions de la Bretagne; vous aurez un nouveau titre à la reconnoissance d'un parti que vous servez avec tant de zèle.

s'être rapprochés, il n'est peut-être pas de Français qui ne connoisse avec quelle fureur les agens de Londres et de Paris ont fait circuler cette imposture, et je rencontre encore bien des gens qui y croient.

» Nous avons l'honneur d'être, etc.

(Signé) » Boishardy, le chev. de Silz, le chev. de Chantreau, le chev. de Robinaut de St-Regent. »

Je devois à M. d'Allègre de copier ce billet, pour mettre ce témoignage *de l'esprit d'un parti* qu'il a si bien servi, à côté des calomnies qui l'ont assailli plus tard. Ses détracteurs, qui, durant l'affreuse révolution qui a bouleversé leur parti, ne se sont occupés, loin des dangers, qu'à faire leur profit des sacrifices et du sang de ceux qui les affrontoient, ne se flatteront pas sans doute que, dans l'esprit des honnêtes gens que leurs mensonges pourroient avoir momentanément trompés, elles conservent désormais assez de poids pour faire pencher la balance.

Je n'avois jamais vu M. d'Allègre ; je ne connoissois cet officier que par les rapports qui m'étoient parvenus de ses services, de son utilité et de son excellente conduite. Cette recommandation, toute bonne qu'elle étoit, ne me dispensa pas de l'étudier ; et le résultat de cette étude, après deux mois, a été le même qu'il n'a pas cessé d'être durant le cours de dix années de communi-

cations amicales et confidentielles. Car, depuis cette première époque, jusqu'au moment auquel j'écris, à l'exception de quelques circonstances, pour lesquelles l'intérêt de la cause du roi demandoit ailleurs l'emploi de ses talens et de son zèle, il ne m'a pas quitté.

Le temps, qu'à différentes reprises il avoit passé au nord de la Bretagne, l'avoit rendu aussi familier à cette partie de la province, qu'il l'étoit à celle à laquelle le hasard l'avoit attaché. Il avoit observé, et bien observé : il connoissoit les élémens, l'esprit et les principes de l'insurrection ; et les différens chefs s'étoient ouverts à lui avec toute la franchise que commandoit l'estime qu'il leur avoit inspirée.

Aucun ne lui avoit caché son mécontentement de la conduite de Cormatin ; et parmi ceux même que le major-général étoit parvenu à faire consentir à négocier avec la convention, il n'en étoit pas un qui ne fût plus ou moins agité de la crainte que sa présomptueuse incapacité ne produisît quelque chose de funeste au parti royaliste : de là ce cri général qui s'étoit élevé pour demander mon retour. Car, si les uns espéroient que je romprois

les négociations, les autres désiroient de les voir entre mes mains. M. d'Allègre étoit donc chargé de me dire que l'armée ne pouvoit pas se passer plus long-temps de son chef; et que, s'il falloit se soumettre encore à de nouveaux délais, tous étoient déterminés à sacrifier les avantages qu'ils s'étoient promis de la coopération de la Grande-Bretagne, à ceux que le parti du roi pouvoit attendre de lui-même, dans l'état présent des affaires, si je venois en reprendre la direction

Cette différence d'opinion, relativement aux négociations, ne s'étendoit néanmoins pas au delà. Il n'étoit encore entré dans la tête, ni dans le cœur de personne, qu'elles dussent se terminer par un traité de paix ; et la résolution de mourir fidèles au serment que nous avions fait ensemble, *de ne poser les armes qu'après le rétablissement de la religion, et celui de la monarchie dans la personne du roi légitime* *, étoit aussi générale et aussi prononcée que jamais.

* Aussi long-temps que j'ai été à la tête des royalistes, ce serment a fait partie de la formule des brevets de tous les grades. On m'assure qu'il a été supprimé par ceux qui ont prétendu les diriger depuis ; ils ont bien fait, s'ils n'avoient ni les moyens ni l'intention de le tenir.

Ceux de mes officiers qui avoient souscrit à la trêve, et qui l'observoient, me faisoient assurer, cependant, qu'au premier ordre qu'ils recevroient de moi, ils reprendroient les armes; et que, sur quelque point de la côte que l'Angleterre jugeât à propos de porter l'expédition annoncée, pourvu que cette expédition se fît sans retard, je pouvois compter qu'on y trouveroit rassemblées les divisions limitrophes de la mer, tandis que celles de l'intérieur donneroient assez de besogne aux troupes éparses de la convention, pour les empêcher de se réunir.

J'étois loin de douter de la sincérité de ces promesses: mais la position dans laquelle s'étoient mis ceux qui les avoient faites, sous une surveillance, d'autant plus dangereuse, qu'il paroissoit qu'elle leur étoit moins sensible, ne me permettoit pas de placer la même confiance dans le pouvoir qu'ils se supposoient de les remplir.

Les royalistes du Morbihan n'avoient point accédé à la suspension d'armes; ils s'irritoient de la conduite des autres divisions, dont l'inaction menaçoit de faire refluer sur eux plus de forces ennemies qu'ils n'en auroient pu combattre, et

demandoient, à grands cris, que cette trêve fût rompue. *Si vous ne prenez pas ce parti*, avoient-ils écrit au comité central, 15 janvier 1795, *nous serons écrasés de troupes dans ce pays, quoique nous soyons très en état de nous défendre de toutes celles qui se trouvent aujourd'hui dans notre arrondissement.*

Mais aussi long-temps que Cormatin seroit à Nantes entre les mains des républicains, il étoit à craindre que cette mesure ne fût son arrêt de mort. Ils demandoient donc que l'instant de son retour parmi les insurgés du nord fût, pour ceux-ci, le signal de recommencer la guerre : et dans la persuasion qu'une prompte exécution des promesses de l'Angleterre mettroit, plus efficacement que toute autre chose, un terme à cet état de langueur et d'indécision qui tourmentoit le parti royaliste, parce quelle ne pourroit pas manquer de rappeler chacun au poste de l'honneur et du danger, ils proposoient que cette expédition se fît à la côte du sud ; et se faisoient fort d'assurer la descente et de tenir l'ennemi occupé à une distance suffisante de la mer, pour que les troupes de débar-

quement n'eussent pas même un coup de fusil à tirer *.

Tel étoit l'objet du plan qu'avoit à me proposer M. d'Allègre. Les mesures de détail en étoient bien concertées, et la probabilité du succès d'autant plus plausible, qu'il m'apportoit, en même temps, des preuves indubitables que nous n'aurions rien à redouter de *Lorient* ni de *Port-Louis*, qui, au contraire, dès que l'armée de débarquement, une fois pénétrée dans l'intérieur, se seroit, à la faveur de l'insurrection générale des campagnes, rendue maîtresse du pays qu'elle auroit laissé derrière elle, devoient ouvrir leurs portes à des garnisons royalistes.

Ce plan étoit l'inverse du mien; les motifs qui, comme on l'a vu, m'avoient porté à donner la préférence aux côtes du Nord, n'en auroient pas agi avec moins de force sur mon esprit, si les circonstances eussent continué d'être les mêmes :

* Il n'est pas un individu de l'escadre anglaise, aux ordres du chevalier Warren, ni un seul des Français échappés au désastre de Quiberon, qui ne puisse témoigner que cette promesse a été remplie à la lettre.

elles ne l'étoient plus ; et quoique nos négociations avec *Châteauneuf* et *Saint-Malo* eussent obtenu le même succès, après avoir réfléchi qu'en débarquant au Morbihan, pour nous porter au centre de la Bretagne, il ne se présentoit, au fond, d'autre inconvénient que celui d'avoir à faire deux journées de marche de plus, je jugeai qu'il falloit laisser la décision de cette question à la convenance du gouvernement britannique lorsque le moment en seroit venu ; et ne faisant nul doute que, plus j'offrirois à son choix de points où il seroit en mon pouvoir de seconder ses efforts, plus tôt et plus facilement je le déterminerois à agir, je pris le parti de lui faire part de tous les détails qui m'étoient parvenus, sans chercher à influer sur sa décision.

Le jour même de son arrivée, M. d'Allègre eut, en ma présence, une conférence avec M. Windham. Je communiquai à ce ministre une partie des dépêches que j'avois parcourues, et lui en lus même autant que ses affaires lui donnèrent le temps d'en entendre. Ces communications sans art, et telles que je les recevois, devoient naturellement faire plus d'impression que toutes les subtilités,

prétendues officielles, et niaisement pompeuses, que s'efforçoient de faire filtrer dans les bureaux les protecteurs, ou les correspondans des agens de Paris. M. Windham en rendit compte à M. Pitt, qui m'invita, pour le lendemain, à un rendez-vous chez M. le secrétaire d'état Dundas, à l'hôtel de Somerset, où j'appris que la plupart des ministres de S. M. B. devoient se réunir.

Je les y trouvai au nombre de six : M. Pitt, le marquis de Cornwallis, le comte de Spencer, mylord Grenville, M. Windham et M. Dundas.

Cette conférence fut longue, et j'en remportai la certitude que les ministres anglais, qui recevoient des renseignemens de France, par plus d'une autre voie que par moi, étoient enfin bien convaincus de l'importance du parti royaliste. Or, comme la détermination, de leur part, de le seconder efficacement, étoit, dans mon esprit, une conséquence nécessaire de cette conviction, je ne doutai pas qu'elle n'eût été décidément prise aussitôt que je me fus retiré.

Le lendemain, je revis M. Windham, et j'appris que je ne m'étois pas trompé; mais cela ne suffisoit pas; tout dépendoit de la célérité de

l'exécution. Les négociations entamées entre les royalistes et les républicains sembloient y apporter obstacle, en justifiant de nouveaux délais. En allant sur les lieux, j'étois assuré de les rompre. D'ailleurs, le vœu unanime, et tant de fois exprimé, de mes compagnons d'armes, le tourment de rester plus long-temps exposé à des soupçons dont je n'avois été garanti, jusqu'alors, que par une confiance qu'il étoit aussi nécessaire aux intérêts du roi que je conservasse, qu'il m'eût été douloureux de la perdre, tout sembloit me faire une loi de retourner parmi les royalistes, et d'aller tout disposer pour recevoir, à leur tête, l'expédition, dont l'avis, apporté par moi-même, n'eût pas manqué de les rallier jusqu'au dernier autour de moi.

Je ne fais aucun doute, encore après dix ans, que si j'avois été le maître de suivre ce parti, toutes les intrigues auxquelles la prolongation de mon absence ouvrit un aussi vaste champ, ne se fussent agitées vainement pour produire les épouvantables effets qu'il étoit difficile, autrement, quelles manquassent d'obtenir; mais les observations qui me furent faites, et celles que j'étois à

portée de faire moi-même, me plaçant dans une alternative qui n'offroit à mon choix que des difficultés et des inconvéniens, d'une importance à peu près égale, je puis dire que je cédai, plutôt que je n'acquiesçai à ce qu'on désira de moi.

Je ne sais si je me trompois : mais j'étois vivement frappé d'une idée que j'avois recueillie d'une multitude de circonstances. Cette idée étoit que, relativement aux opérations projetées, il n'y avoit rien d'impossible à ce que ma personne ne fût secrètement considérée comme un otage, un garant de mes promesses ; et que le dessein manifesté de m'engager personnellement dans une expédition au sort de laquelle mon honneur et ma vie seroient, en quelque sorte, attachés, ne pourroit pas manquer d'être un motif de confiance pour ceux qui s'y seroient prêtés avec moins de facilité, si, rentré seul en Bretagne, je n'eusse eu rien de personnel à appréhender d'un revers dont il m'eût été si aisé de jeter la faute sur tout autre que sur moi.

A en juger par tout ce qui étoit propre à porter la conviction dans l'esprit d'un homme raisonnable, et en ne calculant, comme il étoit naturel de le faire, que les obstacles et les chances con-

traires, qui pourroient provenir de toute autre part que de celle qui avoit le même intérêt que moi au succès, j'avois lieu d'en espérer un complet; et je me le promettois. Ainsi, comme je n'avois pas vu, sans un plaisir secret, les précautions que le gouvernement anglais, tout en me comblant d'attentions et d'égards, avoit prises, pour s'assurer de la vérité de mes assertions, je ne pouvois guère qu'applaudir à cette circonstance qui m'étoit la preuve positive et concluante de la réussite de ma négociation.

Indépendamment des avantages qu'offroit la prolongation de mon séjour en Angleterre, tant pour concerter plus amplement les mesures d'exécution et accélérer les préparatifs, que pour donner aux émigrés qui seroient employés une organisation propre à en faire le cadre de l'armée de ligne que je m'étois flatté de pouvoir bientôt présenter aux princes français, il n'est personne qui ne convienne que le choix que le gouvernement anglais faisoit, pour la direction des secours qu'il entendoit porter aux royalistes, d'un gentilhomme revêtu des pleins pouvoirs du lieutenant-général du royaume, au nom du ré-

gent, d'un sujet de Louis XVII, du chef d'une armée qui combattoit pour le rétablir dans ses droits, circonstance unique, sans doute, dans l'histoire, étoit la déclaration la plus authentique que la Grande-Bretagne pût faire de l'alliance que je contractois, pour ce prince, avec elle; la preuve la plus irréfragable de son désintéressement relatif, et la réponse la plus péremptoire aux plates calomnies que les agens de Paris et de Londres faisoient circuler, avec trop de succès, sur la sincérité de ses intentions.

Une considération de cette importance devoit imposer silence à toutes celles qui ne m'étoient que personnelles; et bien assuré, d'ailleurs, que les calomnies et les injustes soupçons auxquels je consentirois à me soumettre, pour quelque temps, se dissiperoient à la première vue de la flotte qui nous porteroit sur la côte de Bretagne, pour se changer en sentimens de gratitude et en acclamations de joie, je me décidai à faire partir, au plus tôt, quelque personne propre à faire ce que je ne pouvois néanmoins pas me dissimuler que j'eusse mieux fait que tout autre.

M. d'Allègre offrit de se charger de cette mis-

sion, mais le travail excessif qui avoit, jusqu'alors, pesé sur moi seul, exigeoit le secours d'un second. Ses talens ne me furent pas plutôt connus qu'ils me devinrent nécessaires; et je ne pouvois me passer de lui que pour peu de jours.

L'histoire aura encore à recueillir une vérité qu'il est à souhaiter qui serve de leçon à ceux qui seront disposés à en faire leur profit. C'est que, depuis le commencement de la révolution, l'instruction et les talens n'ont pas été du côté de la justice. Il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans les causes premières, et surtout dans cette négligence, et même ce dédain, des connoissances utiles, dans les classes appelées à participer au gouvernement, qui, pendant cent cinquante ans, ont insensiblement opéré le déplacement successif des forces morales de l'Etat, en laissant passer en d'autres mains ce qui, seul, pouvant constituer une supériorité réelle, est aussi, par conséquent, le seul appui durable de ces supériorités fictives, sans lesquelles il n'est pas d'organisation sociale.

Six cent mille Français ont successivement combattu, soit dans leur patrie, soit au dehors, pour le rétablissement de leur religion, de leurs

droits, et de leur roi. Plus d'un tiers de ce nombre a péri par les armes, tandis que le sang d'un million d'autres couloit sur les échafauds. Ce que l'honneur, le zèle, la constance et le courage ont de grand, ils l'ont développé. Leurs ossemens amoncelés sur le sol à qui le caractère barbare de cette guerre atroce permettoit rarement de s'ouvrir pour leur donner la sépulture, en attestant aux siècles à venir l'exactitude de cet épouvantable calcul, faciliteront long-temps à la postérité celui des résultats que tant d'efforts n'auroient pas manqué d'obtenir, avec une mesure proportionnée de talens et de génie, en ceux qui prétendoient les diriger. Mais il est aussi vrai qu'il est déplorable de le dire; parmi ceux qui s'étoient exclusivement désignés pour présider aux conseils de la cause royaliste, et qui, forts du viol qu'ils ont fait à la confiance des princes, n'ont pris d'autre soin que celui d'en exclure les hommes véritablement utiles*, il ne s'en est pas présenté un qui ne fût au

* On se rappellera qu'à leur dire même, les hommes de talens n'étoient pas *des hommes comme il leur en falloit*. Ce compliment n'est pas flatteur pour la vanité de ceux qu'ils se sont associés à différentes époques. Je leur fournirai cependant un motif de consolation; c'est que s'il est conséquent

dessous du médiocre, et dont la petitesse n'ait été d'autant plus saillante, que les circonstances terribles dans lesquelles ils avoient le front d'oser intervenir, quoique toujours de loin, rendoient encore la disproportion plus sensible.

Afin qu'on ne puisse pas attribuer, un jour, cette assertion à un motif indigne de moi, je prends mon siècle à témoin, et je défie mes contemporains de citer, dans cette classe qui se prétendoit être dépositaire des forces morales du parti royaliste, un seul homme qu'on ait pu appeler un homme d'un grand caractère, un homme de talens connus, enfin un seul individu qui ait réuni assez d'instruction, avec assez de probité, pour que qui que ce fût eût osé lui confier le soin de ses propres affaires; et si je ne m'étois pas imposé la loi de ne rien écrire qui puisse blesser inutilement personne, j'en pourrois nommer

d'induire de ce principe que ces petits messieurs considèrent les marques de confiance qu'ils donnent comme des brevets de sottise, leur jugement en matière de talens et de capacité n'est pas sans appel. D'ailleurs, comme il n'est que deux appellations qui puissent convenir à ceux qui agissent ou qui ont agi avec eux, il est charitable de penser qu'il en est plusieurs qui trouveroot préférable de s'en tenir à celle de dupes. (Voyez le volume III, page 205.)

que j'ai vu sourire orgueilleusement de leur ignorance *.

Lorsque l'histoire de la monarchie française, l'histoire de notre révolution, et de toutes celles qui doivent lui succéder, seront, avec le laps des temps, réduites à un volume, on se demandera, peut-être, si toutes ces familles illustres dont les noms n'étoient pas encore sans éclat au siècle de Louis XIV, s'étoient donc presque toutes éteintes entre le règne de son successeur et l'époque de 1790? Mais quand on vient à réfléchir que l'Italie, l'Egypte, l'Asie-Mineure, les Gaules, etc. sont couvertes aujourd'hui des descendans obscurs de tant d'hommes célèbres qui ont honoré Rome, la Grèce, et les empires qui les ont précédés, doit-on être surpris que les mêmes effets résultent des

* En 1798, un officier à qui les agens de Londres avoient persuadé avec assez de facilité qu'il avoit de grands talens innés, et qui se croyoit appelé à jouer un rôle important, vint me prier de lui dicter une lettre qu'il avoit à écrire au ministre. Je le fis volontiers. *Eh bien*, me dit-il, *c'est mot à mot ce que j'avois dans la pensée; mais je vous avoue*, ajouta-t-il d'un petit air triomphant, *que je ne sais pas faire de phrases!* — *Mon ami*, lui répondis-je, *quand on a la prétention de s'élever au dessus de ses semblables, il est quelquefois bon de savoir lire et écrire.*

mêmes causes ? Tout ce que peut regretter celui à qui il est permis de penser qu'il n'auroit pas été indigne de participer aux beaux jours de sa patrie, c'est que le ciel l'ait fait naître lorsqu'elle étoit arrivée à une époque à laquelle, un peu plus tôt, ou un peu plus tard, arrivent toutes les nations.

On sent assez que dans ce que je viens de dire, j'entends laisser une latitude suffisante aux exceptions; et ces exceptions je n'ai jusqu'ici négligé aucune occasion de les faire : mais qu'importent les exceptions, quand on a à lutter contre le torrent de la nécessité, contre le cours irrésistible de la nature !

Ces réflexions ne seroient pas sans utilité, si elles pouvoient contribuer à convaincre ceux qui font partie des classes appelées à participer au gouvernement de leur pays, que toutes les fois qu'ils négligent ou qu'ils dédaignent d'acquérir une connoissance utile, ils concourent, indirectement, à hâter le moment de sa ruine, et qu'ils font volontairement un pas de plus vers cette époque à laquelle leurs descendans ou eux-mêmes, s'ils parviennent à conserver une inutile vie, n'auront d'autre perspective que d'en achever les

tristes restes entre l'orgueil et la misère, entre des souvenirs déchirans et des rebuts, la plupart, mérités.

Si elles obtiennent cet effet, seulement sur quelques-uns, je n'aurai pas à me reprocher d'avoir laissé subsister cette digression qui a trouvé place sur mon papier, avant que je me sois rappelé l'engagement que j'ai pris de ne plus m'en permettre.

M. de la Roberie et le chevalier de Tinteniac étoient encore à Londres. Celui-ci étoit singulièrement aimé en Bretagne; l'autre avoit la confiance de la partie de la Vendée qui obéissoit à Charette. Tous les deux avoient appris, avec le plus vif chagrin, l'ouverture des négociations avec la convention, à l'instant qu'ils avoient plus que jamais raison d'espérer de faire recueillir au parti du roi le fruit de celles auxquelles ils avoient participé en Angleterre. Et comme y ayant mené une vie moins retirée que moi, ils avoient été plus à portée de connoître, dans les cercles des émigrés, et par quelques relations avec certains agens et correspondans d'agens, une partie des intrigues et de la mauvaise volonté de ceux-ci,

personne n'étoit plus propre qu'eux à garantir l'esprit de leurs nombreux amis de l'effet des poisons qu'ils avoient vu préparer *.

Je proposai donc de les envoyer en France; cette proposition fut acceptée, mais ce n'étoit plus le moment d'y porter des paroles vagues, et des promesses indéfinies. Toute autre chose que des preuves positives de la détermination du gouvernement britannique, de joindre sans délai ses efforts à ceux des insurgés, eût rendu leur mission sans effet. J'en parlai sur ce ton à M. Windham, et je vis avec plaisir qu'il pensoit comme moi. Cependant, comme j'avois cru, à tort ou à raison, avoir remarqué, en quelques membres du conseil, une sorte d'appréhension que les négociations entamées avec la république ne se terminassent par

* Avec un esprit pénétrant, la Roberie étoit d'un caractère extrêmement doux. Ces messieurs, dont les armes favorites sont la flatterie et la souplesse, le caressèrent beaucoup pendant son séjour à Londres. Son aménité leur avoit fait croire qu'ils en feroient aisément un instrument de leurs intrigues. Ils n'y réussirent pas; car, sans vouloir rompre ouvertement avec eux, il se borna à ce genre de politesse qui est la dernière nuance entre la tolérance et le mépris.

Tinteniac, plus vif et moins circonspect, leur avoit dit nettement sa façon de penser. Aussi fut-il calomnié de toutes les manières.

quelque arrangement nuisible à nos desseins plutôt que le gouvernement n'auroit pu s'être mis en mesure d'agir efficacement, cette remarque avoit produit en moi la crainte que les ministres ne voulussent attendre le retour de mes envoyés avant d'ordonner les préparatifs nécessaires. Or, comme tout délai ne me paroissoit propre qu'à nous faire perdre le temps et l'occasion, singulièrement rassuré, moi-même, par une longue conversation que j'avois eue, la nuit précédente, avec M. d'Allègre, et dont le résultat avoit été de me faire voir les choses sous un point de vue très-différent de ce qu'une lecture rapide des dépêches me les avoit d'abord représentées *, je pris le parti d'écrire à M. Pitt d'une manière beaucoup plus positive que je n'avois voulu parler la veille.

Avant d'extraire cette lettre qu'il eut la bonté de

* M. d'Allègre m'assura, entre autres choses, que les instructions données à Cormatin par le comité central portoient expressément qu'il emploieroit tous les moyens qui seroient en son pouvoir pour détourner les chefs de la Vendée du dessein de faire la paix; et qu'il leur déclareroit que, quand bien même ils accéderoient à quelque accommodement avec la convention, *la Bretagne, quoique abandonnée par eux, n'en feroit pas moins la guerre.* Ce fait étoit exact; et il recevra sa preuve plus tard.

me remettre parce que je n'eus pas le temps d'en prendre copie, il est nécessaire d'observer que M. d'Allègre, lors de son départ de France, avoit recueilli, comme un bruit courant, que, le 18 de janvier, M. de Charette avoit battu les troupes de la convention auprès de Machecoul. Ce bruit étoit faux ; mais on y croyoit.

« *Si ce fait est vrai*, écrivois-je au premier ministre, le 3 février 1795, il indique assez ce que l'on doit penser du résultat de ces *pourparlers* avec les agens de la convention. La première réponse de Charette, dont vous eûtes lecture hier, démontre suffisamment quelles étoient ses intentions, aussi tard que le 2 de janvier. Consentir d'écouter des propositions, lorsqu'on aura rétabli, *tel qu'il étoit autrefois*, un pays, où tout, depuis les villes jusqu'aux chaumières, n'offre plus qu'un monceau de cendres, est une réponse grande, digne du caractère de celui qui l'a faite, et qui ne peut pas souffrir d'interprétation équivoque. Celle de Stofflet est plus conforme à l'aspérité de sa franchise ; et tout les deux ont dit la même chose en termes différens. Au surplus, le retour de M. de la Roberie, qui ne doit pas tarder plus de quinze

jours, achèvera de porter la lumière sur des dispositions dont je ne me permets pas de douter. *Mais ces quinze jours sont un temps précieux qui doit être employé en préparatifs utiles.* Et fût-il vrai que cent mille hommes, dont l'ame est ulcérée par le souvenir de longues injures, mais dont la constance seroit fatiguée par un espoir toujours incertain, et par des promesses dont ils ne voient aucun effet, se déterminassent à renoncer au fruit de cinq années de travaux et de gloire, ce seroit alors, plus que jamais, le moment de fixer leurs incertitudes, et de relever leur courage, en leur faisant voir que, si l'Europe s'est bornée à une admiration stérile, à leur égard, le gouvernement anglais a toujours eu l'intention efficace de leur fournir les moyens de triompher.

» Veuillez bien réfléchir, monsieur, que des hommes habitués à ce métier terrible, au milieu des privations et des sacrifices de tous les genres, se sont fait de la guerre un besoin; qu'il est impossible de penser qu'ils puissent retourner aux socs de leurs charrues, et que s'ils ne se battent plus pour la royauté, ils se battront, par nécessité, pour la république. Il n'y a pas, selon moi, de milieu

entre la paix avec les régicides et la guerre intérieure *. *C'est là que doivent se tourner les efforts de tous ceux qui ne voudront pas plier sous le joug de l'anarchie française.*

» Depuis que j'ai l'honneur d'être en relation avec le gouvernement, j'ai évité de me livrer à mes conjectures. Elles se sont cependant réalisées; et cela devoit être, à raison de la connoissance que j'ai acquise, sur les lieux, de la nature et de l'état des choses. Cependant je me suis prescrit une circonspection commandée par l'incertitude dans laquelle devoit être tout autre que moi. Je n'ai rien dit, rien avancé, qui ne fût exactement vrai. Il ne s'est pas trouvé une seule de mes as-

* Mon opinion n'a pas varié à cet égard, et elle s'est déjà réalisée une fois. Ceux-là connoissent mal la France, qui ne savent pas que tous les efforts du dehors ne peuvent rien contre elle, s'ils ne sont secondés par un parti puissant dans l'intérieur; et si ce parti venoit jamais à se former (aujourd'hui il n'en existe aucun, quoi qu'on puisse écrire ou dire de contraire), si ce parti venoit à se former, ses efforts n'aboutiroient qu'à prolonger les malheurs de l'Europe, si celui ou ceux pour qui il agira (car on ne peut pas se dissimuler que le nombre des compétiteurs ne s'accroisse en proportion de la diminution des ressources), si, dis-je, ses chefs, quels qu'ils soient, ne combattent pas leurs propres batailles.

Cette note étoit écrite avant la dernière coalition.

sertions qui ne vous ait été confirmée de toutes parts *. Je ne connois ni les exagérations, ni cet empressement aveugle que l'intérêt particulier dirige. J'ai observé l'état des affaires dans leur marche et dans leurs détails; et j'ai attendu qu'il se formât un résultat des combinaisons diverses qui devoient amener le moment de décider irrévocablement du sort de l'Europe. Votre générosité à l'égard de mes compatriotes réfugiés **, vos bontés

* Plus de dix ans se sont écoulés depuis la date de cette lettre; et, à l'égard des relations que j'ai eues depuis, soit avec le gouvernement britannique, soit avec les princes français, j'ai le droit de tenir le même langage. C'est sans doute ce que ces messieurs ont appelé *intriguer!* J'ai eu au Canada une négresse à qui la tête avoit tourné; sa manie étoit de se croire blanche; et, lorsqu'elle se fâchoit, sa plus grosse injure étoit d'appeler *noirs* ceux de qui elle croyoit avoir à se plaindre. Quand ces messieurs auront épuisé sur les hommes utiles toutes les qualifications qui ne conviennent qu'à eux, je ne serois pas surpris qu'il leur vînt dans la tête de leur donner leurs propres noms. C'est ce qu'ils pourroient faire de plus perfide!

** C'étoit à peu près à cette époque que le gouvernement avoit accordé, à ma sollicitation, une somme additionnelle, par mois, à celle qui, avant mon arrivée en Angleterre, étoit répartie aux émigrés. Le nombre n'a pas été peu considérable de ceux qui, tout en vivant du pain qu'ils devoient à mon intervention, se sont faits les échos de mes calomniateurs; mais il est vrai de dire, pour les excuser, que beau-

particulières pour moi, m'ont rendu le nom anglais cher comme le nom français; et je périrois mille fois plutôt que de compromettre les secours que j'attends de vous, si je n'espérois pas le succès le plus complet.

» Ce moment est arrivé; les dispositions de la Bretagne et des provinces limitrophes sont telles, qu'une cinquième partie de la France vous tend les bras; et vous pouvez montrer à l'Europe l'Angleterre secourant d'une main les infortunés qui ont pris refuge dans son sein, et de l'autre, replaçant leur roi sur son trône *. Cette gloire vaut bien celle des grands des siècles précédens; et j'ose dire, monsieur, que je suis fait pour apprécier la vôtre, et pour y prendre le plus vif intérêt.

» On vous propose de choisir sur cent cinquante lieues de côtes; et sur quelque point que

coup d'entre eux ne connoissoient pas plus l'obligation qu'ils m'avoient que le faux ou le vrai des imputations qu'ils ne faisoient circuler, la plupart, que par besoin de parler. Il est tant de gens que la nature a bornés à la faculté de répéter les sottises des autres.

* C'étoit ainsi que je trahissois le roi de France que ces misérables ont si bien servi!!!

se fixe votre détermination, vos troupes seront reçues par des amis. Ah! si le fanatisme de la licence a fait faire de si grandes choses à des Français conduits par des scélérats, que ne doit-on pas attendre de la religion, de l'honneur et de cet élan de reconnoissance qui environnera vos troupes, à leur arrivée! On vous demande douze mille hommes aujourd'hui; c'est plus que suffisant *, moins l'armée sera forte, plus aussi l'opération sera secrète. C'est un *noyau* qu'il nous faut, pour nous rallier autour de lui. Que ces troupes soient aguerries ou non, peu importe. *C'est à l'opinion seule qu'il faut parler* **. Il se présentera assez de

* On se souvient que, par mon premier mémoire à M. Pitt, je n'avois demandé que dix mille hommes. Toute la France a su que ce nombre étoit *plus que suffisant*, puisqu'il excédoit de beaucoup celui que Hoche, en levant tous ses cantonnemens, ne parvint à réunir contre nous, que près d'un mois après que notre débarquement se fût effectué sans obstacles. Si nous nous fussions portés, comme j'avois prévenu que les ministres que telle étoit mon intention, et comme j'ai vainement insisté pour le faire avec trois mille hommes seulement au centre de la province, le huitième jour n'y auroit pas vu un uniforme républicain.

** Le premier élan de la révolution, quelque chose que l'esprit de parti, l'ignorance ou la mauvaise foi puissent soutenir de contraire, a été le produit immédiat de l'opinion générale (car je compte pour rien ceux qui, vivant des abus,

soldats aguerris *. Des armes, des munitions, des habits; voilà ce qu'ils demandent. Et la répu-

devoient naturellement s'opposer à leur réforme). Une résistance sans discernement et sans forces en a fait un torrent qu'il n'a plus été au pouvoir d'aucun être créé de contenir. Cette fougue passée, les choses ont dû revenir au point duquel elles étoient parties ; et au lieu d'inquiéter, de blesser et de dégoûter l'opinion publique, comme on s'est obstiné, et comme on s'obstine encore à le faire, c'étoit à elle seule qu'il falloit se mettre en mesure de parler. Le gouvernement anglais a toujours paru être de cet avis, que je n'ai pas cessé de répéter aux conseillers des princes. Malheureusement ils ont été si étrangers à l'esprit et aux causes de la révolution, qu'encore aujourd'hui on seroit tenté de croire qu'ils ont dormi d'un sommeil profond depuis la première assemblée des notables jusqu'à cet instant, si tout le sang que leurs bévues ont fait couler inutilement, si les malheurs de leur roi et la durée indéfinie de l'exil, de la détresse et des humiliations de leurs compatriotes pouvoient être pris pour des songes.

* Ceci répondoit à l'observation qui m'avoit été faite, que le gouvernement anglais n'avoit alors à sa disposition que peu ou point de troupes qui eussent fait la guerre, et qu'il seroit peut-être avantageux de retarder l'expédition pour cette cause. Je prie que l'on ne perde pas de vue que la Bretagne seule recéloit *quarante mille déserteurs* qui étoient capables de faire tête aux meilleures troupes de l'Europe; que les divisions de la haute province et celles du Bas-Maine faisoient une guerre active depuis deux ans, et que celles des côtes de la mer contenoient plus de vingt-cinq mille matelots. Le lecteur doit être impatient d'apprendre par quelle fatalité ces immenses moyens, tels que, parmi le

blique viendroit-elle à réunir ses combattans, extravasés, aujourd'hui, au delà de ses limites, elle s'efforceroit vainement de nous chasser d'un pays où la nature a marqué le terme de son pouvoir *.

petit nombre de rois détrônés qui ont reconquis leur couronne, il ne s'en est offert à aucun de semblables, n'ont été d'aucun secours à la cause du roi de France. Je ne le suis pas moins de satisfaire sa juste curiosité; et si ma santé, qui a été jusqu'ici le seul obstacle qui s'y soit opposé, continue d'être meilleure, elle le sera bientôt.

* Quiconque a étudié la province de Bretagne sous les rapports de la défensive et des positions militaires, depuis Brest jusqu'à *la Mayenne* et *la Celune*, sera d'avis qu'à l'aide de l'Angleterre, dont les flottes en protégeroient les côtes, cette vaste étendue de pays seroit inexpugnable. Les histoires de France et d'Angleterre fournissent assez de preuves de cette vérité; et personne ne niera quelles puissantes ressources cette province pouvoit donner au roi de France pour la réduction du reste du royaume, vu spécialement les dispositions d'une partie de la Normandie. Il n'étoit pas, certes, un Français attaché à sa cause, qui n'eût préféré *Vannes* ou *Rennes* à *Coblentz* pour être le séjour de la cour de ses princes; mais alors cette cour eût été une cour de soldats. Les courtisans dorment mal au milieu du tumulte des armes! Laisser les princes seuls se livrer à leur ardeur, et rester soi-même en arrière, ou bien se voir forcés d'aller partager leurs dangers, étoit, pour certaines gens, une alternative aussi désagréable d'un côté qu'effrayante de l'autre! Que faire dans ce dilemme? Ce seroit leur faire trop d'honneur que de douter! Plutôt sacrifier leur maître, leur patrie,

» Comme il est important que M. de la Roberie emporte avec lui quelque chose de positif pour les chefs de la Vendée, ainsi que M. de Tinteniac pour ceux de la Bretagne, veuillez, monsieur, me faire l'honneur de m'adresser un mot de réponse, et recevoir l'hommage du respect, etc.

» *P. S.* — M. d'Allegre est expressément chargé de me proposer une négociation avec . . . . . .

. . . . . .

. . . . . Ayez la bonté,

le monde entier à leur lâche et cupide ambition, s'aveuglant eux-mêmes par l'espoir mensonger d'une chance qui, relevant le trône sans efforts comme sans périls, leur fourniroit l'occasion de s'en attribuer le mérite et de s'en approprier les avantages; voilà ce qu'ils ont fait. Aussi ne se lassent-ils jamais d'espérer, vivant, en attendant, des épargnes de leur prévoyance, c'est-à-dire des produits de leurs brigandages et du prix du sang des Français fidèles, dont quinze années de bassesses, de mensonges et d'abus de confiance leur ont fourni les moyens de se gorger.

Tels sont les êtres que je m'honore d'avoir pour détracteurs, et dont le souffle a cherché, durant quinze ans, à ternir la pureté des intentions de ceux en qui ils ont cru avoir remarqué le pouvoir et la volonté de rendre à leur roi de véritables services. Encore si parmi eux il se fût trouvé un homme! Mais ce n'étoit pas par esprit de rivalité qu'ils étoient envieux, ce n'étoit que par impuissance.

monsieur, de réfléchir sur cette combinaison unique de circonstances ; et veuillez m'indiquer un rendez-vous pour ce soir, et me donner la permission de vous présenter M. d'Allègre. »

Ce rendez-vous nous fut assigné. Le premier ministre nous parut être, comme nous, d'opinion, que la révolution ne pouvoit pas être combattue plus avantageusement, ailleurs que dans son foyer, et persuadé, autant que je pouvois le désirer, de l'importance actuelle du parti royaliste. Ainsi, toutes les questions préliminaires furent à peine effleurées, et cette conférence roula, presque en entier, sur les moyens d'exécution. Les troupes aguerries dont le gouvernement pouvoit disposer pour la campagne prochaine, et qui consistoient en plusieurs régimens anglais, et quelques corps d'émigrés français, à la solde de la Grande-Bretagne, étoient encore, en grande partie, sur le continent. L'envahissement de la Hollande, par l'armée de la convention, y rendoit désormais leurs services inutiles. Elles étoient en marche pour revenir; et le délai que devoit occasioner leur retour ne pouvoit pas excéder celui qu'exigeroit le voyage de MM. de la Roberie et de Tin-

teniac. M. Pitt nous promit que cet intervalle seroit employé en préparatifs.

On a vu, par le second mémoire que j'avois donné au gouvernement, la proportion dans laquelle je demandois de la cavalerie. L'utilité dont ne pouvoit pas manquer de nous être cette arme, en nous donnant le moyen de combattre, dans les plaines, un ennemi à qui nous n'avions encore pu faire tête que sur le terrain coupé, sur lequel la pénurie dans laquelle nous étions de toutes choses, nous avoit jusqu'alors forcés de nous tenir retranchés, me porta à témoigner le désir que cette proportion fût considérablement augmentée. Sur quoi M. Pitt me répondit qu'il croyoit pouvoir compter sur *quatre mille hommes de la meilleure cavalerie de l'Europe.* Ceux qui se rappellent les services des chasseurs de *Béon*, *Damas*, *Rohan*, *Salm*, etc., et qui connoissent la composition de la cavalerie anglaise, et la manière dont elle est montée, savent assez qu'alors cet éloge n'avoit rien d'exagéré. Cette particularité me frappa; et elle acheva de me convaincre que, si le gouvernement anglais n'entendoit faire encore du parti royaliste qu'une partie accessoire du plan de la campagne

qui alloit s'ouvrir, il ne dépendroit que d'un premier succès dans l'intérieur, qu'une fois engagé, de manière à ne pouvoir, ni à ne vouloir reculer, il en fît son objet principal, jusqu'à la fin de la guerre.

Ce n'est pas sans efforts que je contiens mon indignation, lorsque je compare la tournure que j'avois du moins contribué à donner alors aux affaires du roi de France, avec l'état déplorable auquel quelques individus, plus stupides encore que méchans, sont parvenus à les réduire; lorsque je me rappelle que c'étoit à cette époque même, à cette époque unique dans l'histoire de la révolution, que ces misérables s'agitoient pour provoquer un désastre dont le résultat devant être d'alarmer la confiance du gouvernement anglais, et de le détourner de donner quelque suite sérieuse au plan qu'il avoit adopté, a si fort contribué à ne lui faire considérer, plus tard, le parti royaliste que comme une ressource précaire, et à le faire se borner, à son égard, à des secours aussi inefficaces par leur insuffisance, que peu capables par leur forme et par leur objet de soutenir le courage en alimentant l'espoir. Ceux qui

penseront qu'il n'est pas déraisonnable de classer l'extinction de ce parti parmi les causes de la prolongation des malheurs de l'Europe, n'auront à accuser des maux qu'ils souffrent et de ceux qui les menacent, que les auteurs de cet infernal complot.

Vient ensuite l'article des assurances qu'il étoit nécessaire que MM. de Tinteniac et de la Roberie portassent aux chefs des insurgés. Cet objet ne fit aucune difficulté. M. Pitt promit de m'adresser une lettre dont je leur enverrois des copies, et que je reçus le soir même.

Restoit celui des négociations avec les places fortes, et quelques commandans des troupes conventionnelles. Ceci ne pouvoit pas s'achever sans argent. Les sommes demandées étoient, à la vérité, fort au dessous de l'importance du service, et, à cette occasion, il me faut déclarer que parmi ceux des chefs républicains que j'ai trouvés disposés à concourir avec nous à la délivrance d'une patrie commune, il ne s'en est pas montré un seul qui n'eût rougi de vendre les siens. Circonstance qui prouve, en passant, que pour se faire un parti dans l'armée, c'est à l'honneur qu'il faut

parler, et surtout savoir faire choix, pour ces sortes de négociations, de personnes propres à faire entendre le langage qui lui convient. L'argent n'étoit donc nécessaire que pour certains détails ordinaires en pareil cas; et comme il se trouvoit, sur les lieux, des hommes assez riches et assez zélés pour faire les avances, tout ce qu'on désiroit étoit une garantie pour le remboursement *. Je représentai au premier ministre qu'il ne m'étoit pas possible de prendre un engagement de cette nature, sans une note expresse de sa main. Il m'en remit une qui, comme elle n'exprimoit aucune somme déterminée, me laissoit une latitude très-étendue.

Je dirai plus tard l'usage que j'ai fait de ce témoignage de confiance, dont je ne fus pas peu flatté; et je me borne, pour ce moment, à déclarer que, quelques dépenses qu'aient occasionées

* Si la cause du roi est tellement désespérée en France, que les chefs de son parti n'y puissent pas trouver assez de dévouement pour fournir les avances nécessaires à une opération secrète quelconque, c'en est assez pour convaincre que cette opération est impraticable, ou du moins qu'il n'existe pas de parti. Il est donc sage de se méfier de ceux qui promettent beaucoup lorsqu'ils veulent être payés d'avance.

ces négociations, la déplorable issue de l'expédition de Quiberon en ayant rendu la conclusion impraticable, il n'en a jamais été porté un shelling en compte au gouvernement britannique. Je connois quelques individus dont la plume fertile en *item* n'auroit pas manqué une aussi belle occasion de donner de l'occupation aux lords de la Trésorerie *. Ils se récriront, sans doute, sur l'in-

* Au mois de juin 1797, étant à Edimbourg, questionné pour savoir si je pensois que le gouvernement anglais fût encore disposé à nous fournir quelques fonds, je répondis que je croyois qu'il pourroit bien nous faire l'aumône, comme il s'étoit borné à le faire depuis le désastre de Quiberon; mais que, pour des secours suffisans, il m'étoit à peu près démontré qu'on ne devoit pas s'y attendre; et qu'ainsi, à moins qu'un de nos princes ne vînt à se mettre à la tête du parti royaliste, ce qui, selon moi, produiroit un effet plus grand et plus prompt que tous les secours de l'Angleterre, on ne devoit plus compter sur moi, parce que je n'étois pas plus disposé à tendre la main pour le roi que pour moi-même. *Bon, bon*, me fut-il répondu, *il faut toujours en tirer cuisse ou aile!!!* Le même propos fut répété, quelques mois plus tard, à M. de Chalus, par la même personne. Ceux qui liront ceci sans dégoût sont mieux disposés sans doute que je ne l'étois à cet instant. Mais les commis des différens départemens du gouvernement (car ces messieurs n'approchent pas les ministres) peuvent être persuadés que toutes les caresses et toutes les révérences qu'on leur fait et qu'on leur fera tant qu'il y aura dans le coin de leurs antichambres une place seulement assez grande pour tenir un homme en

justice du hasard qui a laissé tomber cette occasion en de si mauvaises mains, en des mains assez *perfides* pour ne pas avoir rempli leurs poches aux dépens d'une nation que, suivant leur expression, *il étoit temps de jouer* *. Mais qu'y faire? On sait assez que si j'avois pensé ou agi comme eux, j'avois un bien autre malheur à craindre : ils auroient dit du bien de moi!

Ceux qui auroient attaché quelque prix à être les instrumens du bonheur de leur patrie et de la gloire de leur souverain, se peindront facilement quelles furent mes sensations au sortir de cette conférence; et je confesse à ceux qui m'ont accusé d'ambition, que la mienne fut loin d'être insensible à la perspective qui se développoit devant elle. Ce jour fut pour moi un de ces jours heureux qui m'ont été comptés par une main bien avare, et que j'ai payés si cher depuis. De retour à mon logement, j'y trouvai mes amis disposés à partir

double, n'ont d'autre objet, absolument d'autre objet que *d'en tirer cuisse ou aile.* L'expression n'est pas noble, mais c'est en quoi elle convient mieux à la chose et aux hommes.

* « *L'Anglais adroitement trompé, il est temps de le jouer à son tour*, etc. » Lettre d'un agent, novembre 1794. Correspondance secrète, page 4.

aussitôt que je pourrois les expédier. La Roberie emmenoit avec lui M. *de Falconnet* et un nommé *le Febvre*, homme intelligent et brave, qui connoissoit exactement les chemins et les détours, qu'après avoir été jetés sur la côte du Poitou, il leur falloit parcourir pour se rendre au quartier de Charette. Le chevalier *de la Vieuxville*, qui, avant la révolution, servoit comme officier dans la compagnie des gardes française dont Hoche étoit l'un des sergens, m'avoit prié de lui permettre d'accompagner Tinteniac : je lui adjoignis le comte *du Boisberthelot*, gentilhomme breton, capitaine de vaisseau de la marine royale, officier qui, quoiqu'il eût passé l'âge propre à un service fatigant, étoit encore aussi remarquable par son courage. Je voulois, à quelque prix que ce fût, faire rompre la trêve, ou jeter du moins assez d'incidens à la traverse pour gagner tout le temps qui nous seroit nécessaire. Dans cette vue, je me décidai à faire passer en Bretagne une centaine d'officiers armés, qui devoient être pris parmi les émigrés résidens à Jersey. Boisberthelot jouissoit, à juste titre, de la confiance des plus déterminés ; je le chargeai de ce choix ; et il fut convenu qu'il

resteroit encore quelque temps à Jersey, tant pour y seconder le prince de Bouillon dans les détails, que pour me rendre compte de tout, et pour faire suivre ce premier détachement par autant d'officiers qu'il se présenteroit de gentilshommes qui joindroient la discrétion et des opinions sages à la bonne volonté et au courage qui étoient communs à tous.

Notre conférence fut interrompue par l'arrivée de M. Windham, qui donna son approbation à toutes les dispositions que j'avois faites, et promit d'ordonner les mesures nécessaires pour en accélérer l'exécution. Si ce ministre fut témoin de l'alacrité avec laquelle mes braves amis s'empressoient de se dévouer à une entreprise dont la trêve, en donnant aux républicains la facilité d'exercer une surveillance plus active sur les côtes, avoit si fort multiplié les difficultés et les dangers, la noble franchise avec laquelle il leur parla fut bien faite pour dissiper les craintes des plus incrédules, à l'égard des intentions de son gouvernement; et je doute fort que l'ami le plus utile et le plus zélé du roi de France eût pu s'exprimer d'une manière plus propre à faire passer dans tous les cœurs les

sentimens dont il étoit à désirer que les partisans de sa cause fussent animés.

On avoit apporté chez moi, par ordre du gouvernement, quelques centaines d'exemplaires, en anglais et en français, de la déclaration de sa majesté britannique, du 29 octobre 1793. On se souvient que cette pièce m'avoit déjà été adressée à l'époque de sa date *. L'intention des ministres britanniques, en désirant qu'elle fût publiée de nouveau dans les pays insurgés, à une époque à laquelle les habitans de ce pays étoient supposés pouvoir hésiter entre les promesses de l'Angleterre et les sollicitations de la convention, ne pouvoit pas, sans doute, être autre que de les porter à renoncer aux avantages qu'ils auroient pu recueillir d'un accommodement avec l'esprit commun, par cette nouvelle garantie de ceux que sa majesté britannique leur offroit, soit pour faciliter leurs succès, soit pour les dédommager, en cas de revers.

Il est important pour moi que ce fait soit établi, à cause de quelques accusations qui se sont élevées contre moi, et sous le poids desquelles il ne me convient pas de rester.

* Voyez le volume II, page 323.

Les uns m'ont reproché d'avoir négligé, dans ma négociation avec le gouvernement anglais, de stipuler un traitement pour ceux de mes compagnons d'armes qui, ayant survécu à leurs sacrifices et à leurs pertes, seroient forcés de chercher un refuge chez la puissance au nom de laquelle je les invitois à reprendre les armes.

D'autres, de leur avoir fait des promesses qu'on les a assurés que je n'étois pas autorisé à leur faire.

Quelques-uns croient avoir à s'en prendre à moi, de ce que ces promesses n'ont été qu'insuffisamment remplies à leur égard.

Enfin, il s'est trouvé des individus, ou assez stupides, ou assez-méchans, pour affecter de révoquer en doute jusqu'à l'existence de la déclaration du 29 octobre 1793.

Quelque méprisable que soit cette sottise, j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir plus tard.

Il en sera de même à l'égard du troisième reproche. Car, encore qu'il soit déraisonnable de m'attribuer ce à quoi je n'ai pu prendre aucune part, je ne m'en regarde pas moins comme obligé de faire connoître que les ministres anglais se sont montrés fidèles aux engagemens qu'ils ont

pris avec moi ; et que les injustices dont plusieurs royalistes se plaignent avec raison, et que je ne doute pas qui ne soient réparées dès qu'elles seront connues, ne doivent être imputées qu'à ces mêmes hommes qui, après avoir réussi, à force de perfidies, de bassesses et d'intrigues, à rendre nuls les efforts de l'Angleterre et sa bonne volonté pour la cause de leur roi, ont encore trouvé le secret de se glisser dans les antichambres des bureaux, de se rendre les dispensateurs des indemnités et des subsides promis *, de s'en approprier tout ce qu'ils

* Depuis mon départ d'Angleterre pour l'Amérique, ces messieurs étoient parvenus à arranger les choses de manière qu'ils s'étoient faits les intermédiaires nécessaires entre la trésorerie et les droits des royalistes. J'ai vu des certificats que quelques-uns de ceux-ci ont été obligés de se soumettre à recevoir, d'émigrés qui s'intituloient *commissaires du roi Louis XVIII*, et qui attestoient imperturbablement des services rendus dans les armées royalistes, quoiqu'ils n'eussent pas mis le pied en France pendant toute la guerre!!! J'ai dans ce moment un de ces certificats sur mon bureau. Je dois cependant ajouter que ce certificat, dans l'éloge qu'il fait des service de l'officier qui a été obligé de le recevoir, ne pèche qu'en ce qu'il ne lui rend pas toute la justice qu'il mérite. Mais lorsqu'on prend sur soi de certifier ce qu'on ne connoît pas, il est difficile d'éviter le double inconvénient, ou d'en dire trop ou de n'en pas dire assez.

ont pu : et, par une répartition scandaleusement inique du reste, de faire servir la générosité même du gouvernement britannique, à soudoyer les agens de leurs trames, et les colporteurs de leurs calomnies contre lui, et à punir les hommes trop modestes ou trop peu protégés pour faire entendre des réclamations, et trop probes pour s'associer à leur ingratitude et à leur perfidie, du refus qu'ils ont fait de faciliter leurs brigandages, en trahissant sa confiance.

Mais ce n'est pas le moment de me livrer à ces détails. Ils recevront plus tard leur développement et leurs preuves. C'en est assez pour détruire les deux premières accusations, qui sont les seules qui puissent me toucher, et pour m'acquitter de ce que je dois aux restes, aussi respectables qu'infortunés, du parti royaliste, qui se sont dévoués sur ma parole ; c'en est assez, dis-je, de déclarer ici qu'indépendamment des promesses qu'à diverses reprises j'ai été spécialement autorisé à leur faire, ce n'a été que sur l'invitation formelle du gouvernement anglais, que je leur ai notifié, à trois différentes époques, la déclaration de sa majesté britannique du 29 octobre 1793 ; que ceux

qui à ces trois époques, qui ont été novembre 1793, février 1795 et juin de la même anné, se sont rendus à l'invitation qui leur étoit faite par sa majesté britannique *de se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire*, sous la promesse solennelle de *sûreté et de protection*, comme il avoit été *déjà fait à l'égard des habitans de Toulon* *, peuvent considérer cette déclaration comme le titre du contrat dont ils ont rempli les conditions de leur part; et que l'accomplissement de celles que s'est imposées l'Angleterre envers eux, loin de pouvoir être envisagé comme une faveur ou l'effet d'une générosité *arbitraire*, n'est rien moins qu'un droit aussi indisputable et aussi sacré qu'aucun de ceux qui reposent sur les conventions sociales; enfin le prix de leurs efforts, de leur sang et la juste compensation de leurs pertes.

La lettre que le premier ministre m'avoit annoncée me fut remise, et tandis que mes amis se la distribuèrent pour en prendre des copies, ainsi que des autres pièces qu'ils devoient emporter, et

* Ce sont les propres termes de la déclaration; et j'en ai pu garantir l'exécution avec d'autant plus d'assurance que j'étois moi-même témoin de la loyauté avec laquelle les promesses faites aux habitans de Toulon ont été remplies.

que j'écrivois moi-même aux différens chefs de la Bretagne et de la Vendée, M. Windham voulut bien en faire autant sur mom bureau. Il me remit, pour eux, deux lettres, où rien ne fut négligé pour dissiper leurs inquiétudes et pour les disposer à faire un effort simultané, au moment auquel l'expédition projetée se porteroit sur les côtes de France. Ce ministre eut la bonté d'expliquer à mes compagnons d'armes les causes qui s'étoient opposées et qui s'opposoient encore, pour quelque tems, à mon retour parmi eux; et leur parla de moi en des termes qui durent d'autant plus me flatter, que je mettois plus de prix à avoir obtenu et mérité son estime.

Après qu'il nous eut quittés, le reste de la nuit et la moitié du jour suivant furent employés en écritures et en préparatifs de départ. Je partageai entre les voyageurs quelques milliers de louis d'or que M. Windham avoit fait recueillir à la hâte; j'y joignis autant d'assignats, de manufacture royaliste, qu'il en falloit pour achever d'avilir le papier de la convention dans les pays qu'ils avoient à parcourir; et chacun muni des instructions les plus détaillées, et de tout ce qui fut jugé

utile pour le succès de leur mission, comme pour la sûreté de leur voyage, se mit en route pour sa destination.

La Roberie et ses compagnons furent conduits à la côte du Poitou, sur une petite escadre aux ordres de sir John Warren, au zèle et aux talens de qui j'aurai plus tard à rendre un hommage mérité. La nuit étoit tranquille ; ils débarquèrent sans obstacle, avec quatre matelots qui insistèrent pour les accompagner ; mais à la pointe du jour, l'alarme étoit déjà donnée sur toute la côte, et le commodore fut forcé de s'éloigner, sans avoir pu obtenir aucune communication de l'intérieur. Cette circonstance ne laissa pas de confirmer ce que plus d'une épreuve de ce genre avoit déjà fait connaître, c'est-à-dire, les difficultés qu'opposoit cette côte à un débarquement de troupes, comparativement avec les avantages qu'offroient celles de Bretagne.

Le sort du malheureux la Roberie vint trop tôt à l'appui de cette observation. Ses compagnons et lui, pour se soustraire à la poursuite de l'ennemi, s'enfoncèrent dans un marais dont la boue épaisse et glutineuse résista à tous les efforts qu'ils firent

pour s'en retirer; ils y périrent misérablement. Et comme si le ciel eût décidé que toutes les ressources qu'il avoit semblé réserver aux princes français seroient toujours anéanties par ceux qui prétendoient avoir un droit exclusif à leur confiance, cette déplorable catastrophe, en soustrayant à Charette la connoissance de la vérité, donna aux mensonges et aux intrigues des agens de Londres et de Paris toute facilité de circonvenir l'esprit de ce chef, sans crainte d'être contredits, sssez à temps du moins pour faire avorter leurs complots.

Je profitai de cette occasion pour renvoyer à Cormatin, M. Dufour, son aide-de-camp, qui, d'ailleurs, ayant fait plusieurs voyages à la côte de Bretagne, avec autant de courage et d'intelligence que de succès, étoit le compagnon le plus utile que je pusse donner à Tinteniac et à la Vieuville. Je le chargeai, pour le major-général, d'instructions et de remontrances plus vives qu'il ne m'étoit ordinaire d'en faire, par lesquelles je désavouois expressément tout ce qu'il s'étoit permis, ou se permettroit ultérieurement, hors de la ligne que je lui avois tracée.

Au moment de partir, ces messieurs, désirant que je fusse promptement instruit des premiers résultats de leurs opérations, me firent de vives instances pour que M. d'Allègre les accompagnât jusqu'à Jersey. J'y consentis, à condition qu'il me rejoindroit sous le plus court délai possible, et je le chargeai de mettre cette occasion à profit pour instruire, de son côté, le conseil du Morbihan de tout ce qu'il avoit pu observer et recueillir depuis son arrivée auprès de moi.

Plusieurs des officiers que j'avois fait partir pour Jersey y étoient encore. La suspension d'armes ayant rendu les débarquemens clandestins plus difficiles, ils s'étoient vus forcés, à différentes fois, de rentrer au port, après avoir touché, pour ainsi dire, la côte de Bretagne. De ce nombre étoient MM. de Panges, Vasselot, Frotté, la Rosière, etc. Il me tardoit de les savoir à leur destination, et je ne doutois pas que l'intrépidité de Tinteniac et de Dufour, secondée par l'activité de M de Bouillon, ne levassent tous les obstacles.

J'écrivis, en conséquence, à ce commodore; et je remis, pour les autres, à M. d'Allègre, des lettres et des instructions additionnelles à celles

que je leur avois données avant leur départ de Londres. En un mot, rien ne fut négligé pour qu'ils portassent, dans les pays où je les envoyois, des sentimens conformes aux miens, et pour qu'ils missent tout en œuvre pour prévenir la conclusion d'un traité dont, vu la marche qu'avait adoptée Cormatin, la forme ne pouvoit pas manquer d'être aussi humiliante que ses suites devoient être désastreuses.

Arrivés à Jersey, ces messieurs n'y éprouvèrent d'autre embarras que celui du choix parmi les gentilshommes qui se présentèrent pour former le premier détachement. Les intrigues et les mensonges qui jusqu'alors avoient tenu bien des esprits en suspens, blanchirent devant les explications et l'exemple. Ce fut à qui se montreroit le plus empressé à se dévouer ; mais les auteurs de cette longue suite de trames, à qui la honte est trop familière pour qu'ils se rebutent jamais, et qui, revenant imperturbablement à la charge sous une forme ou sous l'autre, ont toujours trouvé le moyen d'introduire leur venin partout, comme les insectes introduisent leurs œufs dans le germe ou dans la jeune écorce des plantes les plus ro-

bustes, ne manquèrent pas une aussi belle occasion de placer des agens secrets, et de faire quelques dupes parmi ceux même que le zèle le plus pur portoit à se hasarder les premiers. On présume à quoi ceux-ci devoient s'occuper, lorsqu'ils seroient parvenus en ; France et je dois convenir que ce n'a pas été la dernière fois qu'on s'est efficacement servi de mes propres moyens pour me nuire. Malheureusement ce mal étoit du nombre de ceux que toutes les précautions humaines ne sont pas capables d'éviter.

J'avois chargé exclusivement le chevalier de Tinteniac du commandement de cette expédition. Cependant, comme par une bizarrerie dont il ne seroit, toutefois, pas difficile de rendre compte, tandis que les républicains étoient soumis au despotisme le plus violent sous les livrées de la liberté, les partisans de l'autorité absolue, au dehors, s'étoient trop formés, sans s'en apercevoir, aux habitudes de l'égalité ; la plupart se dédommageant de leurs pertes réelles par des fictions, et se prévalant du mérite d'une obéissance volontaire, pour limiter l'autorité, ou de participer à son exercice ; il avoit paru au chevalier que le moyen

d'éviter bien des difficultés seroit de tout faire à l'amiable, et d'admettre à son conseil tous ceux qui se croiroient propres à donner leur avis. Le nombre, comme on peut le croire, n'en étoit pas peu considérable; or, je ne connois rien en matière d'exécution de si funeste que ces conseils; car je l'ai suffisamment éprouvé. Ce n'est, sans doute, pas toujours de l'amour propre que naît la diversité des opinions; mais c'est de lui que provient l'entêtement. Et toutes les fois qu'au moment d'agir, on voudra faire manquer une opération, le moyen infaillible d'y réussir sera de la soumettre à un conseil. Il est beaucoup plus facile de conduire cinquante mille hommes que d'en concilier dix. Donnez au moins capable le pouvoir de se faire obéir; il fera moins de fautes que les plus habiles, si vous partagez entre eux l'autorité, ne fussent-ils que deux.

Après plusieurs tentatives infructueuses, parce qu'on y avoit voulu mettre plus d'appareil que de mystère, et plus de formes que d'esprit d'entreprise, Tinteniac et d'Allègre, qui étoient les seuls qui eussent servi avec les insurgés, et qui connoissoient, par expérience, le prix de la promp-

titude et de l'audace, décidèrent entre eux que le premier s'embarqueroit avec quinze ou seize émigrés seulement, bien persuadés que ce nombre seroit plus que suffisant pour ouvrir la voie aux autres. Ils ne se trompoient pas : car, dès le lendemain, à la pointe du jour, ce petit détachement étoit parvenu, sans coup férir, au quartier de la division des Côtes-du-Nord, commandée par M. de Jouette, en l'absence de M. de Boishardy.

Tinteniac, après avoir exhibé ses ordres, annonça à M. de Jouette qu'il alloit être suivi d'un nombre beaucoup plus considérable d'officiers, et d'un convoi de munitions et d'armes que M. de Bouillon avoit promis d'expédier, et qu'il expédia en effet. Ce convoi ne pouvoit pas être introduit sans le secours d'un rassemblement de royalistes, et par conséquent sans une infraction décisive à la trêve. Malheureusement les chefs des cantons voisins de M. de Jouette étoient occupés, les uns à des conférences, les autres à leurs affaires particulières, ou à leurs plaisirs dans les villes. Cependant il ne balança pas, et après avoir réuni, à la hâte, environ quinze cents hommes, dont

cinq cents seulement étoient armés de fusils, il se porta à la côte, conduisant à sa suite un nombre suffisant de voitures que s'étoient empressés de fournir les bons habitans des paroisses environnantes. Le vent étoit contraire et la mer violemment agitée. Deux jours se passèrent sans que le convoi parût. L'ennemi, averti par ses espions (ce qui avant la trêve n'étoit jamais arrivé dans cette partie), eut le temps de lever et de rassembler ses cantonnemens. Il s'ensuivit un combat vif et obstiné, à la suite duquel, quoique les royalistes, ainsi que leurs adversaires, se fussent persuadés qu'ils avoient eu la victoire, les premiers remportèrent plusieurs de leurs officiers * que des

* Les royalistes, dans cette guerre, ont proportionnellement perdu plus d'officiers que les républicains. Ceux-ci faisoient marcher leurs soldats la pointe de l'épée dans les reins; ceux-là n'étoient suivis par des hommes qui s'exposoient volontairement qu'en donnant l'exemple du courage et en s'élançant les premiers. Un officier qui auroit paru ne vouloir prendre qu'une part égale au danger, eût-il joui de la plus haute réputation militaire qu'il soit au pouvoir des courtisans de se donner en temps de paix, et sa poche pleine de brevets de toutes les puissances de la terre, n'auroit été suivi de personne. Cette vérité est du petit nombre de celles que ces messieurs ont bien voulu croire sur parole; car ils ne se sont jamais montrés désireux d'en juger par eux-mêmes.

Ce fut dans ce pays, et (autant que j'ai pu le recueillir

blessures graves avoient mis hors d'état de servir de long-temps. Le brave Jouette fut de ce nom-

des rapports qui m'ont été faits) à cette même affaire que furent laissés pour morts le marquis *de Bellefonds* et le chevalier *de Cibon*.

Le premier avoit reçu deux coups de feu à la tête; et, soit que l'horreur de tomber vivant entre les mains d'un ennemi féroce l'eût réduit au désespoir, soit qu'en tombant sous le coup, quelque partie de ses vêtemens ou de ses armes eût pressé la détente de ses pistolets, il en avoit reçu le contenu dans la mâchoire. Aucune de ses blessures n'a été mortelle; mais elles ont laissé de si cruelles traces que la cause du roi a été finalement privée des services que lui auroit rendus en Normandie cet intéressant et brave officier, dont le nom et les propriétés devoient lui donner dans cette province une certaine prépondérance sur ses collègues, MM. de Frotté et de la Rosière, qu'il égaloit en intelligence et en courage.

Le chevalier de Cibon, très-jeune émigré, étranger à la Bretagne, s'étoit attaché à la division de M. de Jouette. Criblé de coups de fusil, il fut laissé pour mort dans un fossé plein d'eau. Quelques soldats républicains le trouvèrent dans cet état; il donnoit encore quelques signes de vie. Les barbares le dépouillèrent et crurent l'avoir achevé à coups de baïonnettes. Les soins d'un bon paysan qui l'emporta chez lui le mirent, après quelques mois, en état de donner au roi de nouvelles preuves de son zèle. Ce brave jeune homme a continué de servir jusqu'à mon départ de France. Je lui avois donné la croix de Saint-Louis; il se croyoit trop payé!

Que faisoient cependant les *fidèles* conseillers et agens? Ils mettoient froidement en question *si toutes ces croix de*

bre : une balle lui fracassa le genou, et ce n'a été que plus d'un an après qu'il a été capable de combattre autrement qu'à cheval. Cette circonstance, qui fut trop tôt suivie de la mort de Bois-

Saint-Louis étoient suffisamment méritées; s'il ne falloit pas faire un rapport ministériel pour soumettre cette distribution de brevets à un nouvel examen! Ils calomnioient les royalistes et s'intriguoient pour se donner une importance fictive à leurs dépens et pour faire argent de leur sang!!!

Il étoit peu de cantons insurgés qui ne pussent pas citer quelque exemple de ces guérisons presque miraculeuses. Parmi les royalistes qui m'ont suivi au Canada, est un capitaine de paroisse du Bas-Maine, nommé *Renoult*, qui, fait prisonnier et condamné à être fusillé, a reçu dans la tête et dans le corps toutes les balles du piquet qui tiroit sur lui à six pas. Laissé pour mort et rappelé à la vie, comme par prodige, il a tué depuis, dans une affaire, la plupart de ses exécuteurs, qu'il reconnut, et sur qui il étoit assez pardonnable qu'il s'acharnât de préférence. Aussi industrieux que brave, son petit établissement n'a pas tardé à prospérer; et il étoit à la veille de se marier lorsque j'ai quitté l'Amérique.

Quelque dépourvus que nous fussions des moyens de soigner nos blessés, nous en perdions rarement lorsque le coup n'étoit pas mortel. Il n'en étoit pas ainsi des républicains, quoique leurs hôpitaux fussent abondamment pourvus de remèdes et d'habiles chirurgiens. Cette différence, qui provenoit de celle des habitudes et des mœurs, n'est pas une légère considération de préférence en faveur des habitans des campagnes sur ceux des villes, tant sous le rapport des fatigues que sous celui des hasards de la guerre.

hardy, a occasioné, dans l'arrondissement des Côtes-du-Nord, un vide qu'il n'a jamais été possible de réparer, et dont j'aurai plus tard à rapporter les funestes conséquences.

Cependant Tinteniac, tout en pourvoyant au salut des blessés, n'en défendit pas moins le terrain, pied pour pied, et força l'ennemi de renoncer au dessein de s'emparer des voitures, qui furent reconduites en ordre aux différentes fermes qui les avoient fournies.

On auroit dû s'attendre que cet événement alloit être le signal de la rupture de la trêve; et ce qui se passa, à cette occasion, est une preuve additionnelle des frayeurs de la convention, et de la foiblesse actuelle de ses ressources. Les républicains se bornèrent à des plaintes; les royalistes se plaignirent de leur côté; ils soutinrent que leurs adversaires avoient été les agresseurs. On fit semblant de croire, suivant l'expression de Humbert, que tout cela n'étoit *qu'un malentendu qui avoit été exécuté!* et Tinteniac, qui, en me rendant compte de cette affaire, m'écrivoit : « *Je crois bien qu'ils n'ont point été dupes*, » n'en continua pas moins de parcourir tous les pays que sa

mission avoit pour objet, avec autant de facilité qu'il auroit pu le faire avant la révolution.

Sur ces entrefaites, une escadre de frégates aux ordres de sir R. Strachan * portant un détachement de cent émigrés, conduits par le chevalier de la Vieuville, et ayant, sous son escorte, un convoi considérable d'armes, de munitions et d'effets que le gouvernement avoit mis à ma disposition à Londres, et que j'avois fait parvenir au prince de Bouillon, à Jersey, avoit appareillé de

* Je n'ai pas l'honneur de connoître particulièrement le chevalier Strachan; mais je lui dois des remercîmens publics pour les égards et les soins qu'il a prodigués à tous ceux de mes officiers qui ont passé successivement sur son bord. Il n'en a pas été un qui ne m'ait parlé de cet officier distingué dans les termes de la plus haute estime et de la plus vive reconnoissance : et je saisis cette occasion de déclarer que, si les hommes qui ont prétendu diriger le parti royaliste au nom des princes français, avoient été animés de la moitié seulement du zèle, de la bonne volonté et de la générosité que j'ai généralement remarqués dans les officiers de la marine anglaise qui nous ont assisté à diverses époques, je ne fais nul doute que la maison de Bourbon ne seroit, depuis long-temps, encore en possession de la couronne de France. Mais, depuis quinze ans, ces hommes sont les mêmes; et cinq ou six individus seulement ont trouvé le moyen de se constituer comme une barre insurmontable entre trente millions de sujets et leur roi! S'il a été donné à la révolution de produire un prodige, c'est sans doute celui-là!!!

cette île, et étoit, le lendemain, en vue des côtes de Bretagne.

Ce détachement, vu l'éloignement des royalistes de la côte, étoit trop foible pour débarquer autrement que la nuit. Mais on ignoroit ce qui s'étoit passé ; et dans l'espoir que le chevalier de Tinteniac paroîtroit avec un rassemblement au point convenu, on avoit attendu le jour. Bientôt le rivage, couvert d'uniformes bleus, fit soupçonner qu'il étoit arrivé quelque chose d'extraordinaire ; et cette malheureuse trêve priva les royalistes des seuls moyens qui leur manquoient, de continuer la guerre avec activité, et que j'avois employé plusieurs mois à solliciter, à préparer, et enfin à leur fournir en abondance. Le commodore fit le signal de se tenir au large ; la nuit revenant, la Vieuville, accompagné du chevalier d'Andigné et de dix-neuf autres, parvint à mettre à terre, et fut suivi, à quelques temps près, de plusieurs petits détachemens qui, ayant pris le même parti que lui, eurent aussi le même succès.

Cet intéressant officier ne fut pas plutôt rendu à son poste, qu'il s'occupa à recueillir tous les

renseignemens propres à m'éclairer sur l'état des affaires. Le résultat de ses observations s'étant trouvé conforme à ce que j'en savois déjà, il ne sera pas inutile de copier la lettre qu'il m'adressa, deux jours après son arrivée en France, comme un témoignage additionnel de ce que j'ai avancé à cet égard (17 avril 1795).

« Tout va mieux ici que les apparences ne l'indiquent. Venez vite, général; on vous dira que c'est vous qu'il nous faut. Un chef et de la poudre. Les esprits, autant que j'en puis juger depuis quarante-huit heures que j'y suis, sont aussi bien disposés que jamais. Mais celui qui dirige n'a pas la confiance de tous. La mérite-t-il?..... Je pars pour Rennes; je vais voir ces messieurs; je serai beaucoup plus instruit, et n'oublierai rien pour vous rendre un compte exact de ce que j'aurai vu.

» Je ne puis trop le répéter; vous, *vous*, *plus que tout autre chose!* De la poudre, des officiers qui inspirent la confiance; de la poudre, et bientôt vous aurez lieu d'être satisfait.

» Je ne serai à Rennes qu'un instant; quelque chose que l'on fasse, je vais revenir vers la côte.

Je mettrai autant d'activité qu'il sera en moi pour faciliter la correspondance. Priez M. Windham de ne pas nous retirer l'intérêt qu'il nous porte, quoique le dernier événement n'ait pas eu tout le succès qu'on devoit en attendre *. C'est cette malheureuse trêve! Mais enfin, avant de se permettre de la condamner, il faut connoître la position dans laquelle étoient nos amis, plus que je ne le fais encore **. Je vous informerai exactement, je l'espère. Que des frégates à la côte détruisent les chaloupes canonnières. La marine républicaine sera bientôt nulle. *La désertion des matelots est complète.* Il ne manque ici qu'un chef à qui tout puisse se rallier..... Venez vite, et prenez des mesures pour que vous soyez suivi par celui à qui tous les Français doivent obéir ***.

» *Nous sommes les maîtres dans l'intérieur.*

* L'expédition du convoi dont le chevalier avoit fait partie.

** Il ignoroit alors toutes les intrigues qu'il a connues depuis.

*** J'ai promis de prouver que ce n'a pas été la faute des princes français s'ils ne sont pas venus combattre à la tête des royalistes, et je tiendrai parole. Sur qui donc doit retomber l'indignation publique, sinon sur les misérables qui leur en ont ôté les moyens?

Toutes les forces se portent à la côte. Que les frégates se présentent sur tous les points; que la Normandie ne soit point oubliée; qu'elles restent à l'ancre, et alarment plusieurs endroits; cette mesure aura le double avantage d'encourager nos amis, et d'inquiéter les républicains qui y sont déjà assez disposés. . . . . .

. . . . . .

» *La désertion de l'armée est aussi complète que celle de la marine.* Il ne manquera point de soldats, sitôt que nous aurons besoin d'une armée : il faut de l'argent et de l'ordre, etc., etc. »

MM. de la Rosière et de Frotté étoient parvenus en Bretagne à peu près dans le même temps que le chevalier de Tinteniac.

Vasselot, de Panges, Boisbeaudron et six autres, qui les avoient précédés de quelques jours, avoient été moins heureux. Ils étoient débarqués au pied d'un fort, qu'un brouillard épais avoit soustrait à leur vue. Quoique ce fort fût défendu par un nombre de soldats, double du leur, ils s'en étoient emparés. Mais quelques fuyards ayant donné l'alarme, et eux-mêmes ayant tardé trop long-temps à s'enfoncer dans les terres, ils

eurent bientôt affaire à une force supérieure qui en mit plusieurs hors de combat. De ce nombre étoient le marquis de Panges et le baron de Boisbeaudron. Les républicains, professant alors des principes d'humanité, les blessés furent transférés dans les hôpitaux, et les autres dans les prisons.

M. d'Allègre, après avoir participé à la plupart de ces petites expéditions qu'il avoit accompagnées jusqu'à la côte de France, vint me joindre à Londres. Il ne tarda pas à y être suivi par Dubois Berthelot. L'un et l'autre me rendirent le compte le plus avantageux des officiers de la correspondance dont j'ai donné les noms ailleurs, et qui, durant la détention de Prigent, avoient conduit tous ces petits détachemens à leurs destinations respectives.

MM. de Châteaubriant, Bertin, Daguin, etc., s'étoient particulièrement distingués dans ce service, qui n'exigeoit pas moins d'intelligence et de sagesse que de zèle et de courage.

Que faisoit, cependant, le baron de Cormatin, que j'ai laissé à Nantes, y attendant une réponse des chefs de la Vendée?

Surveillé par les républicains, qui le caressaient; adulé par les modérés, qui vouloient se ménager une ressource dans toutes les chances; circonvenu par les agens des agens de Paris et de Londres, qui trouvoient, dans son ambition, un instrument facile; dupe de tous, et surtout de lui-même, il n'avoit pas respiré deux jours dans cette sphère toute nouvelle pour lui, qu'il s'étoit considéré comme le pivot sur lequel tournoient les destinées du monde, et qu'au mépris des ordres du comité central, et de l'objet secret de sa mission, il s'étoit décidé à provoquer, à quelque prix que ce fût, un accommodement qui promettoit à sa vanité des résultats aussi brillans qu'ils lui sembloient faciles à obtenir.

Des propositions de paix, a dit le général Danican *, qui étoit bien instruit, *ne vinrent jamais plus à propos pour Charette, qui étoit alors dans une situation désespérée.* Cela étoit vrai : mais en rapprochant cette situation désespérée de la réponse de ce chef aux premières ouvertures qui lui avoient été faites, on lui doit la justice d'en

* Page 175.

induire que, si les communications des agens du roi changèrent en un instant sa noble résolution, ce fut moins à la détresse à laquelle il étoit réduit, qu'à ce qu'il crut être la volonté de son souverain, qu'il céda.

La réputation gigantesque que les journaux soudoyés par Lemaître et ses associés, avoient universellement donnée à Charette, ne s'étoit pas soutenue au delà d'une première entrevue avec les émissaires des députés de la convention *. Ce général, plus habitué à se battre qu'à haranguer, et plus propre à déjouer les plans de l'ennemi dans un pays marécageux et coupé dont il connoissoit tous les détours, qu'à discuter des questions politiques, avoit beaucoup perdu

* Il (la personne qui étoit venue lui apporter les premières propositions de paix à Belleville). . . . . .

. . . . . .

me témoigna à quel point il avoit été surpris de trouver Charette si fort au dessous de sa réputation, par le peu de moyens que l'on apercevoit en lui, dès la première fois que l'on discutoit quelque intérêt, et même dans sa conversation ordinaire; et combien il décheoiroit dans l'esprit des représentans quand ils l'auroient vu de près, etc., etc. Aperçu de la guerre de la Vendée, extrait des Mémoires manuscrits du général Beauvais, imprimé à Londres, 1798.

dans l'esprit d'hommes qui jugeoient des autres par le mérite qui leur étoit personnel, et qui plaçoient ce mérite dans la verbosité, et dans la facilité de s'exprimer sur tous les objets à tort et à travers.

Cormatin, dont la loquacité ne le cédoit à celle d'aucun d'entre eux, et qui auroit disputé, avec succès, la tribune aux déclamateurs les plus accrédités du club de Nantes, devint donc, aux yeux de bien de gens, le personnage, en apparence, le plus important du parti royaliste, à raison de l'influence qu'ils supposèrent que des talens aussi semblables aux leurs devoient lui donner sur ses membres.

La réponse de Charette étant arrivée, le major général se rendit auprès de ce chef.

Il fut décidé entre eux que, soit que l'Espagne tînt ses promesses, soit qu'à défaut d'elles l'Angleterre se montrât fidèle aux siennes, l'objet essentiel étant de gagner du temps, le meilleur moyen de se disposer à seconder les efforts que l'une ou l'autre pourroit faire en faveur du parti royaliste, étoit de se conformer au plan des agens de Paris, et de signer une paix simulée qu'ils se

figurèrent qu'il seroit toujours en leur pouvoir de rompre avec avantage lorsque le moment en seroit venu.

Les royalistes, qui devoient toute leur importance à leur renommée, et leur renommée à leur courage, à leurs combats, à leur union et à la pertinacité de leur résistance, transformés en politiques et en négociateurs, cessèrent, dès les premiers rapprochemens, d'être, pour les républicains, les hommes redoutables qu'ils avoient été jusque là.

Il s'ouvrit enfin entre les deux partis des conférences régulières au château de *la Jaunaie*, qui est situé à une lieue de Nantes.

A la première de ces conférences, ceux des chefs royalistes qui n'étoient pas dans le secret; qui, loin de partager l'animosité de Charette contre Stofflet, avoient conçu pour ce dernier autant de respect que d'admiration, et qui pensoient, avec raison, que l'honneur et l'intérêt commun ne pouvoient pas permettre à une fraction du parti du roi de traiter sans la concurrence de toutes les autres, demandèrent que l'armée

d'Anjou * fût convoquée pour délibérer avec eux.

Cette proposition, que la jalousie avoit fait rejeter d'abord, fut accueillie par la réflexion, à la seconde conférence : et Stofflet, qui avoit trop de caractère pour céder à son ressentiment, n'hésita pas à se rendre à l'invitation qui lui fut faite, avec un nombre d'officiers et de cavaliers suffisant pour se mettre en garde contre une surprise.

Résolu de se montrer fidèle au serment qu'il avoit fait de ne poser les armes qu'après avoir obtenu la restauration du roi, ce brave homme, dont l'insurrection de la Vendée étoit l'ouvrage, et qui frémissoit de voir l'objet de sa constance et de ses longs travaux s'anéantir sous les efforts de l'intrigue et de misérables petites passions, déclara qu'il rejetoit, d'avance, tout traité de paix dont cette restauration ne seroit pas le premier article.

Cette fermeté lui ayant rallié tous ceux qui répugnoient à un acte de mauvaise foi, qui ne leur

* C'étoit sous ce nom qu'étoit connue l'armée de Stofflet, du pays sur lequel le plus grand nombre de ses divisions s'étendoit.

promettoit que honte et que désastres, les représentans du parti royaliste à la Jaunaie furent, dès lors, divisés en deux partis plus exaspérés l'un contre l'autre, peut-être, qu'ils ne l'avoient été précédemment contre l'ennemi commun.

Ce que le général Beauvais a publié, à cet égard, m'ayant été confirmé par un grand nombre de témoins oculaires, je laisserai parler ici cet officier, qu'on a vu, ailleurs, avoir remplacé M. de Marigny dans le commandement de l'artillerie des armées réunies de la Vendée; son ouvrage est imprimé depuis sept ans, et personne ne l'a démenti.

« Sur ces entrefaites, dit-il page 67 de l'extrait de ses Mémoires, arrivèrent à la Jaunaie Solihac, Cormatin, et un nommé Richard, envoyés dans la Vendée par quelques cantons royalistes de la Bretagne. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Une députation arrivant de la Bretagne, tous mes soins se portèrent à savoir précisément le fond de leur mission. J'étudiai principalement Cormatin, parce qu'il paroissoit être à la tête de la députation. Ses

mouvemens, son agitation, les groupes qu'il rassembloit autour de lui, et qu'il péroroit, me mirent bientôt à même de voir qu'il vouloit la paix, et que c'étoit le but de toutes ses intrigues. Le développement s'en trouve dans la digression suivante :

« Il se tint plusieurs conseils orageux, dans l'intervalle desquels on ourdit mille trames trop longues à détailler ici ; ce qui suit est plus que suffisant pour constater leur réalité. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Mon observation fut goûtée*, et tous les honnêtes gens qui étoient là se récrièrent contre cette façon perfide de présenter les choses. Il y eut dans ce moment un tumulte affreux. Les adhérens à la paix se permirent des propos qu'ils auroient pu payer cher ailleurs. *Duperrat*** fut obligé de redresser *Fleuriot*, qui, ainsi que son neveu***, s'autorisoit

* M. de Beauvais n'ayant fait imprimer qu'un extrait de ses Mémoires, ne dit point ici quelle étoit cette observation, ni ce qui y avoit donné lieu.

** Ce brave officier étoit un de mes chefs de division ; l'armée a eu peu d'officiers plus intrépides et plus zélés.

*** M. de Fleuriot étoit oncle de Charette.

de quelques cavaliers qu'ils avoient avec eux, et des républicains dont ils se seroient fait soutenir dans le besoin. Aussi, pendant presque tout le temps que durèrent les conférences, eûmes-nous le désagrément d'être tourmentés par une infinité d'insectes fangeux qui bourdonnoient continuellement dans la salle de la Jaunaie. On avoit fait venir jusqu'à des goujats de l'armée pour vociférer la paix. Ils crioient, clabaudoient, et disoient tout haut qu'il n'y avoit que ceux qui ne paroissoient jamais au combat qui insistoient, en ce moment, pour la guerre; de sorte que cette infâme cabale auroit voulu faire un point et une preuve d'honneur, d'opiner pour la paix. . . . .

. . . . . .

» Après la tenue de ce dernier conseil, me trouvant dans la chambre de Charette, avec la personne qui étoit venue lui apporter les premières propositions de paix à *Belleville*, Charette me fit des reproches de ce que j'insistois pour la guerre, m'engageant obligeamment à me prêter à la paix. Je lui dis que je croyois la paix vraiment ruineuse pour le parti; que j'en avois la conviction, et qu'ainsi je ne pouvois ni ne devois opiner

contre ma façon de penser. Je lui observai ensuite qu'une chose m'étonnoit de la part de ceux qui vouloient la paix : c'étoit de n'avoir pas, dès le premier article, fait la demande du roi; que, dût-on être refusé, l'attachement à notre prince et la décence en faisoient la loi. J'ajoutai, avec le ton le plus pénétré, et vraiment j'avois l'ame déchirée, que j'avois vu, avec douleur, le peu d'intérêt que nous semblions prendre aux Bourbons; que, dans les propositions que nous avions faites aux républicains, le nom de cette auguste maison n'étoit pas même prononcé une seule fois. Charette alors changea de ton, et me dit avec aigreur, qu'il ne voyoit pas que, pour censurer les autres, j'eusse tant fait, moi-même, pour les Bourbons. Je lui répondis que c'étoit parce que ma tâche n'étoit pas remplie, que je voulois continuer de les servir; et je me tus, *sachant qu'il n'y avoit pas de sûreté pour moi d'en dire davantage*. . . . . .

. . . . . .

» On entrevoit avec quelle fureur s'agitoient ceux qui vouloient la paix. Cormatin étoit un des plus convulsifs de la bande; ce qui suit en peut

faire juger. . . . . .

. . . . . .

» Pendant ce temps, je me promenois dans le jardin de la Jaunaie avec Solihac et Cormatin. Ce dernier, d'après la résistance soutenue que j'avois opposée au traité, craignant mon influence sur l'armée d'Anjou, employoit dans ce moment tous les moyens qu'il croyoit propres à me faire changer d'opinion.

» Solihac laissa parler Cormatin; après quoi, lorsque ce dernier crut avoir dit tout ce qu'il jugeoit nécessaire pour me convaincre, Solihac, sans me donner le temps de répondre, lui dit d'un ton d'impatience : *Mais, Cormatin, je suis pétrifié de votre manière de parler. Nous sommes envoyés ici seulement pour savoir si les bruits relatifs à la paix étoient vrais, et non pour en traiter. Au contraire, au cas qu'il soit question de la paix, nous sommes chargés de faire notre possible pour en empêcher, en disant aux chefs vendéens que, si définitivement ils traitoient, la Bretagne, quoique abandonnée par eux, feroit néanmoins la guerre.*

» Ce peu de paroles fut pour moi un trait de

lumière, et me tournant du côté de Solihac, je lui dis, avec vivacité : *Je vous ai toujours reconnu pour honnête homme, Solihac ; si vous l'êtes encore, vous irez rendre compte à Stofflet du sujet de votre mission, à l'heure même qu'il tient conseil avec les chefs de son armée.* Cormatin m'interrompit brusquement, etc. »

Solihac, *au grand mécontentement de Cormatin*, se rendit sur-le-champ à la chambre où Stofflet tenoit son conseil. « Il y répéta, continue le général Beauvais, tout ce qu'il avoit dit dans le jardin; ce qui produisit le plus grand effet. Cormatin étoit entré, croyant lui en imposer ; il eut l'humiliation de recevoir, en personne, un démenti public. Stofflet lui dit qu'au surplus il eut à montrer ses pouvoirs. Il balbutia, et ne montra rien*. Dans ce moment, plusieurs chefs de division, les plus accrédités, ayant mis la main sur la garde de leurs sabres, jurèrent qu'ils couperoient le cou au premier J. F. qui oseroit parler de paix.

* Cormatin n'ignoroit pas que M. du Perrat, qui étoit présent, connoissoit mon écriture ; et il n'osa pas s'exposer à être convaincu de faux, en exhibant ceux au bas desquels ma signature avoit été contrefaite.

» Stofflet, qui ne vouloit pas se hasarder à donner un refus formel sous la tente, envoya *Bérard* à Nantes, pour informer les républicains de l'opposition qu'il trouvoit dans son conseil; et fit demander aux représentans qu'ils n'insistassent pas sur la reconnoissance de la république. . . . . Mais comme il prévoyoit la réponse qu'on lui feroit, et qu'il étoit sûr des dispositions de ceux qui l'environnoient, il se tenoit prêt pour un départ précipité. Aussi, lorsque Bérard arriva de Nantes, vers les onze heures du matin, à peine fut-il instruit du résultat de son voyage, qu'il se fit donner son cheval; puis cria : *A cheval, cavaliers!* et le chapeau à la main, au dessus de sa tête, *vive le roi!* Outre les cavaliers de Stofflet, la cour étoit garnie de cavaliers des deux autres armées royalistes, qui crièrent tous ensemble : *Vive le roi! vive Stofflet!* en présence d'une infinité d'officiers et de soldats républicains que la curiosité avoit amenés au quartier des royalistes. »

« La désunion, parmi nous, ajoute M. de Beauvais, fut à son comble, par la paix de la Jaunaie. »

La plupart de ceux des royalistes qui s'étoient déclarés contre la paix ayant suivi Stofflet pour se préparer à de nouveaux combats, la soumission aux lois de la république, décorée du nom de traité, fut signée sans opposition.

Si la conduite de Stofflet lui fit un honneur infini dans l'esprit des hommes de toutes les opinions, qui attachoient quelque prix à la magnanimité et au vrai courage, celle de Charette, en produisant, à son égard, un effet contraire, ne fut propre qu'à rendre désormais tout rapprochement entre ces deux chefs impraticable.

Charette donna passage sur son territoire aux troupes républicaines qui marchèrent contre son rival!

Et c'étoit à cette époque que les agens de Londres et de Parissurprenoient, en sa faveur, à la religion de M. le régent, le brevet de commandant-général des armées royalistes!

L'intrépide Stofflet, quoiqu'il eût en tête les forces réunies qui avoient jusqu'alors été séparément employées contre les autres armées, se suffit encore quelque temps à lui-même. Il les battit à

Chalonne; mais ayant été obligé de se replier à Saint-Florent, il se réduisit à une guerre de *chicane*, en attendant que (suivant l'assurance qu'il en avoit reçue de Solihac, en présence de Cormatin) la Bretagne recommençât la guerre.

Cette circonstance, qui prouve mieux que tout ce que je pourrois ajouter, quelle eût été la force du parti royaliste, sans les misérables intrigues qui le divisèrent, démontre assez quelle étoit la foiblesse des armées conventionnelles dans les provinces de l'Ouest, puisque, réunies contre une seule division, et si bien secondées par l'animosité funeste qui facilita leur jonction, il ne fut pas en leur pouvoir de la détruire.

Cormatin, qui n'étoit rien à la Vendée, qui devoit revenir en Bretagne pour y convoquer les chefs de cette province à des conférences semblables à celles qui s'étoient tenues chez Charette, et qui n'avoit été député à celles-là que pour s'opposer à la pacification, voulut donner aux républicains une preuve gratuite de son zèle, et un nouveau garant de sa *bonne foi*. Il signa effrontément le traité de la Jaunaie.

Ce traité, qui n'a jamais été publié, et dont,

non plus que celui de la Prévalaye, il ne reste pas de traces écrites *, portoit en substance : que les signataires reconnoissoient la république *une et indivisible*, et se soumettoient à ses lois.

A cette condition, on leur promettoit au nom de la convention :

De donner au peuple français *un gouvernement solide.*

De renouveler, par *le vœu libre du peuple*, les autorités constituées.

La liberté illimitée du culte et des opinions religieuses,

Le respect des individus,

Le respect des propriétés,

La cessation des actes arbitraires,

L'exercice des lois civiles et militaires;

Que chacun des royalistes *retrouveroit, autant*

* Il existe quelques arrêtés signés par les députés, etc., séparément, mais point de traité en forme. Cette circonstance est une preuve suffisante de la mauvaise foi de la convention; d'ailleurs, l'article seul de cette organisation féodale de gardes territoriales, sous une forme de gouvernement démocratique, n'auroit-il pas dû suffire pour ouvrir les yeux des royalistes?

Pour les arrêtés des députés et l'acte de soumission des royalistes, voyez pièces justificatives.

que possible, *sa famille*, *son existence*, *et ce dont il jouissoit avant la révolution*, et recevroit, en *numéraire*, une indemnité proportionnée à son rang dans l'armée, et à la valeur de ses pertes.

Que jusqu'à l'entière exécution de ces articles, Charette conserveroit le commandement et la police du territoire occupé par son armée, sous l'autorité de la convention.

Qu'à cet effet, cinq mille hommes d'élite de cette armée seroient organisés sous le nom de *gardes territoriales*, à la solde de la république, aux ordres de Charette et de ses officiers, et que le surplus seroit rendu aux travaux de l'agriculture.

Enfin, une somme considérable, destinée aux principaux chefs, devoit leur être comptée dans le plus court délai.

On a fait courir le bruit que, par un article secret, explicatif de la promesse *de donner au peuple français un gouvernement solide*, les envoyés de la convention s'étoient engagés à provoquer le rétablissement de la monarchie, dans la personne de Louis XVII. D'autres ont été plus

loin, et ont prétendu que ce jeune prince, qui étoit alors enfermé au Temple, devoit être mis entre les mains des chefs royalistes aussitôt que toutes les armées auroient accédé au traité. Ces bruits oiseux, qui ont pris leur origine d'une fable de l'invention de Cormatin, étoient du nombre des mille et mille mensonges que l'esprit d'intrigue et de parti a fait circuler à toutes les crises révolutionnaires, tant en France que dans les pays étrangers. Le nom de *roi* n'a été proféré à aucune des conférences, secrètes ou publiques, qui se sont terminées par ces articles vagues, dont le seul qui ne soit pas susceptible d'une double interprétation, est celui qui prononçoit l'abandon formel de sa cause, par une soumission explicite au lois des bourreaux de son père.

Charette, accompagné des députés de la convention, fit son entrée solennelle à Nantes, au milieu d'une foule de peuple et de soldats qui faisoient retentir l'air des cris de *vive la république!* Des témoins oculaires m'ont assuré que le regret et la douleur étoient peints sur sa figure : mais il n'y avoit plus à reculer ; et ce chef si récemment honoré par son souverain du titre de

second fondateur de la monarchie, rentra dans son pays pour y organiser les soldats de la religion et du roi en *gardes territoriales*, à la solde et à la disposition de la république. De tous les sacrifices qu'il a faits à la cause à laquelle il s'étoit dévoué, il n'est pas douteux que ce ne fût celui qui lui coûta le plus.

Tandis que les agens du roi s'applaudissoient de s'être emparés du parti royaliste, en le divisant, et se flattoient follement de le réunir, quand ils le voudroient, sous l'autorité d'un chef, en qui ils ne voyoient plus qu'un instrument docile, l'armée de Stofflet, la seule division de la Vendée qui eût conservé le droit de parler et d'agir au nom du roi légitime, instruisoit le procès de Charette et de Cormatin. L'un et l'autre furent déclarés traîtres envers leur souverain, et, comme tels, condamnés à mort.

Heureusement il étoit plus facile de porter cet arrêt que de le mettre à exécution. Charette, au milieu des siens, et séparé de Stofflet par les colonnes républicaines qui s'étoient portées contre ce dernier, étoit à l'abri de toute violence; et Cormatin, que le ressentiment des habitans des

campagnes de Bretagne n'auroit pas épargné, traversoit cette province, sous une escorte républicaine, pour aller donner à la Prévalaye une seconde représentation de la farce qu'il venoit de jouer à la Vendée.

Depuis que les émissaires de la convention avoient pu parcourir librement les campagnes des départemens insurgés (dont l'accès leur étoit interdit avant la trêve), il leur avoit été facile de se convaincre qu'indépendamment de sa position militaire et maritime, la Bretagne, sous les rapports des ressources, du nombre et de l'ensemble, étoit, suivant l'opinion de Hoche, *bien autrement dangereuse pour l'état que la Vendée.* Aussi s'attachèrent-ils à donner plus d'appareil aux conférences qui devoient s'y tenir qu'à celles qui venoient de se terminer par la soumission de Charette.

Il y avoit cette différence entre la ville de Nantes et celle de Rennes, que les riches habitans de la première étant, pour la plupart, négocians, presque toute sa population s'étoit livrée, avec ardeur, aux premiers élans d'une révolution qui, en vengeant l'orgueil des plébéiens de la morgue

des nobles, sembloit devoir dégager le commerce des entraves qu'un gouvernement arbitraire opposoit à sa prospérité, et promettre aux classes industrieuses et pauvres un avenir plus consolant, et un bien-être durable.

Rennes, au contraire, siége de l'évêché le plus considérable de la Bretagne, celui de son parlement, de la commission intermédiaire des états, et plus fréquemment que toute autre ville, celui des assemblées générales de ces états, étoit, avant la révolution, le ressort le plus ordinaire des nobles, des ecclésiastiques en dignité, des magistrats, et des gros propriétaires, que leurs affaires respectives y attiroient journellement de toutes parts. Le vide causé par l'émigration ayant desséché les canaux par lesquels le peuple ne s'aperçoit que les richesses qu'il envie, dans la main de ceux qui en sont les premiers dépositaires, se divisent et circulent pour vivifier l'industrie, et pourvoir aux besoins de tous, que lorsqu'ils lui sont fermés, il étoit peu d'individus, dans les rangs même les plus subalternes, qui n'en fussent venus à regretter l'ancien ordre de choses; et la ville de Rennes étoit royaliste

proprement dite, lorsque celle de Nantes étoit constitutionnelle.

Bientôt les malheureux Nantais, placés entre les monstruosités de Carrier, et la crainte des vengeances de ceux au système et aux ordres de qui ils imputoient le massacre de Machecoul, réduits à cette apathie si naturelle à l'homme qui n'a à choisir qu'entre deux maux également redoutables, ne soupirèrent qu'après un état de choses qui, en les délivrant d'un côté, et en les rassurant de l'autre, leur permettroit enfin de respirer; et dans l'incertitude si une pacification entre les royalistes, et les successeurs de Robespierre, ne seroit pas plus propre à reculer qu'à produire ce terme-moyen qui seul pouvoit leur offrir un refuge contre les fureurs des uns et des autres, il semble qu'à l'exception de ceux qui étoient dans les intérêts des meneurs du comité de salut public, ou dans le secret des agens de Londres et de Paris, ils s'étoient généralement déterminés à attendre le résultat, sans se montrer désireux de participer aux débats, ou d'influer sur les opinions.

Il n'en étoit pas ainsi des habitans de Rennes,

ni de la majorité de ceux de la presque totalité de la Bretagne, que la Loire sépare d'avec le comté nantais. Attachés par intérêt à la cause du roi, que la stupidité des tyrans de la France avait tellement renforcée du zèle et de la tenacité que donne partout une religion persécutée à l'homme qui lui est fidèle, ceux-ci voyoient leurs défenseurs dans les insurgés, et faisant, les uns ouvertement, et les autres secrètement, cause commune avec eux, on ne pouvoit pas s'attendre à la même indifférence de leur part.

Quoique la question de la paix ou de la guerre dût être exclusivement soumise à la décision de ceux qui portoient les armes, il ne pouvoit pas se faire que cette décision ne dépendît en grande partie de la tournure que prendroit l'opinion publique, c'est-à-dire, l'opinion des milliers à qui les liens de l'amitié, ceux du sang, et la conformité des sentimens, donnoient tant de droits sur l'esprit des officiers et des soldats royalistes. Or, comme ceux qui se battoient n'avoient, pour influencer cette opinion, ni le temps, ni les moyens qui étoient à la disposition de ceux qui n'avoient rien à faire, les agens de Paris ayant, à la faveur

de la trêve, et ceux de Londres, à l'aide de mes propres mesures, multiplié leurs correspondances et leurs émissaires dans les villes, le parti des adhérens à la paix s'étoit grossi d'une foule d'individus qui, n'ayant pris aucune part aux dangers de la guerre, saisirent, avec avidité, cette occasion de se marquer une place dans l'ordre de choses qu'on les assuroit qui devoit résulter de leurs plans.

Joignez à cela un certain nombre de femmes qui, suivant l'expression de l'historien de Hoche *, *faisoient concourir le hasard de leurs plaisirs au succès des négociations.*

« Les femmes, dit le même auteur, qui n'ont pas toujours été les dernières à porter leur influence dans toutes les crises de la révolution, devinrent aussi les auxiliaires de ses dispositions pacifiques.

» *Plein de la passion sublime de la liberté*, alors qu'il pouvoit paroître s'abandonner aux affections de son âge, il s'en servoit pour réveiller, au profit de la paix, ce besoin d'aimer

* Vie de Lazare Hoche, pages 232 et 233.

que les malheurs civils avoient pu étouffer un instant dans les cœurs; et l'on a vu plusieurs de ces femmes, *aveuglées jusqu'alors par les préjugés*, persuadées, tout à coup, de la justice d'une cause pour laquelle Hoche combattoit, s'honorer de passer avec lui sous les drapeaux de la république, *et lui faire des prosélites*, avec tout le zèle de la conviction et toute l'éloquence de l'apostolat! »

L'historien de Hoche se trompe sur les motifs. Je ne livrerai certainement pas au public le nom de ces dames, qui n'avoient de commun avec l'apôtre, que de se faire *toutes à tous*. Dignes disciples de Brothier, qui prétendoit que le roi vouloit *qu'on lui jurât haine par la bouche, et amour dans le cœur* *, cet axiome qu'elles savoient invertir au besoin, auroit pu donner aux républicains comme aux royalistes la mesure de leur sincérité.

Il étoit difficile que, parmi des hommes inex-

* Ç'a été par ce mensonge que *Brothier, la Villeheurnois*, etc., se sont efforcés de lever les scrupules de ceux qui se refusoient au serment de *haine à la royauté*, décrété plus tard par le corps législatif aux ordres du directoire!

périmentés, dans la fougue de l'âge, depuis deux ans privés de tous les plaisirs, et loin de la société des femmes, il ne s'en trouvât pas quelques-uns incapables de résister à tant de séductions. Aussi ne me suis-je laissé aller à donner ces détails que parce que je dois rapporter tout ce qui peut servir d'excuse à ceux qui ont cédé.

Cormatin, par son accession au traité de la Jaunaie, s'étant mis dans une position dans laquelle il ne lui convenoit pas plus de rester en minorité, qu'il ne lui étoit possible d'en sortir, on se figure aisément les efforts auxquels il devoit se livrer pour s'assurer, sinon de l'opinion, du moins de l'acquiescement d'une majorité quelconque dans le conseil des royalistes.

Cependant, quoique de tous les moyens qui lui paroissoient propres à intimider ou à séduire, aucun ne fût négligé, il n'avoit guère obtenu de succès que parmi ceux qui, comme lui, n'ayant pas encore porté les armes, saisissoient cette occasion si commode de se mettre de pair avec ceux qui, depuis deux ans, bravoient tous les dangers, sinon de s'élever au dessus d'eux, et de s'approprier le fruit de leurs travaux.

Les insurgés en général, et malheureusement un trop grand nombre de leurs chefs, étoient des hommes simples, en qui l'éducation et l'instruction n'égaloient pas cette fermeté d'opinion, et ce courage indomptable qui en avoit imposé à leurs amis comme à leurs ennemis, tant qu'ils n'avoient pu être observés que dans la chaleur du combat, ou à la portée du fusil; mais aussitôt qu'il fut question de discuter des intérêts quelconques, et de se montrer de près, les pauvres chouans, sortis de leurs forêts comme d'un monde nouvellement découvert, incapables de se faire aux manières des habitans des villes, plus incapables de découvrir l'artifice d'une intrigue ou le piége d'un sophisme, vêtus à peine, ou couverts de lambeaux qui attestoient à l'homme susceptible de sentimens élevés, le mérite de leur constance et la noblesse de leurs sacrifices, mais qui, pour la foule, qui ne juge que sur les apparences, n'étoient que des objets de ridicule ou de mépris : les chouans, dis-je, perdirent bientôt la haute idée que leur intrépidité avoit donnée d'eux; et placés, sans défense, entre les républicains d'une part, et les royalistes oisifs qui s'arrogeoient le droit de stipuler pour eux, la faute

qu'ils avoient faite de sortir de leurs bois, pour se transformer en négociateurs, leur fut d'autant plus funeste, qu'ils s'étoient ôté le pouvoir de quitter le lieu de cette scène nouvelle, ou même de le tenter, sans s'exposer aux plus grands dangers.

Cette différence d'opinion parmi les royalistes étoit, à peu de choses près, la même chez les républicains.

Douze députés, ou plus, représentoient la convention. Les uns, dirigés par Boursault, se montroient opposés à la paix, ou plutôt désireux de terminer la guerre, en contraignant les chefs qui s'étoient mis en leur pouvoir, ou en se saisissant d'eux. Bollet, à la tête des autres, vouloit un accommodement qui fût le résultat du consentement libre, du moins en apparence, de tous les intéressés. Le parti de Bollet étoit le plus fort. Boursault n'étoit soutenu que par un petit nombre de réfugiés des campagnes, par une poignée de jacobins forcenés, qui avoient des vengeances particulières à redouter, et par quelques officiers et généraux de l'armée conventionnelle, qui, sortis de la lie du peuple, n'étoient parvenus au rang qu'ils occupoient, qu'en se faisant les valets des

bourreaux de Robespierre, et en se vautrant dans tous les crimes.

Ceux-là, dit le général Danican *, *voyoient avec rage que, si la paix avoit réellement lieu, il leur falloit retourner à l'échope, reprendre le tire-pied, le peigne ou le tablier.*

Bollet avoit pour lui les *modérés* de toutes les opinions, Hoche, et la majorité des généraux et des officiers de son armée.

Cette majorité se composoit de deux classes distinctes; les nobles, ou les officiers qui avoient servi comme tels, avant la révolution, et ceux qui, dans le nouvel ordre de choses, avoient dû leur avancement à leur éducation, à leurs talens, ou à leurs services.

Hoche n'aimoit pas les nobles; car, s'il eût été noble, il auroit été royaliste. Il dissimuloit avec eux, s'en méfioit, en parloit souvent avec une humeur jalouse, et avoit véritablement placé toute sa confiance dans les derniers.

Quoi qu'on ait dit de Hoche, et à quelques pro-

* Page 178.

fessions chaleureuses de zèle et d'ardeur pour la république qu'il se livrât à tout propos, Hoche avoit perdu son goût pour l'égalité, en quittant la hallebarde de sergent. L'amour de la domination s'accorde mal avec le niveau démocratique; et si l'homme qui se croit fait pour commander à ses semblables, aime à leur persuader qu'ils sont égaux entre eux, c'est qu'au lieu des degrés, multipliés à l'infini, que son ambition auroit à franchir pour s'élever au dessus d'eux, il n'a plus, au moyen de ce nivellement, qu'une marche à monter.

Il en étoit de même des officiers dont je viens de parler. La république, à leurs yeux, n'étoit plus qu'une chimère, dont la destruction étoit devenue aussi nécessaire pour consolider leur élévation, que son existence avoit été utile pour la produire.

Dans cette classe, à qui l'esprit de parti le plus forcené n'avoit rien à reprocher, les royalistes auroient pu facilement se faire des amis; et je n'étois pas sans y en avoir quelques-uns.

A l'égard des nobles, il se présentoit plus de

difficultés; mais elles n'étoient pas insurmontables.

Il est dans la nature que les haines que produisent les différences d'opinion ou de conduite, s'exaspèrent en raison de ce que ceux entre qui elles éclatent ont été plus rapprochés par des intérêts communs.

Telle étoit celle qui animoit les uns contre les autres, les nobles qui suivoient le parti du roi, et ceux qui, ayant été forcés de se jeter dans celui de la république, croyoient, pour sortir de la position dans laquelle la morgue impolitique des conseillers des princes les avoit placés, n'avoir d'autre refuge ouvert qu'un changement de dynastie.

Ceux-là considéroient la paix avec les royalistes comme un premier pas vers l'anéantissement d'un parti qui étoit le seul obstacle formidable qui pût être opposé à l'accomplissement de leurs désirs secrets.

Ajoutez la conviction que le plus grand nombre d'entre eux partageoit avec Hoche *, de l'impos-

* « Nous devons considérer l'impossibilité de faire la guerre par la pénurie des subsistances et les grands desseins

possibilité de continuer plus long-temps cette guerre : tout cela explique assez pourquoi ils se

que le gouvernement paroît avoir. » Lettre de Hoche au représentant du peuple Brune, 20 ventose an 2.

« Nos ressources vont être épuisées ; la marine, ainsi que nous, manque de subsistances. Les Anglais nous menacent d'une descente prochaine. *Ils n'ont plus que cette ressource pour se sauver.* . . . . Ne perdez donc point de temps de terminer, etc. » Le même au représentant Bollet, 3 ventose.

« Ce que j'ai pu découvrir des desseins qu'avoient les chouans est assez conséquent pour affliger un républicain de bonne foi. Affamer les villes pour les faire soulever, intercepter toute communication, *assassiner* les *patriotes* et les administrations, tirer d'Angleterre des armes, de faux assignats, de l'or ; *acheter nos soldats*, *nos matelots* et le secret de nos opérations ; s'emparer des arsenaux, *organiser une armée considérable*, *faire chouaner sur toute la surface de la république*, *commander partout la terreur*, voilà le résumé de leurs projets atroces. Quel abîme affreux ! . . . . »

Et plus bas : « *Hâtez le moment de la pacification avec les chouans*, etc. » Le même au comité de salut public, 30 ventose an 3.

Si les chouans inspiroient de telles frayeurs à un homme qui n'étoit pas susceptible de s'effrayer sans de fortes causes, il est difficile de justifier le blâme qu'on a voulu jeter sur ceux qui avoient mis quelque confiance en leurs efforts.

Toutes ces lettres secrètes, adressées par le général républicain aux dépositaires de l'autorité, répondent suffisamment aux mensonges qu'on a fait circuler avec autant d'acharnement que d'art, aussi long-temps que les insurgés ont été en force, et auxquels on a substitué des mensonges contraires, depuis qu'ayant cessé de former un parti, on a voulu

montroient empressés de la terminer. Leurs appréhensions, cependant, les rendoient plus méfians, sinon plus clairvoyans que les autres. Forcés de se livrer à des exagérations, pour écarter d'eux les soupçons que les républicains non nobles entretenoient sur la sincérité de leurs protestations d'attachement à un ordre de choses qu'il étoit contre la nature qu'ils pussent aimer, ils étoient les premiers à suggérer des précautions pour mettre les royalistes hors d'état de manquer à des engagemens qu'ils savoient, d'après leurs propres dispositions, ne pouvoir avoir d'autre garant réel de leur exécution que l'impossibilité de les rompre.

C'étoit dans cette vue, si l'on en croit Carnot, que le général Willot écrivoit au comité de salut public : « Qu'il pensoit que Hoche n'étoit pas suffisamment en garde contre les royalistes ; qu'il craignoit que leur soumission ne fût qu'une feinte, qu'ils ne prissent avantage de l'indulgence du gouvernement, et ne profitassent de la première oc-

faire de ses tristes restes des instrumens de conspirations aussi stupides qu'elles ont été productives pour la cupidité de certaines personnes.

casion favorable pour *recommencer leurs complots**. »

La conduite postérieure de M. Willot a suffisamment prouvé qu'il ne parloit ainsi que parce que, s'il eût été à la place des royalistes, ce qu'il prévoyoit que ceux-ci feroient, il l'auroit fait lui-même.

Car ce général, rendu plus tard à la liberté de suivre ses inclinations, c'est-à-dire, délivré de la double crainte de la tyrannie du directoire, et du ressentiment du parti opposé, n'a pas hésité à se déclarer pour la cause qu'il n'avoit combattue que par nécessité; donnant ainsi, dans sa personne, la mesure générale des dispositions des nobles républicains, et l'indication précise des moyens par lesquels il a été si long-temps au pouvoir des conseillers du roi d'en faire autant de zélés défenseurs de ses intérêts. Il ne falloit donc, pour tirer parti de ces dispositions, que des moyens personnels pour inspirer la confiance, joints à des garans qui fussent de nature à la décider : mais

* Ce passage est traduit de l'anglais de M. Barré, page 28, où il cite l'ouvrage de Carnot, page 14.

c'est ce qui a manqué à toutes les occasions qui se sont offertes.

Généralement, tout ce qui, parmi les républicains, n'étoit pas stupide ou forcené, ne se donnoit pas la peine de dissimuler son mépris pour la convention, non plus que son désir de voir finir la révolution par le rétablissement de la monarchie ; et ce désir étoit sincère. Ils ne différoient des royalistes que sur le mode ; et, à cet égard, ils n'en disoient qu'autant qu'il en falloit pour donner lieu à des ouvertures qui auroient pu amener une conciliation utile au roi légitime, si cette affaire eût été conduite par un homme qui n'auroit pas ignoré que, n'importe en faveur de qui se terminent les troubles publics, ils ne se terminent que par la concentration du pouvoir, et que cette concentration est l'ouvrage de la force, c'est-à-dire, de l'armée.

Cormatin, préoccupé de l'ascendant qu'il croyoit avoir acquis sur l'esprit de Bollet, ne voyoit plus dans Hoche et ses officiers que des rivaux qu'il importoit à sa vanité d'écarter : dès les premières conférences, auxquelles ceux-ci

avoient été invités, il demanda qu'ils en fussent exclus, et il l'obtint*!

Hoche, de ce moment, ne songea plus qu'à se mettre en garde contre les suites d'un plan dont on lui avoit représenté l'exécution comme trop facile. Son amour-propre irrité l'éclaira mieux que la réflexion ne l'auroit pu faire. Il devint tout yeux et tout oreilles, pour surveiller les démarches et les conseils des royalistes. Leur quartier fut, nuit et jour, rempli d'espions, sous l'uniforme *chouan***; et quoiqu'il n'en désirât que plus vivement la conclusion du traité, ce ne fut plus que parce qu'il trouveroit bientôt dans sa non exécution, de la part des chefs royalistes, des preuves de mauvaise foi suffisantes pour justifier les me-

* « Enfin on tint à la *Mabilaye*, près de Rennes, ces conférences solennelles où des représentans du peuple eurent la foiblesse d'entendre Cormatin demander l'exclusion de Hoche et des généraux qu'eux-mêmes avoient invités, et la bassesse plus inexcusable de la commander. » Vie de Lazare Hoche, page 238.

** « Croyez en ceux qui, dépouillés de leur uniforme, vont, au milieu des *poignards*, examiner quelle direction leur est donnée, etc. » Lettre de Hoche aux représentans du peuple, 17 floréal an 3.

sures qu'il fut dès lors décidé à employer contre eux.

L'organisation des gardes territoriales, telle qu'elle avoit été laissée à la disposition de Charette, et telle qu'elle devoit l'être à celle de Cormatin, tandis que Hoche avoit espéré que ce seroit à lui seul qu'elle seroit confiée, lui ayant déjà donné un premier sujet de mécontentement, il se déclara ouvertement contre cette mesure qu'il avoit été le premier à provoquer.

« Ne craignez-vous pas, mon cher ami, écrivoit-il à Bollet, 3 ventose an 3, que les gardes territoriales que vous formez dans la Vendée ne soient un noyau d'armée, auquel viendront se réunir les *brigands*, lorsque l'idée de reprendre les armes leur passera par la tête? »

Bollet, secrètement envieux des talens de Hoche, et désirant d'avoir, seul, auprès du comité de salut public, le mérite d'avoir fait avorter les projets de l'Angleterre par la pacification des provinces insurgées, parut faire peu d'attention à ces représentations. Les conférences continuèrent sur le même pied; et Cormatin, enivré de ce triomphe, n'en

devint que plus aveugle et plus impétueux avec les siens.

Sur ces entrefaites, arrivèrent à la Prévalaye plusieurs émigrés que j'avois fait partir de Jersey.

Quelques-uns de ceux-ci, à la tête desquels étoient Tinteniac et la Vieuville, se déclarèrent vivement contre la paix. Mais comme il avoit été statué que les émigrés ne pourroient être compris dans aucun arrangement, et que les lois qui prononçoient la peine de mort contre eux étoient en vigueur comme auparavant ; n'ayant été admis que parce que les républicains les croyoient officiers de l'armée, Cormatin n'eut pas de honte de se faire, du danger de leur position, un moyen de leur imposer silence!

D'autres, espérant que le traité alloit mettre un terme à leur exil, et leur procurer l'avantage de rentrer paisiblement dans leurs familles et dans la possession de leurs biens, oublièrent les engagemens qu'ils avoient pris en Angleterre, et devinrent les plus ardens avocats du système pacifique.

Il en étoit deux ou trois parmi ceux-ci qui

étoient chargés des instructions secrètes des agens de Londres, et qui, aussitôt après la signature des articles, quittèrent la Bretagne pour se rendre auprès de ceux de Paris.

Stofflet et sa brave armée continuoient de se battre ; il étoit à craindre qu'ils ne succombassent sous le nombre des troupes qui leur étoient opposées, et qui recevoient chaque jour de nouveaux renforts.

Je suis heureux d'avoir à rapporter, à l'honneur de mes compagnons d'armes, qu'ils furent unanimes à demander, avec menace de rompre les conférences, que ces troupes fussent retirées : ils l'obtinrent ; et sur l'invitation qu'elle en reçut, l'armée d'Anjou envoya à la Prévalaye des députés chargés de l'y représenter.

Son choix étoit tombé sur le général Beauvais et M. *Palierne*, qui a été, depuis, l'un des chefs de division les plus distingués de l'armée du vicomte de Scepeaux.

Cependant une escadre anglaise, escortant un convoi d'armes et de munitions que, sur la demande de la Vieuville, j'avois obtenue du gouver-

nement, se montroit, faisant voile vers la côte du nord de la Bretagne.

Quoique de Jouette fût retenu au lit par sa blessure, il ne fut pas plutôt informé de cette circonstance, qu'il donna à sa division l'ordre de se mettre en marche pour protéger le débarquement.

Les républicains crièrent à la perfidie!

Cormatin, non moins courroucé qu'eux, envoya quelques officiers pour dissiper le rassemblement; et exigea qu'un des émigrés nouvellement arrivés de Jersey, se rendît à bord du commodore, pour l'engager à se retirer, et le prévenir que le désir des royalistes étoit qu'il ne leur fût rien envoyé à l'avenir.

Cette désagréable mission échut à Frotté, qui, quelque opposé qu'il fût intérieurement à la paix, étoit trop jeune et trop étranger à la province et au parti, pour pouvoir donner quelque poids à son opinion, et pour oser s'y refuser.

Tinteniac, redoutant l'effet que cette démarche pourroit produire sur l'esprit des ministres anglais, mit inutilement tout en œuvre pour qu'elle

n'eût pas lieu. Furieux de la conduite de Cormatin, il lui manifesta son indignation dans les termes les plus forts ; lui signifia, en mon nom, que ses pouvoirs lui étoient retirés, demanda que du moins les négociations fussent prolongées jusqu'à ce que je pusse être informé de ce qui se passait ; et déclara qu'il partoit pour venir me chercher ; en prenant, sur sa parole d'honneur, l'engagement que, s'il ne périssoit pas dans l'entreprise, je serois de retour en Bretagne avec lui, avant la fin du mois.

Il étoit déjà en route pour se rendre à la côte, lorsque Cormatin, sous prétexte que, s'il venoit à être découvert dans l'attente d'enlever un bateau, pour exécuter sa résolution, tous les chefs qui étoient à la Prévalaye ne manqueroient pas d'être arrêtés comme coupables de connivence, décida quelques-uns des membres du comité central à signer après lui la lettre suivante, qui fut dépêchée à M. de Tinteniac, par un exprès.

« Nous sommes étonnés, à juste raison, monsieur, que vous persistiez à aller chercher M. de Puisaye. Vous ne devez point ignorer, monsieur, que nos intentions sont de négocier défi-

nitivement avec la république, et que l'arrivée du général n'y changeroit rien. En conséquence, nous vous enjoignons de renoncer à un voyage qui nous déplaît infiniment. Venez nous joindre aussitôt la présente reçue *.

(Signé)

» Le baron de CORMATIN, *maréchal de camp*;

Le chevalier de CHANTREAU, *membre du comité central*;

De SOLIHAC;

BOISHARDY, *commandant en chef des côtes du nord*;

Le comte de SILZ, *général du Morbihan.* »

» Au quartier-général, du 4 avril, l'an 3 de Louis XVII. »

Les termes de la date de cette lettre, ainsi que les titres qui précèdent et ceux qui suivent les signatures, s'accordoient mal avec l'intention manifestée de traiter *définitivement* avec la république. Aussi les signataires, à l'exception de Cor-

* Cette lettre est de la main de M. de Cormatin.

matin, firent-ils assurer verbalement Tinteniac, que s'ils cédoient, en apparence, à la nécessité, je n'en devois pas moins compter sur eux, et que, si l'Angleterre faisoit diligence, je les trouverois aussi disposés que jamais à marcher sous mes ordres, et à seconder ses efforts. Je ne fais nul doute encore aujourd'hui, quoique Cormatin eût été leurré par les projets des agens du roi, qui lui promettoient le commandement en second, sous les ordres de Charette, qu'il se seroit montré avec le même zèle, si l'expédition avoit abordé la côte de Bretagne, avant qu'il ne se fût pris au piége qu'il avoit cru tendre à des hommes plus adroits que lui.

Enfin, les négociations s'étant prolongées jusqu'au 18 avril, et les républicains se montrant chaque jour plus pressans, le major-général convoqua le dernier conseil royaliste, qui devoit prononcer par *oui* ou par *non*, sur la question de la paix ou de la guerre.

Les raisonnemens qui furent allégués pour ou contre, étant suffisamment exposés dans le discours que prononça à cette occasion le général Beauvais, et qu'il a rendu public, je ne puis faire mieux que de consacrer ici ce monument de

la loyauté, du bon esprit et de la prévoyance de cet *ami utile* du roi * en en donnnant l'extrait.

Extrait de l'opinion du général Beauvais, député de l'armée d'Anjou, lue en plein conseil, le 18 *avril* 1795.

« Chacun de nous désire la paix ; mais la paix qu'on nous offre exige, pour condition première, la reconnoissance de la république, ce qui n'est dans le cœur de personne.

» Prendrons-nous cet engagement avec l'intention de violer notre parole? Nos pères eussent rougi de se faire cette question. Serons-nous moins délicats? La politique s'arrête où la perfidie commence ; et les chevaliers français, accoutumés à être le modèle des autres nations sur tout ce qui s'appelle *honneur*, ne marcheront pas d'un pas égal avec leurs ennemis, en se servant des mêmes moyens qu'eux, en admettant (comme on le dit) qu'ils en fassent usage.

* Les droits de M. de Beauvais à ce titre lui ont été suffisamment confirmés par les persécutions qu'il a éprouvées de la part des *amis privés*, dont la haine pour les hommes utiles du parti royaliste, tels que M. d'Allègre et tant d'autres, date particulièrement de leur opposition à cette paix, et a été successivement alimentée par leur refus de prendre part aux intrigues qui se sont constamment interposées entre les royalistes et le roi.

» Une paix momentanée, par laquelle on reconnoîtra la république, ne peut qu'être désastreuse au parti du roi. Nos ennemis ne perdent pas une seule occasion de faire valoir leurs avantages ; ils s'en donnent même qu'ils n'ont pas. Leurs journaux sont remplis de leurs victoires, et de leurs traités avec les puissances qui reconnoissent la république. Ils ont fait sonner bien haut la pacification de Charette ; ils publieront, avec la même affectation, la reconnoissance de leur gouvernement par les Bretons, etc., etc.

» Elle est donc bien puissante cette république, diront les mécontens qui seroient disposés à se soulever, ou qui le sont déjà ! Charette s'est soumis ; la partie de la Vendée qui a refusé de le faire a succombé ; les Bretons saisissent avec empressement les avantages qu'on leur offre. Quel espoir aurions-nous de réussir ? Voilà les raisonnemens qu'on se fera et qui paralyseront les royalistes.

» Et quel moment veut-on choisir pour transiger avec la république ? Celui où elle est déchirée dans son sein en mille sens contraires, et où elle n'a pas assez de la réunion de toutes ses

forces pour faire tête à ses ennemis du dehors.

» L'agitation, ou, pour mieux dire, le tumulte est à son comble à Paris ; la disette y est extrême, le peuple en accuse les affaires du temps ; il menace la convention ; il demande un roi ; ce cri semble se propager d'un bout du royaume à l'autre. Plus le sentiment pour le prince a été concentré, plus il cherche à faire explosion ; et nous prendrions ce moment pour reconnoître la république! Ce seroit donc pour l'aider à se soutenir plus long-temps.

» Une partie de la Normandie, toute la Bretagne, le Maine, l'Anjou, et tout ce qu'on appelle la Vendée, ces pays forment un ensemble imposant. Leurs habitans sont généralement dévoués au parti du roi ; il a tout à attendre de ce dévouement et de leur courage.

» Rester dans l'inaction, n'est-ce pas envoyer une armée de plus contre les puissances coalisées, et fermer plus étroitement la porte par laquelle peuvent rentrer nos princes et nos émigrés ? N'est-ce pas laisser respirer le parti républicain ? Partout les villes sont sur le point de se rendre, faute de pain ; elles sont dans la misère la plus grande. Que la guerre recommence, et bientôt

dans plusieurs on verra flotter le pavillon blanc.

» Mais pour recommencer la guerre il faut des munitions, et nous n'avons que très-peu de poudre *. Quand la Vendée s'insurgea, elle ne compta pas sur ses armes. Elle commença la guerre avec des bâtons, et son courage lui procura des canons, des fusils et des munitions. Si elle n'eut à combattre, dans la première quinzaine, que des troupes inaguerries, elle en eut d'autres en tête avant une augmentation sensible de ses moyens.

» Le parti royaliste, qui s'est formé sans nul secours étranger, reconnoîtra-t-il la république, alors que son importance est plus certaine que jamais? Cette importance ne peut que s'accroître par la guerre, puisque la république nous demande la paix, et qu'elle en traite si complaisamment avec nous; n'exigeant que cette *reconnoissance;* annonçant des dispositions à se relâcher sur tout autre objet : et nous estimant assez peu pour faire briller ses trésors à nos yeux **!

* M. de Beauvais auroit pu demander pourquoi on avoit refusé celles qui avoient été plusieurs fois présentées à la côte.

** La somme qui fut stipulée par le traité étoit de quinze cent mille francs; mais la convention ayant atteint son objet principal, se montra très-lente à faire les paiemens.

» Si tant de motifs ne peuvent vous arrêter, n'est-il pas évident que nous nous privons, par cette paix, des secours que nous promet l'Angleterre? Quand M. de Puisaye, général des Bretons, nommé par les princes; quand les princes eux-mêmes nous annoncent la sincérité de ces secours, notre devoir n'est-il pas d'y croire, et de faire tout ce qui dépend de nous pour les accélérer, pour les protéger? Si les secours arrivent, me répond-on, on les protégera, on les recevra, on s'en servira, malgré le traité de paix! Mais, il faut le répéter, cette violation n'est qu'un parjure, un acte déshonorant à nos propres yeux, à ceux de la France et de toutes les nations. Et si la république en a quelque connoissance, elle aura raison de se croire en droit de conspirer contre notre liberté personnelle, et de faire pis encore.

» Cette paix d'ailleurs, par laquelle vous donnez à nos ennemis le temps et les moyens de séduire les campagnes par des écrits, des discours et de l'argent, est une voie pour arriver au but, qui ne paroît bonne et praticable qu'à quelques chefs, *et qui déplaît au plus grand nombre.*

Cormatin n'avoit encore reçu que quatre cent mille cinq cents livres en assignats et trente mille livres en espèces lorsqu'il fut arrêté.

» On a voulu reprocher à quelques personnes de chercher à influencer les opinions. Quand, d'un côté, on s'agite en tous sens, et qu'on parle avec chaleur, de l'autre il est bien permis de dire franchement et hautement ce qu'on pense.

» Lorsqu'il ne s'agit de rien moins que de reconnoître la république, c'est-à-dire de renoncer à la liberté, publicité et hiérarchie de notre religion, à la restauration de notre roi, ainsi qu'à la rentrée des princes de son sang, et des fidèles et malheureux émigrés, formant avec nous, par notre ensemble, les vraies colonnes de la monarchie, s'il est du devoir d'un simple officier de dire ce qu'il trouve au fond de sa conscience, à plus forte raison, un officier général, député de son armée, honoré de la confiance des princes * et porteur de leurs ordres, doit-il révéler les vérités qui lui sont apparentes?

* Après le licenciement du rassemblement de Coblentz, M. de Beauvais avoit été envoyé pour observer l'état des choses dans les provinces insurgées, et pour en rendre compte. Ce compte fut que la place des émigrés en état de porter les armes étoit désormais dans les armées royalistes, et il donna l'exemple en y restant, ce qui ne plut pas à ceux qui ne convenoient pas plus à cette place qu'elle ne leur convenoit; de là le signe de réprobation dont ces messieurs jugèrent à propos de la marquer!

» La guerre seule peut éviter des divisions ruineuses pour le parti, et rapprocher des personnes éloignées par quelque ressentiment, mais qui sont prêtes à se réunir pour l'intérêt du roi. Et si M. de Charette a fait une faute, en traitant particulièrement, et qu'il veuille prouver qu'il n'a jamais entendu sacrifier l'armée du roi en Anjou, c'est un beau motif pour reprendre aujourd'hui les armes, et qui convient mieux à la gloire de ce général que de les reprendre un jour, en violant sa parole pour courir après des chimères, et ne s'appuyer que sur des prétextes futiles et moins bien fondés.

» Si la paix se fait, quand même tous les chefs y accéderoient, il est constant, pour tous ceux qui veulent ouvrir les yeux, que ces chefs perdroient la confiance du soldat, et que les soldats sans chefs, ou après s'en être donné d'autres, se battroient encore. Si cela n'arrive pas uniformément, ce sera en majorité : et la république gagnera ici ce qu'elle a gagné dans la Vendée; elle aura désuni, et c'est beaucoup pour elle.

» Au surplus, l'armée a un chef sans l'avis duquel on ne peut rien faire. Ce chef lui-même et l'armée ont des ordres à recevoir des princes;

et on ne supposera pas que ces ordres soient de reconnoître un gouvernement qui proscrit leur roi, qui les proscrit eux-mêmes, ainsi que les fidèles Français qui sont avec eux.

» Sans vouloir jeter des nuages sur les sentimens de M. Cormatin que nous croyons parfaitement royaliste, mais qui se trompe sur les moyens, nous observerons au conseil que M. de Cormatin, ayant signé la paix à la Jaunaye, et reconnu la république *une et indivisible*, ne peut opiner aujourd'hui, puisque son opinion est donnée, et qu'il a montré par sa conduite subséquente qu'il y tenoit.

» En outre, M. Cormatin a l'honneur de commander ici les Bretons, par une commission du général Puisaye, au nom des princes. Ayant signé la reconnoissance de la république, M. Cormatin, par ce fait, perd le commandement d'une armée royale. Car on ne peut pas se figurer que ce commandement donné par M. de Puisaye, au nom des princes, qui l'ont transmis au nom du roi, soit pour reconnoître la république, mais bien pour la combattre.

» Il est donc nécessaire, dans la circonstance, que M. Cormatin soit suspendu de son comman-

dement jusqu'à nouvel ordre ; et nous demandons, au nom du roi, que, pour y parvenir, l'opinion de chacun soit écrite, et donnée par *oui* et par *non*.

» Et vous, gentilshommes bretons, MM. de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, etc., vous aussi qui n'étiez pas gentilshommes, mais qui l'êtes devenus par vos nobles travaux, *vous nous serez témoins un jour de l'assertion que nous faisons en ce moment, que cette fatale paix, si elle a lieu, éloigne, peut-être à jamais, de leur patrie des princes dont nous comblons les malheurs, et des familles désolées qui, par les sacrifices qu'elles ont faits à leur religion et à leur roi, avoient lieu d'attendre un autre traitement de notre part;* ou que le roi, s'il n'est rétabli que par la convention seule *, ne sera jamais qu'un fantôme de roi, incapable, par son peu d'autorité, de réprimer des factions toujours renaissantes. »

* Un des moyens dont Cormatin se servit avec le plus de succès pour faire des partisans à son système, fut de leur dire confidemment qu'il avoit la certitude que la convention rétabliroit la monarchie ; et il est vrai que cette idée s'étoit généralement répandue en Bretagne.

Pendant ce temps, dit le général Danican, page 179, *l'opinion se manifestoit avec une telle fureur, que tout le monde pensoit que la convention vouloit rétablir la royauté insensiblement et sans accoups. Plusieurs personnes disoient que les pacificateurs avoient des instructions secrètes.*

Ce discours eut l'effet que produit presque toujours, dans les discussions orageuses, la raison contre le nombre. S'il ajouta à l'estime que les hommes énergiques avoient conçue pour son auteur, l'intérêt général n'en fut pas moins sacrifié, comme d'ordinaire, aux intérêts particuliers, à la vanité et à la peur; et la paix qui avoit été décidée avant la séance, entre des hommes qui avoient apporté leur opinion toute préparée, fut enfin arrêtée à une majorité factice.

« La paix étant arrêtée, continue le journal de M. de Beauvais, page 87, c'est-à-dire le serment à la république que l'on reconnoissoit, Cormatin, pour ne pas passer un instant sans faire un acte de mauvaise foi, mit le sabre à la main, jura de reprendre les armes à la première occasion, et commanda de conserver jusqu'alors l'organisation établie, le respect à tous les chefs, etc., etc. . . . .

» Si, d'après la paix qu'il avoit signée à la Jaunaye, *en violant les pouvoirs de ceux qui l'avoient envoyé*, il fût venu en Anjou, où il étoit jugé par un conseil de guerre, ainsi que ses complices, ou qu'il se fût enfoncé tant soit peu dans les terres du parti royaliste en Bretagne, nul doute qu'il n'eût été pris et fusillé; mais il se donna bien de garde

de s'aventurer un peu loin : il eut, au contraire, la prudence de ne pas quitter les environs de Rennes. . . . . »

Jusque là, les conférences s'étoient tenues au quartier des royalistes, établi à la Prévalaye ; mais les députés de la convention, voulant donner à cette comédie toute la gravité des formes diplomatiques, jugèrent à propos d'indiquer un lieu *neutre* pour la signature du traité. Ils choisirent, à cet effet, la maison de *la Mabilaye*, qui est à une petite distance de Rennes. Tandis qu'ils s'y rendoient d'un côté, Cormatin y arrivoit de l'autre avec quelques-uns des siens, et y fut suivi par les républicains qui s'étoient assemblés à la Prévalaye, soit par curiosité, soit pour prêter, en cas de besoin, main forte à la délibération.

Leur départ y ayant fait naître la sécurité, plusieurs de ceux qui n'avoient cédé qu'au danger de leur position saisirent cette occasion de se disperser dans les campagnes, et de reprendre le chemin de leurs divisions, par qui l'autorité de Cormatin fut, de cet instant, méconnue sans retour. Ceux qui s'étoient opposés à la paix en firent autant. Il ne restoit plus guère à la Prévalaye que le comte de Silz, général du Morbihan ; le chevalier de la

Vieuville, et les députés de l'armée d'Anjou, qui se préparoient tous à partir, lorsque Cormatin, inquiet de cette désertion, et surtout de ne pas voir à la Mabilaye le commandant du Morbihan, envoya le général Humbert, chargé d'une lettre de lui, pour ce dernier, par laquelle il lui faisoit entendre qu'il étoit gardé à vue, et que s'il se refusoit à donner, du moins par écrit, son adhésion à la paix, il seroit assassiné *. De Silz, la rage dans le cœur, après avoir reçu de la Vieuville un écrit qui attestoit la contrainte qui lui avoit été faite, et au bas duquel il obtint la signature de Beauvais, après le départ de Humbert, signa cette adhésion.

Le comte de Silz étoit un des hommes les plus braves, les plus vertueux et les plus loyaux dont le parti royaliste ait eu à se glorifier, et sa mémoire vivra dans le Morbihan aussi long-temps que le souvenir de la guerre. Il se hâta de retourner vers ceux qui l'avoient envoyé, et leur prouva trop tôt, en mourant à leur tête, qu'il n'avoit pas cessé d'être digne de leur confiance. La Vieuville reprit le chemin de la côte; la Rosière et Frotté celui de la Normandie. Du Perat se rendit dans

* Extrait des Mémoires de M. de Beauvais, page 89.

le Bas-Maine pour y réorganiser quelques divisions. Le brave Tristan, l'hermite, l'un des plus opposés à la paix, avoit à peine passé les limites qui séparent cette province de la Bretagne, qu'il tomba dans un parti aposté pour se saisir de lui, et fut massacré avec ceux qui l'accompagnoient. Plus tôt les comtes de *Sarrasin*, de *Dieuzie*, et M. de *la Morandière*, avoient péri les armes à la main. Ainsi le parti royaliste perdoit chaque jour quelques-uns de ses chefs, moins par le fer que par les intrigues. Néanmoins tels étoient le zèle et le bon esprit de nos provinces, que ces chefs furent bientôt remplacés, et que le petit nombre qui resta attaché à l'opinion de Cormatin, n'ayant pas conservé la moindre influence, il étoit exact de dire, comme le remarqua Hoche*, que la république *n'avoit traité qu'avec des individus du parti, et non des chefs.*

M. de Beauvais et son collègue ayant rendu compte de leur mission à Stofflet, ce brave homme, aussi étranger à la présomption qu'à la foiblesse, abandonné de tous, et ne voulant pas se rendre coupable du sang qu'une résistance inutile pour-

* Lettre de Hoche aux représentans du peuple, 17 floréal an 3.

roit faire encore verser, se détermina à signer un traité particulier, bien résolu d'y demeurer fidèle aussi long-temps que les républicains en observeroient les conditions.

Ces conditions furent les mêmes que celles qui avoient été souscrites par l'armée de Bretagne et par celle de Charette.

Le traité de la Prévalaye étant conclu *, les députés de la convention firent ouvrir les prisons aux royalistes et aux émigrés qui y étoient détenus en grand nombre. On ne s'occupa pendant quelques jours qu'à célébrer cet événement par des fêtes et par des orgies *fraternelles*.

Si l'entrée de Charette à Nantes, après deux ans de combats, avoit été un supplice, celle de Cormatin à Rennes, après deux mois d'intrigues, fut un triomphe. Applaudi par la populace, caressé par les femmes, admiré de tous ceux qui, étant loin de savoir qu'il n'avoit eu aucune part, ni à la formation ni aux travaux des insurgés, croyoient voir en lui un héros, il savoura avec délices la coupe d'illusions qui lui étoit offerte; mais il de-

* Ce traité fut signé le 1er floréal (20 avril 1795) à la *Mabilaye*. Il a retenu le nom de *traité de la Prévalaye*, du lieu où les conférences s'étoient tenues.

voit bientôt apprendre que s'il est aussi facile qu'il est commode de s'approprier les fruits périssables des efforts ou de l'industrie des autres, l'honneur est un bien qui ne se recueille que sur le sol qu'on a cultivé soi-même.

FIN DU DIX-HUITIÈME LIVRE ET DU QUATRIÈME VOLUME.

De l'imprimerie de Pillet aîné, rue Christine, n. 5.

171368
HF
P9797m
Author Puisaye, Joseph de, Comte
Title Mémoires, vol.4.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU